

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

Djerad rend hommage au corps médical

P. 24

ONU- ELECTION

M. Mimouni à la tête du Comité des Conférences de l'AG de l'ONU

P. 24

AFFAIRE DE DÉTOURNEMENT DE FONCIER AGRICOLE ET TRAFIC D'INFLUENCE

12 ans de prison ferme à l'encontre de Abdelghani Hamel

P. 24

PLAN POUR UNE LEVEE DES MESURES DE DECONFIMENT

Ça commence à partir d'aujourd'hui

La reprise des activités économiques, commerciales et de services sera entamée à partir d'aujourd'hui et scindée en deux phases, d'après le plan de déconfinement établi par le Gouvernement, ont indiqué jeudi les services du Premier ministre dans un communiqué. "La reprise des activités économiques, commerciales et de services sera conditionnée par le strict respect sur les lieux de travail et/ou de regroupement, des mesures strictes de prévention sanitaire", a précisé la même source, ajoutant que "les protocoles sanitaires de prévention dédiés à chaque activité, devront être scrupuleusement respectés et appliqués par l'ensemble des opérateurs, commerçants, clients et usagers".

P. 3

APS



RÉOUVERTURE DES MOSQUÉES

Youcef Belhemdi : "la décision relève du seul ressort du Gouvernement"

P. 3

RÉVISION DE LA CONSTITUTION
L'UFDS appelle à élargir la composante du comité de révision

P. 4

ÉCOLES PRIVÉES

Début des préinscriptions sur fond d'un litige sur le paiement des frais scolaires

P. 4

SANTÉ

CERVICALES

Comment en prendre soin ?

P.p 12-13

F   T BALL

PREMIER LEAGUE
Mahrez : "mon adaptation était difficile à Manchester City"

P. 21



NOUVELLE PLAINTE CONTRE GOOGLE

Des données siphonnées même en "navigation privée" ?

P. 17

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LFC 2020

Les prix à la pompe augmentés

P. 2

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2020 Les prix à la pompe augmentés



Parmi les principales mesures prévues dans la LFC 2020, l'augmentation, à compter d'hier, de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) ou assimilés de 3 dinars/litre pour les trois catégories d'essence et de 5 dinars/litre pour le gasoil. Du coup, le carburant essence « Sans plomb » passera à 45,62 DA, le « Super » à 45,97 et le « Normal » à 43,71 DA. Majoré de 5 dinars, le Gasoil, affichera à la pompe 29, 01 Dinars le litre.

CASBAH D'ALGER Effondrement d'une bâtisse non habitée, pas de victime



Une bâtisse non habitée de 4 étages, située dans la commune de la Casbah (Algier), s'est effondrée vendredi matin, sans faire de victime, indique la Protection civile dans un communiqué.

"Les secours la protection civile de la wilaya d'Algier sont intervenus, ce vendredi matin à 10h31, suite à l'effondrement d'une bâtisse composée de 4 étages, située au 6 rue Rabah Riah, commune de la casbah", précise la même source, ajoutant qu'aucune victime n'est à déplorer.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER Souk Ahras : 10 blessés dont 3 dans un état grave suite à une collision de deux wagons d'un train

Dix (10) personnes ont été blessées dans trois (3) dans un état critique suite à la collision de deux wagons d'un train vendredi dans la localité d'Ain Naфра, commune d'El Machrouha dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris du directeur local des services de la protection civile, le lieutenant-colonel, Zoubir Maariche.

Les blessés étaient parmi l'équipe en mission, chargée de réparer la voie ferrée de cette zone, située à 23 km au Nord du chef lieu de wilaya, a-t-il précisé à l'APS, indiquant que les victimes ont été secourues sur place avant d'être transférées, en urgence, par les éléments de la protection civile à l'hôpital régional de la ville de Souk Ahras.

Le même responsable a relevé que dès l'alerte donnée, trois(3) ambulances, un camion de sauvetage et 15 éléments de la protection civile de divers grades ont été dépêchés sur les lieux de l'accident, dans une opération de secours supervisée par le directeur local de la protection civile.

Il est à noter que le wali de Souk Ahras, Lounes Bouzegza, accompagné du président de l'APW, du chef de sûreté et du directeur du transport de la wilaya s'était rendu à l'hôpital, où ont été admis les personnes blessées pour s'enquérir de leur état.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

REPRISE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES L'ANCA salue la décision et appelle au respect des mesures préventives



L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) s'est félicitée de la décision du Premier ministre relative à la reprise des activités économiques et de la réouverture des commerces scindée en deux phases, a indiqué vendredi un communiqué de l'Association.

A cette occasion, l'ANCA a rappelé la nécessité pour les commerçants de respecter les mesures de prévention, notamment le port des bavettes et la distanciation sociale pour éviter la propagation de la Covid-19, a ajouté le communiqué.

L'ANCA s'engage, dans ce cadre, à la publication d'un guide pour toutes les activités commerciale et artisanales sur les règles d'hygiène pour ne pas subir d'éventuelles sanctions, a précisé la même source, appelant les citoyens à s'en tenir aux mesures de prévention en vue de préserver la santé publique jusqu'à la fin de cette crise sanitaire.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 8 décès et 285 blessés en 48 heures (Protection Civile)



Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 285 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers différentes régions durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran, avec 02 personnes décédées suite à une collision entre un véhicule léger et une motocyclette au niveau de la commune de Bousfer.

Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et autres à travers le territoire national.

Par ailleurs, un total de 1223 agents, tous grades confondus, et 168 ambulances, ainsi que 161 engins d'incendies ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection Civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 48 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 238 opérations de sensibilisation à travers les 25 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 266 opérations de désinfection.

Les opérations de désinfection ont touché "l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles".

Des dispositifs de surveillance ont été mis en place dans 12 sites d'hébergement destinés au confinement à travers les wilayas d'Alger, Annaba, Ouargla, Boumerdes, Tlemcen, El-Tarf et Guelma, ajoute t-on.

COVID-19 - ENTREPRISES La CNAS d'Algier lance un sondage

Dans le cadre des mesures de facilitations et de prévention contre les risques de propagation épidémiologique du COVID-19, la CNAS Agence d'Algier informe les employeurs du secteur économique, qu'une opération de sondage via le site www.cnas.dz est opérationnelle, où un questionnaire est mis à leur disposition, dans lequel, sont portées des questions objectives, réparties en quatre rubriques, relatives notamment, aux périodes non réglées en matière des cotisations, au nombre d'employés concernés par les décrets exécutifs 69 et 70/20, relatifs aux mesures exceptionnelles prises par l'Etat contre la propagation du COVID-19, notamment le congé exceptionnel, précise le même communiqué dont l'APS a reçu une copie. Aussi, s'informer sur le taux d'influence du COVID-19 sur la situation économique de l'entreprise, sa capacité de régler son due relatif à la déclaration des salariés, en vue d'établir un échéancier de paiement adéquat, permettant au même temps à l'employeur d'être à jour et à l'employé de maintenir ses droits en matière de la sécurité sociale, souligne-t-on dans le même texte. L'Agence d'Algier a relevé, par ailleurs, que les formulaires remplis par plus de 4000 employeurs ont démontré que plusieurs entreprises ont cessé totalement leur activité notamment dans la période allant du mois février au mois de mai.

Selon les formulaires, note-t-on, certaines entreprises semblent moins impactées par la situation, ont réussi à travailler avec 50% de leur personnel. Ainsi, insite-t-on, la CNAS établira un échéancier de paiement adéquat à toutes les entreprises affectées par cette situation afin de leur permettre de maintenir les droits des employés en matière de la sécurité sociale.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE Un programme pour plusieurs communes d'Algier-Ouest

La Société des eaux et de l'assainissement d'Algier (SEAAL) a annoncé vendredi la mise en place un programme d'approvisionnement en eau potable au profit des citoyens de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, Mahelma, les hautes et basses régions de Zéralda, Staoueli et Ain Benian, et ce suite aux actes de vandalisme ayant ciblé d'importantes structures de transfert des eaux dans ces régions.

Dans le but de garantir l'approvisionnement de sa clientèle en eau potable, SEAAL a mis en place le programme suivant: La nouvelle ville de Sidi Abdallah, Mahelma et les hautes régions de Zéralda de 08h00 à 08h00 du matin. Les basses régions de Zéralda, Staoueli et Ain Benian à partir de 08h00 à 08h00, a précisé le communiqué.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION Oran : deux morts et 5 blessés dans un accident à Bousfer

Deux personnes ont trouvé la mort et cinq (5) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir au niveau de la commune côtière de Bousfer (Oran), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Survenu au niveau de la route de wilaya numéro 84 dans son tronçon reliant Bousfer à Ain El Turk (lieu dit La Madrague), l'accident a eu lieu à 17h suite à une collision entre un véhicule touristique et une moto grosse cylindrée. Deux jeunes, le motard et son passager, sont morts sur place tandis que cinq personnes, 8 à 40 ans, ont été blessées et évacuées aux urgences de l'établissement hospitalier "Moudjebber Tami" de Ain El Turk, a-t-on précisé. Les corps sans vie des deux victimes ont été transférées à la morgue du même hôpital. L'accident a nécessité l'intervention de l'Unité de protection civile de Bousfer appuyée de celle Ain El Turk et du centre d'intervention routière "Les Andalouses", a ajouté la même source.

Les services de la Gendarmerie nationale de Bousfer ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame routier.

PLAN POUR UNE LEVEE DES MESURES DE DECONFINEMENT Ça commence aujourd'hui

La reprise des activités économiques, commerciales et de services sera entamée à partir d'aujourd'hui 2020 et scindée en deux phases, d'après le plan de déconfinement établi par le Gouvernement, ont indiqué jeudi les services du Premier ministre dans un communiqué.

"La reprise des activités économiques, commerciales et de services sera conditionnée par le strict respect sur les lieux de travail et/ou de regroupement, des mesures strictes de prévention sanitaire", a précisé la même source, ajoutant que "les protocoles sanitaires de prévention dédiés à chaque activité, devront être scrupuleusement respectés et appliqués par l'ensemble des opérateurs, commerçants, clients et usagers".

Ainsi, le plan de reprise progressive des activités économiques, commerciales et de services sera dans un premier temps déployé en deux phases avec la première phase qui débutera le dimanche 7 juin 2020, tandis que la seconde sera prise effet à partir du 14 juin 2020, selon la même source.

La première phase concerne la reprise des activités de plusieurs secteurs, dont le BTPH compris les activités de sous-traitance et les bureaux d'études (architecture, urbanisme, génie civil), avec l'organisation des transports du personnel, à la charge des entreprises, qui sera autorisé à circuler sur l'ensemble du territoire national de 05h00 du matin jusqu'à 19h00 dans le respect des consignes sanitaires et de sécurité édictées en la matière. La relance des travaux sur les chantiers est subordonnée au respect par les employeurs de la disponibilité des équipements de protection individuelle des travailleurs (masques, gants, casques), à la planification des travaux de façon à respecter la distanciation physique et lorsque c'est le cas, à l'organisation des conditions de leur hébergement et de leur restauration rapide, qui doit tenir compte des consignes de distanciation physique, d'hygiène et de désinfection régulière des locaux et des lieux, précise le document.

L'utilisation des moyens de transport des travailleurs, d'engins et de véhicules de chantier, doit répondre aux exigences des protocoles sanitaires particulièrement le nettoyage régulier et la désinfection quotidienne, a-t-on souligné.

Quant à la reprise de l'activité commerciale et de services, elle concernera une première catégorie, à savoir : les artisans céramistes, les plombiers, les menuisiers, les peintres, les agences de voyage, les agences immobilières, la vente de produits d'artisanat, les activités de cordonnier et de tailleur, ainsi que l'activité de maintenance et de réparation.

Elle concerne également le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les pâtisseries et confiseries, la vente à emporter de glaces et de boissons, les fast-foods (uniquement la vente à emporter), le commerce de literies et tissus d'ameublement, le commerce des appareils électroménagers, la vente des produits cosmétiques et d'hy-



giène, le commerce de fleurs, les pépiniéristes et les herboristes, les studios photographiques, ainsi que les activités de tirages de plans et de photocopie.

Les douches à l'exception des hammams, la maintenance, le dépannage et le lavage de véhicules, les galeries d'art, le commerce des instruments de musique, les antiquaires et brocantes, les librairies et papeteries, les salons de coiffures pour hommes, ainsi que les marchés à bestiaux y sont aussi concernés.

A cet effet, un dispositif préventif d'accompagnement particulier aux activités autorisées, devra être mis en place par les différents opérateurs et commerçants concernés, comprenant notamment l'obligation du port du masque, l'affichage des mesures barrières et de prévention sur les lieux, l'organisation des accès et des files d'attente à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de façon à respecter l'espace et la distance physique, tout en limitant nombre de personnes présentes en un même lieu.

La mise en place à l'intérieur des locaux, d'un sens unique de circulation, de marquage lisible au sol et de barrières, pour éviter les croisements des clients, l'installation de paillasse de désinfection aux entrées, la mise à la disposition des usagers et des clients de solution hydro-alcoolique, le nettoyage et la désinfection des pièces de monnaie et des billets de banques et prévoir des bacs dédiés à recueillir les masques, gants, mouchoirs ou matériel médical usagé, doivent également être observés.

Le port d'un masque de protection obligatoire pour tous les clients

Le document a également précisé que "tous les clients doivent se doter d'un masque de protection et que les responsables et gérants des établissements seront tenus responsables du non respect de cette obligation".

Toutefois, souligne le texte, la particularité de l'activité des salons de coiffures hommes nécessite d'organiser cette acti-

vité par voie de rendez-vous, de respecter strictement l'obligation du port du masque par le coiffeur et le client, la limitation de l'accès au local à deux clients au maximum, ainsi que le nettoyage et la désinfection fréquents du local et des instruments et effets utilisés.

Concernant les marchés à bestiaux hebdomadaires, les marchés de fruits et légumes, ainsi que les souks et grands espaces de vente de proximité, ils feront l'objet d'une attention particulière, où toutes les mesures sanitaires édictées doivent être appliquées rigoureusement par les responsables du marché, notamment le port du masque obligatoire, la distanciation physique, la désinfection des lieux et la mise à disposition des gels hydro alcoolique.

Le contrôle et l'organisation des accès, par l'usage d'appareil, l'installation de couloirs et de paillasse de désinfection aux entrées et la matérialisation des circuits de circulation des usagers par le moyen de traçage et de panneaux d'indication, sont également exigés.

Le contrôle de l'application de ces mesures par les commerçants sera assuré par les autorités habilitées, a-t-on précisé.

Ce dispositif d'accompagnement sera adossé à l'arsenal juridique national de prévention en matière d'hygiène et de sécurité et de médecine du travail, notamment la loi cadre n 88-07 relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail.

Dans ce cadre, les organismes de prévention notamment ceux sous tutelle du ministère du travail, à l'exemple de l'Institut national de prévention des risques professionnels et l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique, seront mis à contribution en relation avec les organismes employeurs à l'effet d'intégrer les mesures sanitaires à observer au titre de la prévention et de la lutte contre le COVID-19, dans les règlements intérieurs des entreprises. En sus des services d'inspection du travail, les comités inter-entreprises d'hygiène et de sécurité, ainsi que les services d'hygiène et de sécurité des entreprises et les structures en charge de la sureté interne des entreprises (SIE) seront totalement impliquées dans ce dispositif de prévention et exerceront à ce titre, toutes leurs attributions de contrôle.

Les partenaires sociaux, qui seront également fortement impliqués dans cette démarche. La commission de wilaya chargée de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Coronavirus Covid-19, en relation avec les services de santé, les services vétérinaires, les collectivités territoriales et les services de sécurité, veilleront chacun, en ce qui le concerne, à l'application de l'ensemble des mesures de prévention, selon le communiqué. Le non respect de ces mesures donnera lieu à la fermeture immédiate du commerce ou de l'activité concernée et à l'application rigoureuse des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur".

Par ailleurs, le plan de reprise progressive et graduelle à partir du 14 juin 2020 des activités commerciales et économiques dans sa deuxième phase, concernera d'autres activités qui seront identifiées et arrêtées par les pouvoirs publics en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et du comportement des usagers. Il s'agit notamment de certaines activités de transport par taxi, ainsi que la restauration et les débits de boissons, dont l'organisation sera précisée en temps opportun, selon la même source.

RÉOUVERTURE DES MOSQUÉES Yucef Belhemi : "du seul ressort du Gouvernement"

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Yucef Belhemi, a affirmé jeudi que la réouverture des mosquées était une décision relevant du seul ressort du Gouvernement et que c'est lui qui l'annoncera en fonction des conclusions du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. "Une telle décision revient au Gouvernement seul en fonction des recommandations de l'Instance scientifique qui adresse quotidiennement, aux hautes autorités du pays, des comptes rendus sur la situation épidémiologique", a assuré M. Belhemi en marge d'une réunion de consultation avec la Délégation nationale à la promotion de l'enfance, Meriem Chorfi, au sujet de la réouverture des mosquées dans les jours à venir. Il a précisé, à ce sujet, que "pour le moment, personne ne peut décider, pas même nous car cette décision ne peut être unilatérale". Le ministère des Affaires religieuses qui suit de près la situation "se réjouit des résultats enregistrés, ces jours-ci, dans le recul du nombre

de cas affectés au Covid-19", a ajouté M. Belhemi. Se félicitant, à ce propos Estimant que des rapports des experts "qui prêtent à l'optimisme" et de la régression de la pandémie grâce au respect des mesures préventives par les citoyens, le ministre a rappelé l'importance de continuer à observer les recommandations, notamment le port des masques, pour réduire l'ampleur de cette pandémie et pouvoir rouvrir les mosquées. A une question sur la saison du Hadj pour cette année, M. Belhemi a déclaré : "nous sommes dans l'attente des rapports internationaux, notamment des Saoudiens sur l'évolution de la situation", ajoutant que la partie saoudienne a pris attache avec les parties concernées en Algérie pour leur demander de "temporiser la finalisation des procédures définitives de l'opération du Hadj" jusqu'à ce que la situation soit plus claire. "Les consultations entre les deux parties sont toujours là. Nous gardons espoir, mais pour l'heure nous n'avons encore rien reçu", a-t-il conclu.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR La création d'associations communales à caractère caritatif et solidaire autorisée

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait savoir jeudi que les citoyens désireux de lancer dans le travail associatif peuvent désormais créer des associations communales à caractère caritatif et solidaire ainsi que des comités de quartiers ou de villages, et ce en considération de l'élan de solidarité dont ont fait preuve les algériens durant la crise du Covid-19.

"En considération de l'élan de solidarité dont a fait preuve le peuple algérien durant la crise du Covid-19, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire porte à la connaissance des citoyens désireux de lancer dans le travail associatif qu'ils peuvent désormais créer des associations communales à caractère caritatif et solidaire ainsi que des comités de quartiers ou de villages, et ce pour faciliter leur accompagnement par les pouvoirs publics et assoier, partant, de nouvelles règles en matière de gestion des affaires locales", lit-on dans le communiqué du ministère.

A cet égard, le ministère invite les citoyens à consulter son site web ou à se rapprocher des services de la commune pour obtenir

toutes les informations permettant à ces initiatives de prendre forme dans un cadre organisé.

Dans le même cadre, le ministre a facilité les procédures de création de ces associations, en autorisant notamment l'inscription via la plateforme numérique dédiée à cette opération sur le site web du ministère, l'examen du dossier dans un délai n'excédant pas 10 jours, outre la création d'une permanence au niveau des communes pour informer les citoyens de toutes les procédures et des dates retenues pour la tenue des assemblées générales.

Entre autres mesures prises, la même source fait état de l'annulation de l'obligation de prouver la propriété ou la location d'un siège pour l'association, en se limitant de prouver l'existence d'un local mis à sa disposition sur simple déclaration sur l'honneur du propriétaire, outre la mise à disposition d'une salle de réunion pour les membres fondateurs en vue de tenir leur assemblée générale.

Le ministère de la Justice accompagnera lui aussi cette démarche à travers les services des huissiers de justice tout au long de la semaine, y compris le week-end, a conclu la même source.

Djerad a décliné la feuille de route

La feuille de route de sortie du confinement, imposé par la pandémie du coronavirus (Covid-19), sera "progressive et flexible" et devra être "impérativement" élaborée sur la base des recommandations émises par l'autorité sanitaire et en concertation avec les partenaires sociaux, a affirmé mercredi le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Djerad, qui a réaffirmé, à cette occasion, que "la santé des citoyens demeure la préoccupation prioritaire des pouvoirs publics". Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune s'est dit satisfait quant à l'amélioration progressive relevée en matière de lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, mettant l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de protection et le respect de la distanciation physique

RÉVISION DE LA CONSTITUTION L'UFDS appelle à élargir la composante du comité de révision

Le parti de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS) a appelé à élargir la composante du comité d'experts chargés de l'élaboration de propositions sur la révision de la Constitution pour compter des représentants de formations politiques et de la société civile à condition qu'ils soient compétents.

Dans un communiqué rendu public vendredi au lendemain de la réunion de son bureau politique, l'UFDS a proposé que le projet de révision de la Constitution présenté par le comité d'experts "soit une première mouture qui constituera, après proposition des amendements par les parties prenantes à l'enrichissement du projet, une deuxième mouture à élaborer par le comité désigné par le Président de la République sur la base des propositions formulées avant d'être soumise à une nouvelle fois au débat et à l'enrichissement".

L'UFDS appelle à élargir la composante du comité d'experts



pour compter des représentants de formations politiques et de la société civile, à condition qu'ils soient compétents. Le parti demande également que le projet définitif de la Constitution amendée soit soumis au référendum populaire, si il obtient le consensus national requis, ou à ce qu'il soit retiré si les débats aboutissent à un refus de l'approche adoptée.

Il est impératif que l'objectif de toute démarche collective consiste à "satisfaire les revendications fondamentales du peuple algérien", souligne l'Union qui insiste sur "la conjugaison des efforts de tout un chacun pour une sortie de crise".

ÉCOLES PRIVÉES Début des préinscriptions sur fond d'un litige sur le paiement des frais scolaires

L'inquiétude des parents d'élèves s'exacerbe avec le début des préinscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 dans les écoles privées, au moment où un litige les opposant aux gérants de ces établissements concernant le paiement des frais de scolarité du 3e trimestre de 2019/2020 tarde à connaître son épilogue.

En effet, depuis l'arrêt des cours, le 12 mars dernier à cause du coronavirus, un véritable bras de fer est engagé entre les parents d'élèves et les gérants des écoles privées concernant le paiement des frais de scolarité au titre du 3em trimestre.

Si les directions de ces écoles privées sont catégoriques quant à "l'obligation" du paiement des frais pour "faire face aux charges de fonctionnement", les parents, pour leur part, ne voient pas pourquoi devraient payer pour une prestation qu'ils n'ont pas eue. Une situation jugée, du reste, "inextricable" causée par la pandémie du Covid-19. Ni la loi n° 08-04 du 15 Moharam 1429 correspondant au 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale, ni l'ordonnance n° 05-07 du 23 août 2005 fixant les règles régissant l'enseignement dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement, n'ont prévu ce genre de situation. L'article 65 de la loi d'orientation sur l'éducation nationale se contente de stipuler que "le ministre chargé de l'éducation nationale exerce le contrôle pédagogique et administratif sur les établissements privés d'éducation et d'enseignement de la même manière qu'il l'exerce sur les établissements publics".

En attente d'un "arbitrage" du ministère, les familles s'estiment "victimes" d'une situation "inédite" (Covid-19) qui a touché toutes les couches de la société. "Mon fils est confiné depuis début mars dernier et la directrice de l'école exige de nous de payer les frais sans prestation en contrepartie. Pis encore, elle menace de ne pas le réinscrire l'année prochaine. La crise a touché tout le monde, pourquoi serions-nous obligés de payer", a déclaré Fatima, secrétaire dans une entreprise privée, en arrêt de travail depuis le début de la crise sanitaire.

Père de deux enfants, Malik se dit conscient que le contrat signé avec l'école privée est annuel et non pas mensuel. Cependant, nul ne pouvait prévoir ce genre de situations, a-t-il souligné, précisant que "les répercussions de la pandémie ont ébranlé pratiquement tous les foyers, et les pre miens à en pâtir sont les professions libérales dont les commerçants".

"Mon commerce est fermé depuis quelques temps. Je suis responsable de ma petite famille, mes parents et mes deux sœurs. Faute

de ressources en cette période de confinement, je suis dans l'incapacité de payer l'école, puisant dans mes économies, à peine si j'arrive à subvenir à leurs besoins alimentaires", a-t-il expliqué.

Même son de cloche chez d'autres parents d'élèves qui appellent le ministre de l'Éducation à intervenir. Un appel, disent-ils, qui demeure sans écho puisque leurs tentatives de se réunir avec des responsables de ce département pour poser le problème n'ont pu aboutir. Un autre parent a fait savoir que "les familles qui se comptent par milliers sont très inquiètes quant à la scolarité de leurs enfants surtout que des établissements brandissent la menace de rompre le contrat définitivement et ne pas réinscrire les élèves n'ayant pas payé le 3e trimestre de la scolarité".

De son côté, le président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), Khaled Ahmed, s'est dit prêt à faire la "médiation" et transmettre la doléance au ministère de tutelle afin de "trouver une solution consensuelle" à même de satisfaire tout le monde. "Les établissements considèrent que les parents d'élèves ont signé un engagement d'une année et non d'un mois renouvelable, arguant qu'ils ont des charges à payer. Les parents d'élèves ont aussi le droit de ne pas payer, étant donné qu'il n'y a pas eu de troisième trimestre", a expliqué M. Khaled.

Qualifiant la situation de "délicate", la présidente de la Fédération nationale des parents d'élèves (FNPE), Djamilia Khair, a, quant à elle, estimé que seul le ministère de l'Éducation nationale est habilité à "trouver une solution à ce litige", mettant en avant, également, ce qu'elle a considéré comme étant un "vide juridique".

Les établissements privés "ne peuvent assumer seuls les charges"

Le président de l'Association nationale des écoles privées algériennes (ANEPA), Salim Aït Ameur, a estimé, lui, que les établissements "ne peuvent assumer seuls" les incidences catastrophiques engendrées par le coronavirus. Il considère cependant que les directeurs de ces établissements devraient s'inscrire en droite ligne des initiatives de solidarité au sein de la société après la propagation du Covid-19, "en faisant l'impasse sur le paiement



des frais du 3e trimestre notamment par les parents réellement touchés par la crise", faisant appel, dans ce contexte, à l'arbitrage du ministère de l'Éducation nationale, non sans souligner que les tentatives de son association qui regroupe 200 écoles privées sur les 500 existantes à l'échelle nationale, sont restées "vaines". "Ceci dit, certaines écoles ont essayé de trouver un consensus qui n'a pas satisfait la majorité des parents d'élèves. En effet, certains établissements ont suggéré de partager les frais de scolarisation en deux, soit 50% à verser par les parents, alors que d'autres ont proposé que le tiers et certains ont carrément décidé de ne rien percevoir", a-t-il dit. Dans une note adressée aux directeurs écoles privées, relayée par la presse nationale, la direction de l'Éducation d'Alger-Ouest a mis en garde ces derniers, en les menaçant de sanctions si des "dépassements" envers les parents d'élèves continuent d'être constatés et avérés. Cette note intervient suite à de nombreuses plaintes de parents d'élèves ayant dénoncé des "pressions" dont ils auraient fait l'objet car ne voulant pas s'acquitter des frais de scolarité du dernier trimestre de l'année en cours.

Toutes les tentatives de l'APS d'avoir les éclaircissements nécessaires sur ce conflit auprès du ministère de l'Éducation nationale se sont avérées vaines. Pour rappel, les frais de scolarisation par année pour les enfants du cycle primaire varient entre 190 000 DA et 260 000 DA, de 200 000 à 350 000 DA pour les élèves du moyen, et entre 250 et 400 000 DA pour les lycéens. Selon les statistiques du ministère de tutelle, pour les examens de l'année scolaire 2018/2019, près de 20 000 candidats inscrits à ces examens, étaient scolarisés dans des écoles privées. Ainsi, il a été recensé 9516 candidats pour l'examen de cinquième année, 7299 candidats inscrits à l'épreuve du BEM et 4011 candidats à l'examen

JUSTICE La nomination des notaires stagiaires soumise aux dispositions juridiques en vigueur (ministère)

Le ministère de la Justice a indiqué mardi que la nomination des notaires stagiaires était soumise aux dispositions juridiques prévues dans la loi portant organisation de la profession de notaire.

Le ministère de la Justice "porte à la connaissance des concernés que leur nomination est soumise aux dispositions juridiques prévues dans la loi N° 06-02 du 20 février 2006 portant organisation de la profession de notaire, notamment ses articles 7 et 8", précise un communiqué du ministère. Les précisions du ministère "font suite aux informations rapportées par les médias publics et privés et les réseaux sociaux concernant le retard dans la nomination des notaires stagiaires de la promotion de 2018".

"Les stagiaires sont évalués au terme de la formation théorique et pratique. Est réputé admis, tout stagiaire ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20", a tenu à rappeler le ministère, ajoutant que "la formation est sanctionnée par l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle du notariat qui est délivré par le ministère de la justice", conformément aux dispositions des articles 5 bis 2 et 5 bis 3 du

Décret exécutif N° 08-242 du 3 août 2008 fixant les conditions d'accès, d'exercice et de discipline de la profession de notaire et les règles de son organisation, modifié et complété.

"Le ministère apporte les dernières retouches au dossier de fin d'études pour la remise du Certificat de qualification professionnelle pour la profession de notaire. Les formulaires de notation de la formation pratique ont été déposés au niveau des centres de formation à travers tout le territoire national, à la fin mars 2020 ce qui a coïncidé avec la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19) et l'instauration du confinement", a ajouté la même source.

"En dépit des conditions de travail actuelles, la direction de la formation continue (UFC) n'a ménagé aucun effort pour collecter les dossiers au niveau de son centre national et nous les soumettre dans les plus brefs délais", a indiqué le ministère. Le ministère de la Justice « œuvre actuellement à déployer tous les efforts pour le parachèvement des mesures, l'élaboration de la liste des lauréats de la formation, la remise du Certificat de qualification professionnelle pour la profession de notaire et leur répartition à travers les instances judiciaires pour assurer un service public, et ce en recourant aux fiches de vœux. Elle appelle les concernés à ne pas prendre en considération les rumeurs rapportées par les médias et réseaux sociaux", précisant qu'ils "seront informés

AIN DEFLA

Lancement des travaux de réalisation de 200 logements sociaux à khemis Miliana

Les travaux de réalisation de 200 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés lundi à Khemis Miliana (Ain Defla), a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Entamée au niveau de la cité Errayhane de Khemis Miliana, l'opération a été confiée à deux entreprises versées dans le bâtiment, a précisé la même source, qui relève que le délai de réalisation a été fixé à 18 mois.

Intervenant juste avant le coup d'envoi de l'opération de réalisation des logements en question, le wali de Ain Defla, Embarek El Bar, a instruit les responsables des entreprises

réalisatrices à respecter les délais de livraison et les normes qualitatives de réalisation comme stipulé dans le cahier des charges, a-t-on précisé.

S'inscrivant dans le cadre des efforts fournis par l'Etat en direction des pans les plus vulnérables de la population, cette opération vise à améliorer le bien-être du citoyen et son cadre de vie, a-t-on conclu de même source.



Mise en place d'un dispositif sécuritaire de lutte contre les feux de récolte

Un dispositif sécuritaire de proximité visant la lutte contre les feux de récolte a été mis en place lundi par la Protection civile à Ain Defla, a-t-on appris mardi d'un officier de la Direction locale de ce corps constitué. Composé de 14 camions citernes et de 50 agents tous grades confondus, ce dispositif vise une meilleure célérité d'intervention des pompiers dans le cadre de la lutte contre les feux de récolte habituellement assez fréquents lors de la campagne moissons-battage, a précisé le lieutenant

Makhlouf Cherief. L'accent a été particulièrement mis sur les régions réputées pour leurs grandes productions agricoles, a-t-il signalé, faisant état de 14 points ciblés dans la stratégie de lutte contre les feux de récolte à l'échelle de la wilaya. L'officier de la protection civile à, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité, pour les agriculteurs, d'adhérer pleinement à ce dispositif afin que celui-ci ait la réussite escomptée, les exhortant à accomplir un certain nombre d'actions, à l'instar de la mise en place

d'une barrière anti-incendies. "Les statistiques attestent de manière formelle que depuis la mise en place de ce dispositif il y a quelques années de cela, le nombre des feux de récolte a considérablement baissé du fait de la célérité des interventions, mais pour une plus grande efficacité de ce procédé, il est plus que nécessaire que les agriculteurs s'acquittent d'un certain nombre d'actions précédant le lancement de la campagne moissons-battages", a-t-il recommandé.

TIZI-OUZOU

Elaboration d'une cartographie des zones à risque d'incendies et feux de forêts

Une cartographie des zones à risque d'incendies et feux de forêts à Tizi-Ouzou permettant une meilleure intervention a été élaborée par les services de la conservation des forêts, a indiqué mardi le premier responsable de cette institution, Youcef Ould Mohamed. Intervenant lors d'une réunion à la wilaya consacrée au plan de lutte contre les feux de forêts mis en service lundi, M. Ould Mohamed a indiqué que cette

carte permettant une meilleure intervention, "recense l'ensemble des zones à risque au niveau de la wilaya en se basant sur des données enregistrées depuis plusieurs années". Il a fait état, à ce propos, de trois communes à risque exceptionnellement élevé, six à risque très élevé et 12 autres à risque élevé, soulignant que cette carte a été élaborée en collaboration avec l'ensemble des intervenants concernés dont le parc national

du Djurdjura et la protection civile. Pour cette année, une opération d'assainissement des moyens intervenant dans les opérations de lutte contre les feux de forêts a été réalisée dernièrement et a permis d'identifier et de mobiliser les moyens nécessaires pour une intervention efficace.

A ce titre, a-t-il souligné, "un dispositif de première intervention fort de sept postes de surveillance et d'alerte, de 10

camions légers et d'un camion ravitailleur de 10 000 litres a été mis en place par la conservation des forêts et auquel s'ajoute les moyens mobilisés par les autres services."

Présent à cette réunion, le wali Mahmoud Djamaa a insisté sur la "nécessaire coordination entre les différents intervenants", ainsi que "l'utilisation rationnelle des moyens de lutte" pour combattre efficacement les feux de forêts.

MOSTAGANEM-COVID-19

Ouverture de trois ateliers pour produire près de 10.000 masques de protection par jour

La chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Mostaganem a pris l'initiative d'ouvrir trois ateliers de confection pour produire près de 10.000 masques de protection par jour, a-t-on appris de son directeur Mohamed Mansouri. Ces ateliers qui regroupent des artisans spécialisés dans le domaine de la confection, en majorité des femmes volontaires (bénévoles), a-t-il dit, vont produire entre 6.000 et 10.000 unités de masques de protection par jour conformes aux normes médicales et commerciales. Le même responsable a souligné, lors de l'ouverture d'un atelier de confection au niveau de la bibliothèque de lecture publique dans la commune de Sidi Ali, que le produit confectionné par les artisans au niveau des différents ateliers de Mostaganem, Sidi Ali et Bouguirat, contribue à l'approvisionnement des établissements et administrations publiques. Selon M. Mansouri, ce produit sera disponible aux citoyens pour un prix modique variant entre 20 et 40 DA l'unité et ce, en droite ligne, des décisions faisant obligation du port de masque de protection dans les espaces publics et en toute

circonstance afin de prévenir contre la pandémie du Covid-19. Cette initiative coïncide avec le démarrage de quelque 200 artisans (tailleurs) dans la production de ce moyen de protection au niveau de leurs ateliers et l'entame de la commercialisation par la chambre de l'artisanat et des métiers de leur production de masques de protection ayant dépassé les 25.000 unités durant le mois d'avril et mai derniers, a-t-il fait savoir. Pour sa part, la direction du centre culturel islamique de Tiaret a lancé, récemment, une opération de confection et de distribution de masques de protection suite à l'inauguration du club de confection et de broderie. Il a été procédé à la réouverture de ce club qui était à l'arrêt pour contribuer à la généralisation du port du masque de protection dans le cadre de la prévention contre le coronavirus, a-t-on appris auprès de la direction du centre. Cette initiative intervient en application des instructions de la Direction générale du centre culturel islamique, en coordination avec la Direction des affaires religieuses et waqfs et son conseil "Majliss Souboul El Kheiret".

RELIZANE

Reprise des soutenances de mémoires dans le strict respect des règles de protection contre Covid-19

Le Centre universitaire "Ahmed Zabana" de Relizane a relancé les premières soutenances de mémoires de fin d'études de l'année universitaire 2019-2020 en prenant toutes les mesures nécessaires de protection contre Covid-19, a-t-on appris auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Le vice-recteur chargé de la pédagogie, Mohamed Mokadem, a indiqué à l'APS, que l'administration du centre universitaire de Relizane a pris plusieurs mesures de protection contre le coronavirus en vue d'offrir un espace protégé sur le plan sanitaire et sécurisé aux étudiants durant la séance de soutenance.

Ainsi, il a été procédé à la désinfection de l'enceinte de l'université et des salles de soutenance, ainsi que la mise à disposition des masques de protection et le gel hydro-alcoolique aux étudiants et enseignants encadreurs, aux examinateurs et rapporteurs, lesquels ont été soumis au test de prise de la température, a indiqué le même responsable, soulignant que les



étudiants ont été interdits de faire entrer quoi que ce soit avec eux, allusion faites aux gât eaux et boissons.

L'administration du centre universitaire de Relizane a programmé 157 soutenances dans toutes les spécialités de Master durant le mois de juin en cours, à travers ses six Instituts, a fait savoir M. Mokadem.

L'Institut des sciences exactes et sciences naturelles et vie a vu la soutenance de mémoire de trois étudiants de la filière biologie, a déclaré à l'APS le doyen Baghdadhi Djillali qui a souligné que malgré

BOUIRA

Une caravane de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages

Une caravane de sensibilisation sur les dangers et risques de la baignade dans les barrages et retenues collinaires, a été lancée à Bouira, a indiqué mardi le chargé de la communication de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat.

La campagne, qui devra se poursuivre jusqu'à la fin de la période estivale, est axée autour des villages situés à proximité des barrages, des retenues collinaires ainsi qu'à proximité des puits et autres points d'eau, pour sensibiliser les riverains sur les dangers liés à la baignade dans ces lieux à risque.

"Nous avons donné le coup d'envoi de cette opération dimanche au barrage de Tiledit à Bechloul. D'autres points seront également couverts, à savoir la retenue collinaire d'Errich, ainsi que Sed Lekhal à Ain Bessam et le barrage Koudiet Acerdoune dans la commune de Maïlla", a expliqué à l'APS le Sous-lieutenant Abdat.

Sur une série d'instructions de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), et suite aux cas de décès enregistrés récemment dans certaines wilayas du pays, les unités de la Protection civile de Bouira ont lancé cette caravane, qui sillonnera toutes les communes, notamment les villages et localités situés à proximité de sites d'eau.

"Elle a été lancée en collaboration avec les différents services, à savoir la Direction de l'agriculture, les services de garde des barrages ainsi que l'association de secouristes volontaires de la wilaya", a précisé le même responsable. Selon les détails fournis par le sous-lieutenant Abdat, la sensibilisation portera sur plusieurs aspects, dont le secourisme en cas de danger de noyade, ainsi sur les risques liés à ce phénomène, qui menace la vie des jeunes et des enfants.

"Pour le début de la période estivale de cette année, nous n'avons pas enregistré de décès, mais il y'a eu une opération de sauvetage menée par des citoyens qui ont pu repêcher deux enfants en pleine noyade à Sed Lekhal à Ain Bessam (Ouest de Bouira), donc nous devons axer nos efforts sur ça", a souligné le chargé de la communication de la Protection civile de Bouira.

Des exercices de simulation pour le sauvetage de victimes de noyade dans les barrages sont également au programme de cette campagne de sensibilisation.

FILIÈRE CÉRÉALIÈRE À DJELFA Des résultats "encourageants" dans le rendement

La filière céréales à Djelfa a réalisé des résultats "fort encourageants" dans le rendement (à l'hectare) des superficies irriguées, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

"Ces prémices positives ont été établies au début du lancement de la campagne moissons-battage 2019/2020, dont le coup d'envoi a été donné courant de la à partir d'exploitations agricoles privées de la commune de Birine, à 130 km au nord de Djelfa. En effet, des rendements records de 60 à 70 quintaux à l'hectare ont été constatés au niveau des exploitations agricoles "Kortli Mourad", une exploitation en location d'une surface de 280 ha, et "L'hadj Kossir L'hetak et fils", une exploitation privée de 200 ha.

"Ces indices de production augurent de perspectives prometteuses pour le développement des superficies céréalières irriguées, estimées à 19.100 ha, et siège d'une hausse progressive ces dernières années", selon les prévisions de la DSA. "La présente campagne s'annonce très prometteuse concernant notamment la céréalicultrice irriguée", a assuré, dans une déclaration à l'APS, un céréalicultrice de la commune d'El Birine, se félicitant de l'obtention d'un rendement de plus de 60 qx/ha en blé tendre, durant cette campagne. Pour le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya, Keddid Mohamed, les résultats réalisés au niveau des surfaces irriguées d'El Birine et d'autres régions de la wilaya, a-t-il dit, sont une "preuve de la volonté et détermination des céréalicultrices locaux à promouvoir cette filière de souveraineté et à élargir les surfaces de culture de blé tendre et, partant, contribuer dans la réduction de sa facture d'importation, conformément aux orientations de l'Etat, dans ce sens", a-t-il souligné.

Le wali de Djelfa, Mohamed Benomar, avait présidé le coup d'envoi de la campagne moissons-battage dans la partie nord de la wilaya, où il a loué les "efforts consentis pour le développement et la promotion de la filière céréalière". De nombreux producteurs et agriculteurs lui avaient exposé, à l'occasion, leurs préoccupations.

ENERGIE - GAZ

Sonatrach adapte sa stratégie pour faire face à la concurrence du marché mondial

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'attelle actuellement à l'adaptation de sa stratégie marketing dans le domaine gazier aux exigences de la concurrence croissante du marché mondial.

"Sonatrach modifie sa stratégie commerciale" au vu des mutations survenues au niveau du marché mondial, a fait savoir Arkab dans une déclaration à la presse en marge d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

Et d'ajouter : "Plusieurs pays injectent de grandes quantités notamment avec le développement de la production du gaz de schiste et du gaz liquéfié (...) le monde change et nous aussi". Il a assuré, dans ce sens, que l'Algérie "demeurera le fournisseur préféré" des pays européens, notamment grâce aux pipelines garantissant le raccordement direct aux clients. Au-delà du fait que ces pipelines représentent une partie de la stratégie à court terme, il est impératif d'exploiter cette particularité dont plusieurs pays ne disposent pas et ce en vue de la préparation de la transition énergétique à laquelle aspire le pays, a poursuivi le ministre. "Nous exportons toujours de grandes quantités vers l'Europe et nous avons des partenariats fructueux, tout en ou-



vrant à préserver nos clients et à négocier avec eux selon le principe de l'intérêt commun", a-t-il souligné. Concernant la prochaine réunion OPEP-non OPEP (Opep+) prévue la semaine prochaine, M. Arkab a fait savoir qu'elle portera sur l'évaluation des engagements de chaque partie concernant l'accord de réduction de la production et la poursuite de cette coopération fructueuse. Il a relevé, à cet effet, des indicateurs

positifs concernant le niveau d'application des parts de réduction convenues pour tous les pays dans le cadre du groupe Opep+, soutenues par des réductions spontanées de la part de la Russie, de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et du Koweït, débouchant ainsi sur "des résultats positifs ressentis récemment dans le redressement des cours".

Comme prévu, le déconfinement dans plusieurs pays en Asie

et en Europe, outre l'application stricte de l'accord de réduction (9,7 millions de barils/jour en mai et juin) ont grandement contribué à la tendance haussière des cours, a ajouté le ministre. M. Arkab prévoyait la poursuite de ce redressement en parallèle avec la reprise progressive des activités économiques notamment dans le secteur des transports. A une question sur l'impact des difficultés financières sur les projets du secteur, le ministre de l'Energie a affirmé que leur réalisation se fera en fonction de la priorité accordée à chaque projet, soulignant que le secteur « ne rencontre aucun problème en matière de parachèvement des projets en cours de réalisation ». Il a ajouté que le ministre avait reprogrammé ses projets en fonction des capacités financières disponibles, en accordant la priorité aux projets à valeur ajoutée à l'image des trois raffineries de Hassi Messaoud, Tiaret et Biskra, devant propulser pour la première fois l'Algérie dans les marchés mondiaux des produits pétroliers.

LA LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2020

Le texte de loi paru au Journal officiel

La Loi de finances complémentaire (LFC) pour 2020, adoptée mardi par le Conseil de la nation, a été publiée au dernier Journal officiel n° 33. Le texte de loi prévoit une baisse des dépenses budgétaires à 7372,7 mds DA (mds DA) contre 7823,1 mds DA dans la Loi de finances (LF) initiale. Les recettes budgétaires devraient elles aussi baisser à 5,395,8 mds DA contre 6,289,7 mds DA dans la LF initiale.

Le déficit budgétaire devrait atteindre 1,976,9 mds DA (-10,4% du PIB) contre 1,533,4 mds DA dans la LF initiale (-7,2% du PIB).

Parmi les principales mesures prévues dans la LFC 2020, l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) ou assimilés de 3 dinars/litre pour les trois catégories d'essence et de 5 dinars/litre pour le gazoil ainsi que le relèvement de la valeur de la taxe (timbre) appliquée aux transactions de véhicules neufs. Le texte prévoit également le remplacement de l'impôt sur le patrimoine par l'impôt sur la

fortune, avec élargissement du champ des personnes auxquelles il sera imposé et l'augmentation de sa valeur selon un barème progressif. Aussi, le texte stipule la réorganisation et la reformulation du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU), en annulant le régime de la déclaration contrôlée pour les métiers non commerciaux. En plus de l'exonération totale de l'IRG pour les revenus n'excédant pas 30.000 DA par mois, applicable à compter du 1er juin 2020, la loi instaure une révision du seuil du SNMG passant de 18.000 DA à 20.000 DA au bénéfice des bas revenus, applicable à partir du 1er juin de l'année en cours. Dans le cadre de l'investissement, le texte stipule la suppression de la règle de répartition du capital social 49/51%, à l'exclusion des activités d'achat et revente de produits et celles revêtant un caractère stratégique. Aussi, la LFC prévoit l'annulation du droit de préemption de l'Etat, sur toutes les cessions d'actions ou de parts

sociales réalisées par ou au profit d'étrangers en plus de l'annulation des dispositions obligeant le financement des investissements étrangers par recours aux financements locaux. Le texte énonce, par ailleurs, l'instauration d'un nouveau régime préférentiel visant à relancer les industries mécanique, électronique et électrique, à travers des exonérations fiscales et l'exemption des droits de douane, en écartant les collections destinées à l'industrie de l'assemblage et montage automobiles (CKD).

Enfin, les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants seront exonérés, pour une période de deux (2) ans renouvelable, des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

L'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté dimanche dernier le projet de Loi de finances complémentaire pour 2020.

AGRICULTURE - HYDROPONIE

Belkacem Bouchemal de Jijel, un modèle de réussite de l'agriculture hors-sol

Belkacem Bouchemal est l'un des plus importants agriculteurs en activité dans la wilaya de Jijel dans le domaine de l'agriculture sous serres et qui, malgré le poids de l'âge, continue d'exercer son métier en s'appuyant sur des techniques modernes lui permettant d'augmenter la productivité de son exploitation agricole située en plein cœur de la ville de Jijel. A presque 80 ans, Belkacem s'est lancé dans une nouvelle aventure en choisissant d'adopter la culture hydroponique, une technique de production hors-sol, nouvellement introduite en Algérie mais ayant fait ses preuves dans de nombreux pays européens et d'autres régions du monde qui ont opté également pour cette méthode eu égard de la densification de leurs villes où encore le manque de terres arables.

Interrogé sur sujet, cet agriculteur expliquera à l'APS que la culture hydroponique "exige une attention particulière, la terre est remplacée par un substrat et l'eau se retrouve dans un système fermé d'irrigation et est pompée de manière continue, c'est donc à moi de veiller à ce que le substrat contienne les nutriments nécessaires pour réaliser une bonne culture sous serre".

Il a, à ce propos, révélé avoir eu l'idée de mener cette expérience pionnière dans la culture de la fraise après avoir eu l'appui de la chambre d'agriculture, il a visité en compa-

gnie de son fils de nombreux salons dédiés aux équipements agricoles et étudié sur internet les nouvelles avancées de la culture des fruits et des légumes, soulignant avoir obtenu ses premières récoltes durant le mois de mai, soit un an seulement après s'être converti à l'hydroponie. "Nous avons obtenu des résultats très encourageants avec cette nouvelle méthode. En plus d'être économe en eau et pouvant être appliquée tout au long de l'année et à moindre coût, cette technique nous a permis de multiplier notre production de fraise par cinq", a-t-il confié.

En l'absence d'un marché de gros à Jijel, Belkacem Bouchemal et son fils veillent à transférer toute leur production à la wilaya de Sétif "pour y être vendue directement aux citoyens à un prix attractif et d'éviter ainsi de passer par le moindre intermédiaire", a-t-il dit. Si cet ambitieux agriculteur ne cache pas son bonheur devant le succès d'une expérience qu'il compte bien généraliser dans d'autres serres pour produire notamment de la laitue, de la courgette et bien d'autres produits, il se dit déçu de voir le manque d'implication des jeunes dans l'activité agricole et leur réticence à s'engager dans ce secteur où combien nécessaire. "Il m'est difficile de trouver des travailleurs pour la récolte. L'exploitation que je possède s'étend sur plus de trois hectares de serres, je leur propose un salaire compris

entre 1200 et 2000 dinars en plus d'un sac rempli de légumes contre 4 à 8 heures de travail, mais les jeunes ici n'aiment pas faire ce genre de travail", a déploré cet agriculteur.

Il estime d'ailleurs à ce sujet que "l'avenir de tout pays dépend de son agriculture et que le sol algérien constitue justement dans ce domaine une ressource intarissable". Affirmant à cet égard : "J'arrive à avoir plusieurs types de cultures en toute saison.

Si le rendement d'un produit est faible ou s'il est affecté par une maladie végétale, je rattrape les pertes grâce à d'autres récoltes".

Des coopératives pour faciliter la commercialisation de la fraise

Pour sa part, Yassine Zaddam, secrétaire général de la chambre d'agriculture, a déclaré que la chambre a toujours accompagné Belkacem Bouchemal, qui est considéré à Jijel comme un exemple du savoir-faire agricole.

Il reste, a-t-il dit, un modèle pour son ouverture sur le monde extérieur et sa volonté de toujours vouloir améliorer ses connaissances malgré son âge avancé.

L'utilisation de la culture hors-sol a donné des résultats très satisfaisants dans la production de fraises, chose que vient confirmer l'expérience menée dans l'exploitation de Bouchemal qui laisse la wilaya de Jijel espérer devenir un leader dans la production de ce

fruit rouge produit dans 12 communes de la wilaya, selon le même responsable qui a appelé les professionnels de cette filière à créer des coopératives pour faciliter la commercialisation de ce produit et l'approvisionnement des agriculteurs en divers produits agricoles. Ces coopératives peuvent effectuer d'autres tâches qui contribuent au développement de cette division, comme le développement d'une industrie de transformation de la fraise ou la création de grandes chambres froides, a-t-il souligné. Le même responsable a indiqué que la superficie globale consacrée à la culture de la fraise dans la wilaya de Jijel est estimée à 450 hectares alors qu'elle ne dépassait pas les 4 hectares en 2001. Réalisant une production annuelle de près de 13 000 tonnes, cette culture est essentiellement répartie dans les communes de Sidi Abdelaziz et Kheiri Oued Ajoul, ainsi que Djemâa Beni Habibi, sur une superficie de 230 hectares. Il est utile de noter qu'un accord a été conclu entre la chambre d'agriculture agricole et une entreprise privée de Blida pour produire des semis de fraises spécifiques à l'Algérie, sachant que la wilaya de Jijel importe à elle seule environ 20 millions de plants par an et que les pays exportateurs ne commercialisent pas les plantes mères afin de maintenir justement les pays clients sous leur dépendance.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 41 dollars à Londres

Les cours du pétrole s'appréciaient vendredi, les investisseurs étant optimistes malgré le flou qui entoure les discussions et le calendrier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés.

Ce vendredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 41,03 dollars à Londres, en hausse de 2,60% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet gagnait 1,90%, à 38,12 dollars. Les prix du pétrole s'apprêtent à terminer la semaine sur une note positive "grâce aux réductions de la production et aux signes d'amélioration de la demande, notamment en carburant" avec le déconfinement progressif des Etats, a expliqué Fiona Cincotta, analyste. "Le marché attend désormais, éventuellement ce samedi, la prolongation des coupes des membres de l'Opep+", a-t-elle ajouté. Si un accord préliminaire de prolongation d'un mois, en juillet, des réductions de leur



production par les signataires de l'Opep+ fait consensus auprès des analystes, un certain flou entoure toujours la prochaine réunion - virtuelle - des ministres de l'organisation. La date d'abord: le sommet est toujours inscrit aux 9

et 10 juin, mais certains observateurs de marché évoquent ce week-end et d'autres penchent pour un report autour de la mi-juin. La durée ensuite: la prolongation du retrait du marché des 9,7 millions de barils par jour,

décidé en avril, au-delà de juin, pourrait aller jusqu'à six mois pour les plus optimistes.

"Même si les réductions de production sont prolongées, la question de la conformité (entre les engagements pris par les pays et leur mise en oeuvre, NDLR) se pose toujours", a complété Mme Cincotta. Le sujet du respect de leurs quotas de coupe par l'ensemble des pays signataires de l'accord est au cœur des négociations entre les deux poids lourds, l'Arabie saoudite et la Russie. Pour le moment, l'Irak et le Nigeria notamment sont à la traîne.

"Par le passé, les hésitations de l'Opep+ auraient entraîné des corrections à la baisse beaucoup plus importantes des cours du pétrole", complète Jeffrey Halley, analyste, y voyant le signe que les marchés sont "confiants".

Mexico écarte toute nouvelle baisse de sa production avant la réunion de l'Opep+

Le Mexique a écarté vendredi toute nouvelle baisse de sa production de pétrole à la veille de la réunion de l'Opep et ses partenaires, dont la Russie, qui vise à soutenir un marché déprimé par la pandémie. "Nous ne pourrions pas ajuster davantage notre production", a déclaré le président mexicain Andrés Manuel López Obrador, qui s'était engagé en avril à réduire sa production de 100.000 barils par jour pour arriver à un accord global de réduction de quelque 10 millions de barils par jour entre pays producteurs afin de freiner la chute des prix.

"Nous avons déjà fait part aux mem-

bres de l'Opep de notre position (...) Nous, nous avons déjà rempli notre part du contrat alors qu'il y a d'autres pays, selon le propre rapport de l'Opep", a-t-il affirmé. "Les pays qui ont déjà tenu leur parole demandent que tous le fassent (...) Nous avons déjà fermé des puits de pétrole pour tenir notre engagement", a-t-il souligné, estimant que "lorsqu'il n'y a pas d'accord, tout le monde est perdant".

Avant la baisse annoncée du Mexique, la production se situait à 17 million de barils par jour en moyenne, à près avoir atteint 3,4 millions en 2004.

Les exportations de brut représentent un cinquième des revenus de ce pays,

donc l'économie souffre des conséquences de la pandémie de Covid-19.

Pour pallier l'effondrement de la demande mondiale en or noir, les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés s'astreignent depuis le 1er mai et pour deux mois à réduire leur production de 9,7 millions de barils (mbj) par jour, soit environ 10% de l'offre mondiale avant la crise. Les termes de l'accord conclu le 12 avril précisent que cette réduction doit passer à 7,7 mbj de juillet à décembre mais l'OPEP pourrait bien acter le maintien du volume actuel retiré du marché au-delà du 30 juin.

FRANCE

Les plans de relance, occasion d'arrêter le soutien aux énergies fossiles

Le soutien à la production d'énergies fossiles a fortement progressé l'an dernier, ont déploré vendredi l'OCDE et l'AIE, en appelant les gouvernements à profiter des plans de relance post-Covid pour éliminer ce type d'aides.

Les données font état d'une "hausse de 38% du soutien direct et indirect en faveur de la production d'énergies fossiles dans 44 économies avancées et émergentes", selon l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Agence internationale de l'énergie (AIE). "C'est avec tristesse que je constate un relâchement des efforts

visant à éliminer progressivement le soutien aux énergies fossiles. Cette hausse des subventions à la production semble devoir se poursuivre en 2020, certains pays prévoyant d'aider ce secteur et les activités connexes", a regretté Angel Gurra, secrétaire général de l'OCDE, cité dans un communiqué.

"Utiliser l'argent public pour subventionner les énergies fossiles est inefficace et ces aides aggravent les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air", a-t-il ajouté.

Depuis longtemps, l'OCDE estime que ce type de subventions pour le pétrole, le gaz ou

le charbon pourrait aussi être bien mieux utilisé et bénéficier à tous, par exemple au profit des systèmes de santé.

Dans 77 pays étudiés, le soutien public à la production, mais aussi à la consommation d'énergies fossiles a pour sa part atteint un total de 478 milliards de dollars en 2019. Le chiffre est cette fois en recul de 18% par rapport à 2018, mais c'est en raison d'une baisse des cours du pétrole. Les pouvoirs publics ont donc dû dépenser moins pour subventionner la consommation.

L'OCDE et l'AIE, deux organisations basées à Paris et qui conseillent essentielle-

ment des pays développés, soulignent que la crise et les plans de relance économique post-Covid 19 sont l'occasion de changer la donne. "Le faible niveau de prix des énergies fossiles aujourd'hui offre aux pays une occasion en or d'éliminer progressivement les subventions à la consommation", estime Fatih Birol, Directeur exécutif de l'AIE.

"À l'heure où les pouvoirs publics cherchent à doper l'emploi et à préparer un avenir meilleur et plus résilient, il est essentiel d'éviter les distorsions du marché qui favorisent les technologies polluantes et inefficaces", ajoute-t-il.

AUSTRALIE

Vers le renforcement du contrôle des investissements étrangers

L'Australie a décidé vendredi de renforcer le contrôle des investissements étrangers sur son territoire afin d'empêcher ceux qui compromettraient la sécurité nationale, une mesure considérée comme une tentative de limiter l'influence croissante de la Chine dans le pays. Le Premier ministre Scott Morrison a annoncé que le gouvernement se doterait de moyens pour examiner, à compter de 2021, les investissements réalisés dans

les secteurs aussi sensibles que les télécommunications, les infrastructures essentielles et la défense. "L'investissement en Australie doit se faire à nos conditions, selon nos règles et nos intérêts", a-t-il souligné. Selon la réglementation actuelle, seuls les investissements importants, représentant plus de 1,2 milliard de dollars australiens (0,74 milliard d'euros) et effectués dans le cadre de partenariats de libre échange,

sont examinés par une commission gouvernementale. Mais M. Morrison a cependant minimisé un récent différend entre Canberra et Pékin, l'Australie ayant interdit au géant chinois des télécoms Huawei de construire le réseau 5G dans le pays, sur fond de soupçons d'espionnage.

"Les pays prennent des décisions dans leur propre intérêt (...) nous respectons les règles et les intérêts des autres pays", a-t-il affirmé.

UE - ROYAUME-UNI

Pas de progrès après le 4^e cycle de négociations post-Brexit (Barnier)

Michel Barnier, négociateur en chef de l'Union européenne (UE) sur le Brexit, a déclaré vendredi qu'aucun progrès significatif n'avait été obtenu à l'issue du quatrième cycle de négociations avec le Royaume-Uni sur les relations post-Brexit.

"Il n'y a pas eu, cette semaine, de progrès significatifs", a regretté le négociateur européen Michel Barnier lors d'une conférence de presse, à l'issue de quatre jours de discussions par visioconférence.

"Nous ne pourrions pas continuer éternellement comme ça", a-t-il averti, soulignant qu'un accord était nécessaire d'ici "le 31 octobre, soit dans un peu moins de 5 mois" pour qu'il ait le temps d'être ratifié par les Etats membres d'ici la fin de l'année.

Mais "je n'ai aucun doute que nous trouverons dans le courant de l'été et au plus tard au début de l'automne un terrain d'entente", a-t-il ajouté.

Son homologue britannique David Frost a lui aussi fait état auparavant dans un communiqué de progrès "limités".

"Le ton de nos discussions a été positif", a-t-il cependant estimé. "Nous sommes sur le point d'atteindre les limites de ce que nous pouvons faire dans le format de discussions à distance (conséquence de l'épidémie du coronavirus, ndlr).

Pour faire des progrès, nous devons clairement intensifier et accélérer notre travail", a poursuivi le Britannique, rejoignant sur ce point Michel Barnier. Selon une source européenne, les négociations ont été particulièrement difficiles cette semaine sur les points conflictuels comme la pêche ou les conditions de concurrence équitables exigées par l'UE (le "level playing field").

"On recule sur bien des sujets", a regretté pour sa part une source proche des discussions.

En résumé, le fossé reste béant à l'issue de cette séance de négociations, la quatrième depuis début mars. Cette absence de progrès rend désormais cruciale la "Conférence de haut niveau" qui doit avoir lieu en juin entre la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, celui du Conseil européen Charles Michel, et le Premier ministre britannique Boris Johnson. Cette rencontre, qui devrait se tenir par visioconférence, doit permettre de dresser un premier bilan des discussions et tenter de les relancer.

Une solution consisterait à étendre la période de transition - et par conséquent la durée des négociations - d'un ou deux ans, comme Londres a la possibilité de le demander d'ici la fin du mois.

ESPAGNE

La production industrielle chute d'un tiers en avril (INE)

L'Espagne a vu sa production industrielle chuter de 33,6% en avril sur un an, en raison du confinement et de la mise en sommeil des activités économiques non essentielles décidée pour lutter contre la pandémie, selon les données officielles publiées vendredi. Ces mesures "ont provoqué une paralysie quasi-totale de la majeure partie du tissu productif industriel durant la première partie du mois d'avril" qui a été suivie par un redémarrage "progressif de l'activité", explique l'Institut national de la statistique (INE) dans son communiqué.

Alors que le pays était déjà soumis à un confinement extrêmement strict depuis le 14 mars, le gouvernement avait ordonné du 30 mars au 9 avril l'arrêt de toutes les activités économiques "non-essentielles", une mesure visant particulièrement la construction et l'industrie, afin de freiner la progression de l'épidémie dans l'un des pays les plus touchés au monde.

L'industrie automobile, la plus durement affectée, a vu sa production chuter de 92% en avril sur un an. Toutes les usines automobiles du pays, deuxième constructeur européen après l'Allemagne, avaient été mises à l'arrêt plusieurs semaines dès la mi-mars. La production a chuté de 70% dans l'industrie textile, de la chaussure et de l'ameublement.

Même l'industrie alimentaire, pourtant quasiment le seul poste de dépenses des ménages pendant le confinement, a vu son rythme de production baisser (-73% sur un an).

L'industrie pharmaceutique est celle qui a le mieux résisté avec un recul annuel de seulement 0,4%.

ORAN - LAC

Un an après la mort massive des poissons d'Oum Ghellaz, le lac se porte bien

Plus d'un an après la catastrophe écologique du lac Oum Ghellaz, plan d'eau situé à l'est d'Oran près de Oued Tlélat et dans lequel des milliers de poissons ont péri en raison de la pollution, des prélèvements effectués par la direction locale de l'environnement ont montré que le site, sa faune et sa flore se portent bien. L'incident de la mort massive de poissons de ce lac, survenu en juin 2019, avait marqué les esprits. Après la visite de la ministre de l'Environnement de l'époque, une commission d'enquête a été constituée.

Les rejets de différentes natures ont été désignés comme cause de l'asphyxie des poissons. "Depuis les choses se sont améliorées", affirme la directrice locale de l'environnement, Samira Dahou, notant que la commission de wilaya pour la surveillance des rejets industriels "suit de manière rigoureuse" les unités industrielles de la région, au nombre de 43 entités.

"Nous avons adressé 13 mises en demeure à l'adresse des unités qui ne respectent pas la réglementation et qui rejettent leurs déchets en milieu naturel, dans les zones humides en l'occurrence", précise-t-elle.

Si le problème des rejets industriels semble être réglé, selon cette responsable, celui des rejets domestiques reste toujours posé en attendant la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (Step) à Oued Tlélat.

Mme Dahou a indiqué que le choix de l'entreprise de réalisation a été déjà effectué par la direction de l'hydraulique. La réalisation de cette Step devrait ainsi prendre en charge les eaux usées des réseaux d'assainissement de la région, avant de les déverser dans les zones humides, à Oum Ghellaz principalement, mais aussi dans le lac Télamine.

Le lac se défend bien

La directrice de l'environnement affirme, cependant, que le lac "se porte bien" grâce à ses capacités naturelles d'autoépuration.

"C'est un lac qui se défend bien", dit-elle, grâce à sa flore qui épure les eaux et assure l'oxygénation.

Une opération de capture d'alevins de carpe a été effectuée, il y a une dizaine de jours, et a révélé que cette espèce qui peuple principalement le lac, s'est bien multipliée depuis la catastrophe de 2019. Les analyses de l'eau effectuées par la SEOR indiquent également que la qualité de l'eau est "vivable" malgré la pollution, révèle la même responsable. "Les pluies enregistrées à la fin du mois de mai ont également contribué à l'amélioration de la qualité de l'eau, car la pollution s'est diluée", explique Mme Dahou. Le lac de Oum Ghellaz abritera, cette année, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'environnement, coïncidant avec le 5 juin, sous le thème "La nature au service de l'homme".

Une deuxième opération de capture d'alevins de carpe sera organisée à cette occasion, indique la directrice de l'environnement, tout en notant que ces alevins seront relâchés dans les étangs et autres étendues d'eau des jardins publics de la wilaya, dans le but de lutter contre la prolifération des moustiques.

"La carpe se nourrit des larves du moustique", note-t-elle, rappelant que l'initiative a été mise en place grâce à un partenariat entre la direction de l'environnement et l'université d'Oran, avec la participation de l'association écologique marine "Barbarous", qui se chargera des opérations de capture des alevins.

MÉTÉO - SAISON

Des températures "au-dessus de la normale" prévues durant cet été

Des températures élevées allant globalement de la "normale à au-dessus de la normale" sont prévues durant cet été (juin-juillet-août), en particulier dans les régions côtières, en raison notamment du "déficit pluviométrique" enregistré durant l'hiver et le printemps derniers, selon les prévisions saisonnières de l'Office nationale de météorologie (ONM).

Les températures prévues pour la saison estivale "devraient être globalement supérieures aux normales à l'échelle du trimestre sur le sud de l'Europe ainsi que le sud de la Méditerranée", a indiqué à l'APS le directeur du Centre climatologique national (CCN), qui relève de l'ONM, Salah Sahabi-Abed.

Il a précisé que "les prévisions consensuelles élaborées dans cette analyse sont issues des résultats des prévisions tournées à Météo Algérie et celles issues de l'ensemble des modèles des centres climatiques des pays de la Méditerranée activant dans le cadre du groupement MEDCOF auquel participe l'Office national de météorologie".

"D'après les résultats, les modèles de prévisions saisonnières prolongent le scénario des prévisions précédentes de la saison hivernale décembre-janvier-février et printanier mars-avril-mai, qui a prévu avec une unanimité remarquable, des conditions de températures anormalement chaudes sur la Méditerranée et l'Algérie et des cumuls pluviométriques saisonniers en dessous à proximité de la normale sur l'ensemble des régions du littoral algérien avec 80% de chance", a-t-il observé. A cet effet, le climat sur le sud de l'Europe et la Méditerranée "devrait en moyenne être plus chaud et plus sec que la normale, sur la saison estivale", selon ces prévisions. L'anticyclone des Açores (zone de hautes pressions qui se manifeste au nord de l'océan Atlantique) "devrait être plus développé qu'habituellement en s'étendant sur l'Europe", a indiqué le directeur du CCN, ajoutant qu'en raison du déficit pluviométrique enregistrée durant les deux précédents trimestres (l'hiver et le printemps), "ces situations anticycloniques prévues de se manifester au-dessus d'un sol sec pourraient augmenter le risque de vagues de chaleur".

"La vigilance reste donc de mise", a-t-il prévenu, "puisque les températures estivales sont prévues d'être anormalement chaudes au-dessus de notre région, ce qui pourrait constituer un danger sur le plan de santé et de confort humain, notamment pour les personnes vulnérables et les malades chroniques". M. Sahabi a expliqué que "l'anticyclone des Açores est une zone de haute pression qui domine les conditions atmosphériques estivales dans les régions tempérées, à l'instar du nord de l'Afrique et l'Europe, et qui, en se renforçant, engendre des situations météorologiques chaudes et sèches".



Il a précisé, à cet égard, que "la présence de ce centre d'action anticyclonique s'étendant sur la région méditerranéenne et le Nord de l'Afrique, y compris l'Algérie (notamment les régions côtières) favorisera des conditions atmosphériques stables, persistantes et chaudes". "De ce fait, les prévisions donnent des températures normales à au-dessus de la normale sur ces régions à 80% de chance", a-t-il indiqué, précisant que "la normale indiquée ici est celle relevée entre 1981-2010", ajoutant que "les prévisions données par le modèle ARPEGE-Climat tourné à MétéoAlgérie confortent les résultats issus de ces centres climatiques de la Méditerranée, en prévoyant des conditions également anormalement chaudes pour la saison d'été". Il est à rappeler que la prévision saisonnière informe sur la vigueur de la saison et dessine la tendance globale des paramètres de précipitations et de températures par rapport aux

quantités et valeurs normales observées habituellement. La prévision saisonnière a donc pour objectif de déterminer le climat moyen sur la saison à venir à l'échelle d'une région ou d'un pays par exemple. "Contrairement aux prévisions à courtes échéances (1 à quelques jours), l'information n'est pas chiffrée, mais donnée sous forme de prévisions qualitatives en forme de classes qui renseignent sur les grandes tendances (plus chaud ou plus froid, plus sec ou plus humide que la normale) avec un taux probabiliste", a indiqué ce spécialiste. Il a souligné que "dans certains cas, aucun scénario dominant ne se dégage: faute d'éléments probants de la circulation atmosphérique à grande échelle susceptibles d'influencer le climat des prochains mois, il sera alors impossible de privilégier une hypothèse", a-t-il fait savoir, ajoutant que "les performances des prévisions saisonnières sont très variables. Elles sont généralement meilleures pour la température que pour les précipitations". La situation "Normale" signifie "la condition qui se trouve proche de la moyenne statistique prise comme référence climatologique calculée sur une période représentative ici de 30 années et appelée communément Normale Climatologique".

"En raison des conditions de températures prévues d'être anormalement élevées, il est fortement recommandé de prendre connaissance des bulletins de prévisions émis quotidiennement par les services de prévisions de Météo Algérie, ainsi que la carte vigilance qui indiquera le niveau requis pour se protéger contre le phénomène de canicule ou de vague de chaleur ou tout autre phénomène dangereux, donné 24h à l'avance et à l'échelle de la wilaya et ce, durant toute la saison estivale", a-t-il notamment recommandé. Il a indiqué, à ce titre, que les citoyens sont invités à télécharger l'application de l'ONM disponible sur le site www.meteo.dz pour se renseigner en détails sur le temps prévu et les alertes météorologiques lancées à l'occasion des phénomènes météorologiques exceptionnels afin de prendre les précautions nécessaires et suivre les consignes dictées.

ENVIRONNEMENT

Nécessité d'assurer une gestion écosystémique des milieux naturels

Préserver la biodiversité tout en assurant une gestion écosystémique des milieux naturels est une nécessité a indiqué jeudi la Direction générale des Forêts (DGF) dans un communiqué à l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement.

La DGF a fait savoir à l'occasion de la célébration de la cette journée mondiale, que les différentes stratégies qu'elle a adoptées en matière de préservation de la biodiversité, assurent une gestion écosystémique des espaces forestiers, des zones arides, des aires protégées et des zones humides.

"La DGF a toujours appuyé le principe des solutions basées sur la nature représentent des alternatives écologiquement et économiquement viables et durables", souligne la même source. Ainsi, de nombreuses actions de développement ont été entreprises tendant à atténuer l'impact sur les ressources naturelles et, par la même faire face aux changements climatiques, note la DGF.

Elle cite parmi ces actions la reconstitution et la protection du patrimoine forestier ainsi que l'aménagement, la protection, la restauration et la valorisation des espaces montagneux, steppiques et sahariens. Il s'agit également du développement et la promotion des biens et services fournis par les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés ainsi que la

conservation et la valorisation de la faune et de la flore et leurs habitats naturels. De plus, des stratégies de conservation par espèce ont été menées par la DGF, afin d'améliorer les connaissances sur les espèces rares en voie de disparition, à l'instar de la mégafaune sahélo saharienne (antilopes et gazelles) et du Guépard du Sahara. Concernant cette espèce hautement emblématique, l'observation par les scientifiques, d'une présence avérée mais sporadique, a incité la DGF, à élaborer la Stratégie nationale et le Plan d'Action pour la préservation de l'espèce, en collaboration avec le Rangewide Conservation Program for Cheetah and Wild Dog "RWCP". Dans ce sillage, deux ateliers ont eu lieu, le premier en 2015 pour l'élaboration du plan d'action, et le second en 2017 pour sa validation.

Les forêts...un espace vital pour contribuer à l'intégrité environnementale

"Grâce à ces efforts, des résultats encourageants ont été rapportés, et l'année 2020 a été marquée par l'observation, une seconde fois, de ce rarissime félin dans son milieu naturel.

Ce constat très encourageant conforte la DGF dans la démarche adoptée en poursuivant sa politique de consolidation des stratégies de conservation des espèces

menacées de disparition", indique le communiqué.

Par ailleurs, selon la DGF, "le secteur des Forêts a un rôle considérable à faire valoir pour contribuer à l'intégrité environnementale du pays, en portant l'emblème de cette journée mondiale et de sa thématique annuelle, et en stipulant qu'il n'y a pas d'environnement sain sans forêt saine".

Au niveau mondial, la DGF rappelle que l'Organisation des Nations Unies (ONU), consciente que la protection de l'environnement est l'enjeu du siècle, a désigné le 5 juin comme Journée mondiale de l'Environnement, qui permettra d'asseoir une politique environnementale basée sur la durabilité. "Depuis son adoption en 1974, cette journée est devenue une plate-forme mondiale de sensibilisation du public sur l'importance accordée aux bienfaits d'un environnement sain, essentiel pour le bien-être des populations", explique la DGF.

Le thème de cette année est "la biodiversité", car l'année 2020 devait être cruciale pour la diversité biologique, des événements majeurs étaient prévus, le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN, la 15e Conférence des parties (COP15) de la Convention sur la Diversité Biologique et le Forum des Nations unies sur la biodiversité, tous reportés à 2021 à cause de la pandémie. Dans le

cadre de la préservation de la biodiversité au niveau mondial, la DGF fait observer que la communauté scientifique n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme. La Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique pour la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES), a publié un rapport alarmant en 2019, affirmant que l'ampleur de la destruction de la nature n'a jamais atteint ce stade, près d'un million d'espèces animales et végétales risqueraient de disparaître. Les principaux facteurs mondiaux responsables étant le changement climatique, les espèces envahissantes, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution et l'urbanisation. "Ce rapport a démontré le rôle crucial et la responsabilité des activités humaines dans la perte de la biodiversité, une évaluation qui a également indiqué que des solutions existent, qu'elles sont fondées sur la nature et qu'il n'est pas trop tard pour agir", poursuit le communiqué. Ainsi, un appel à l'action pour lutter contre la dégradation des écosystèmes naturels, "et la Journée mondiale de l'Environnement nous invitent à repenser la manière dont nos systèmes économiques ont évolué et l'impact qu'ils ont sur l'environnement", estime la DGF.

EUROPE - CORRUPTION

Le Conseil de l'Europe exhorte les Etats membres à intensifier leurs efforts de lutte

L'organe anticorruption du Conseil de l'Europe a exhorté mercredi les Etats membres à faire davantage dans la lutte contre la corruption sous peine de voir la "confiance" dans les politiques déjà "très faible" continuer "à se dégrader".

"Les Etats ont fait des progrès mais ils devraient intensifier leurs efforts pour mettre pleinement en oeuvre les recommandations du Groupe d'Etats contre la Corruption (Greco)", qui publie mercredi son rapport annuel, a indiqué dans un communiqué la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejcinovic Buric.

Portant sur 2019, le texte passe au crible les mesures prises par les Etats membres du Greco "pour prévenir la corruption chez les parlementaires, les juges et les procureurs, ainsi que dans les gouvernements centraux (...) et les services répressifs", précise le communiqué. Dans ses conclusions, le rapport relève ainsi que le taux de "conformité" avec ses recommandations contre la corruption "a (légèrement) augmenté" en 2019,



avec "36% (...) pleinement mises en oeuvre". Parmi elles, les recommandations adressées aux parlementaires "affichaient le plus faible niveau de conformité" (27%), contre 37% pour les juges et 46% pour les procureurs, pointe le texte.

"Ceci explique dans une large mesure pourquoi la

confiance des gens dans la politique est très faible et continuera de se dégrader si les responsables politiques n'améliorent pas leur niveau de conformité par rapport aux normes d'intégrité", a mis en garde Marin Mrcela, président du Greco. Celui-ci s'est dit également "préoccupé par les allégations largement

répandues ces dernières années sur la corruption qui sévirait dans de nombreux pays parmi les personnes responsables d'institutions publiques".

"Les personnalités politiques, quelle que soit leur affiliation, doivent diriger par l'exemple et c'est l'exemplarité qui est attendue d'eux", a-t-il insisté.

En ce qui concerne la corruption au sein des gouvernements, le Greco "a souvent décelé des dysfonctionnements dans la manière dont certains (...) traitent le lobbying, les conflits d'intérêt et le pantouflage dans les gouvernements centraux", regrette le communiqué.

Réunissant les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, le Bélarus, le Kazakhstan et les Etats-Unis, le Greco a été créé en 1999 pour améliorer la capacité de ses membres à lutter contre la corruption.

FRANCE

La justice saisie après de nouvelles accusations de "racisme" dans la police

Le gouvernement français a saisi vendredi la justice après la publication de messages racistes sur Facebook attribués à des membres des forces de l'ordre, en pleine vague d'indignation liée à la mort de George Floyd aux Etats-Unis et de mobilisation en France contre les violences policières.

Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a réagi au lendemain de la publication par le site d'information Streetpress d'une enquête révélant l'existence d'un groupe Facebook "TN Rabiot Police Officiel", censé être réservé aux forces de l'ordre et qui compterait 8.000 membres.

Selon l'enquête, de très nombreux messages haineux, racistes, sexistes, homophobes et vulgaires y sont échangés.

"S'ils sont avérés, ces propos inacceptables sont de nature à porter gravement atteinte à l'honneur de la police et de la gendarmerie nationales", a-t-on commenté dans l'entourage du ministre.

M. Castaner, qui avait promis mercredi une "sanction" pour "chaque faute, chaque excès, chaque mot, y compris des expressions racistes" au sein des forces de l'ordre, a donc saisi le Parquet de Paris en vertu de l'article 40 du Code de procédure pénale.

Celui-ci impose à "toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit", d'en donner avis sans délai au procureur de la République.

De nouvelles actions contre les violences policières sont prévues samedi dans plusieurs villes de France, malgré les règles sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, qui interdisent les manifestations de plus de dix personnes.

RUSSIE - POLLUTION

La progression de la pollution au carburant dans l'Arctique russe "stoppée"

La progression de 20.000 tonnes d'hydrocarbures échappés d'une centrale thermique et qui se sont déversés dans une rivière de l'Arctique russe a été "stoppée", a déclaré le ministère russe des Situations d'urgence.

"La progression des hydrocarbures a été stoppée. Ils ne vont plus nulle part" grâce au déploiement d'un barrage de confinement flottant, a déclaré un représentant du ministère russe des Situations d'urgence de la région de Krasnoïarsk, ajoutant que le pompage du carburant avait commencé.

"Des efforts sont faits pour éliminer la pollution", a poursuivi cette source, citée par l'AFP.

Il n'était pas en mesure de dire si la progression du carburant a été stoppée sur la rivière Ambarnaïa ou sur le lac Piassino, ce qui serait beaucoup plus grave car ses eaux s'écoulent dans le fleuve du même nom, très important pour la région.

L'un des réservoirs de diesel d'une centrale thermique appartenant à une filiale du géant minier Norilsk Nickel s'est effondré la semaine dernière, provoquant une fuite de 20.000 tonnes d'hydrocarbures.

Cette pollution est considérée par les organisations écologiques comme le pire accident écologique dû aux hydrocarbures dans la région et les secours sont à pied d'oeuvre pour tenter de limiter les dégâts, dans un contexte rendu compliqué par les difficultés d'accès au site et la faible profondeur de la rivière, qui empêche les opérations en bateau.

Le président russe Vladimir Poutine est par ailleurs monté au créneau mercredi, décrétant un état d'urgence et lançant publiquement des responsables locaux, notamment le président de la filiale de Norilsk Nickel, qui aurait tardé à réagir. L'entreprise a nié toute défaillance.

Vendredi, le ministre des Situations d'urgence s'est rendu sur place pour suivre le déroulement des opérations de secours.

Dans un communiqué, le ministère a assuré que "200 tonnes de carburant et de lubrifiants ont été collectées" jusqu'à présent.

Selon Norilsk Nickel, le réservoir a été endommagé quand les piliers enfoncés dans le permafrost qui le soutenaient "depuis 30 ans" ont commencé à s'enfoncer, un accident qui pourrait être attribué à la fonte du permafrost due au changement climatique.

APS

CLIMAT - RÉCHAUFFEMENT

Le monde vient de connaître son mois de mai le plus chaud jamais enregistré (Onu)

Le monde vient de connaître le mois de mai le plus chaud jamais enregistré et de nouvelles données importantes montrent que les causes et les indicateurs du changement climatique ont atteint de nouveaux sommets, alertent les Nations Unies.

"Mai 2020 a été le mois de mai le plus chaud jamais enregistré, selon un ensemble de données reconnues au niveau international.

Les niveaux de dioxyde de carbone dans une station d'observation de référence ont également établi un nouveau record", a signalé l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans un communiqué publié vendredi.

L'OMM avertit que cela aura un impact majeur sur la biodiversité et les écosystèmes - le thème de la Journée mondiale de l'environnement - ainsi que sur le développement socio-économique et le bien-être humain.

Selon le service Copernicus sur le changement climatique (C3S), mis en oeuvre par le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme au nom de la Commission européenne, "Mai 2020 a été le mois de mai le plus chaud jamais enregistré".

Il a fait 0,63 C de plus que la moyenne des mois de mai de 1981 à 2010.

Les températures les plus élevées ont été enregistrées dans certaines parties de la Sibérie, où elles ont dépassé de 10 C la moyenne.

Elles ont également été nettement supérieures à la moyenne dans l'ouest de l'Alaska, le long des Andes qui bordent le Chili et l'Argentine, et dans les régions de l'Antarctique occidental et oriental.

Il a également fait beaucoup plus chaud que la moyenne dans l'ouest de l'Amérique du Nord, dans l'extrême nord et le sud de l'Amérique du Sud, dans le nord-ouest, le centre et le sud-ouest de l'Afrique et dans le sud-est de l'Asie. Selon les données du C3S, les régions où la température

est inférieure à la moyenne comprennent la plupart du centre et de l'est du Canada, l'est des Etats-Unis, le sud du Brésil, certaines parties de l'Asie du Sud et l'Australie.

Toutes les conclusions du rapport sont basées sur des analyses informatiques utilisant des milliards de mesures provenant de satellites, de navires, d'avions et de stations météorologiques du monde entier.

Les données Copernicus sont utilisées par l'OMM, ainsi que les données de la NOAA, de la NASA, du Met Office du Royaume-Uni et de l'Agence météorologique japonaise pour établir des statistiques sur la température mondiale.

Selon l'Organisation météorologique mondiale, des températures supérieures à la moyenne sont attendues dans de nombreuses régions du monde au cours des premiers mois de 2020.

Les concentrations de CO2 ont atteint un pic en mai

Les concentrations de dioxyde de carbone (CO2) mesurées à la station d'observation de Mauna Loa à Hawaii (Etats-Unis) ont atteint en mai un pic saisonnier de 417,1 parties par million pour 2020, le plus haut relevé mensuel jamais enregistré, selon les scientifiques de la NOAA et de la Scripps Institution of Oceanography de l'Université de Californie à San Diego.

Les concentrations de CO2 sont soumises à des fluctuations saisonnières et régionales.

Le maximum saisonnier se produit généralement au début du printemps de l'hémisphère nord, avant que la croissance de la végétation n'absorbe le CO2 de l'atmosphère.

Les niveaux de CO2 sont plus faibles pendant le reste de l'année.

La moyenne mondiale annuelle ne sera donc pas aussi élevée que le chiffre mensuel du Mauna Loa.

Les valeurs mensuelles de CO2 à Mauna Loa ont dépassé pour la première fois le seuil de 400 ppm en



2014, et se situent maintenant à des niveaux que l'atmosphère n'avait pas connus depuis plusieurs millions d'années.

Mauna Loa est la station d'observation la plus ancienne et est considérée comme une référence dans le programme de la Veille de l'atmosphère globale de l'OMM, qui consiste en des stations d'observation dans plus de 50 pays et qui surveille les tendances mondiales.

"Les progrès en matière de réduction des émissions ne sont pas visibles dans le registre du CO2", a déclaré Pieter Tans, le scientifique principal du Laboratoire de surveillance mondiale de la NOAA.

"Nous continuons à engager notre planète - pour des siècles ou plus - dans un réchauffement global, une augmentation du niveau de la mer et des événements météorologiques extrêmes chaque année", a-t-il averti.

Aussi, si les humains devaient soudainement cesser d'émettre du CO2, il faudrait des milliers d'années pour que nos émissions de CO2 jusqu'à présent soient absorbées dans les profondeurs de l'océan et que le CO2 atmosphérique revienne aux niveaux préindustriels.

S A N T É - A L G É R I E

LES ESSAIS CLINIQUES SUR L'HYDROXYCHLOROQUINE REPRIS

L'Algérie confortée dans sa position par l'OMS

L'annonce par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la reprise des essais cliniques sur l'hydroxychloroquine, neuf jours après les avoir suspendus, conforte la position de l'Algérie qui a décidé de ne pas renoncer à l'utilisation de cette molécule dans le traitement contre le nouveau coronavirus (Covid-19).

Fin avril, l'Organisation a lancé des essais cliniques portant notamment sur l'hydroxychloroquine, baptisés "Solidarité", dans le but de trouver un traitement efficace contre le Covid-19.

Le 25 mai, l'autorité sanitaire mondiale avait annoncé la suspension des essais portant sur l'hydroxychloroquine suite à la publication d'une étude dans la revue médicale "The Lancet" jugeant "inefficace" voire "néfaste" le recours à la chloroquine ou à ses dérivés comme l'hydroxychloroquine contre le Covid-19.

Mais alors que la revue The Lancet a pris ses distances mardi soir avec l'étude, en reconnaissant dans un avertissement formel que "d'importantes questions" planaient à son sujet, l'OMS a publié ses conclusions plus tôt que prévu.

"Nous sommes maintenant assez confiants quant au fait de ne pas avoir constaté de différences dans la mortalité", a déclaré mercredi Soumya Swaminathan, scientifique en chef de l'OMS, au cours d'une conférence de presse virtuelle depuis le siège de l'organisation à Genève. Après analyse des "données disponibles sur la mortalité", les membres du Comité de sécurité et de suivi ont estimé "qu'il n'y a aucune raison de modifier le protocole" des essais cliniques, a insisté le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse virtuelle. Le Groupe exécutif de l'essai Solidarité, qui représente les pays participants, "a reçu cette recommandation et approuvé la poursuite de toutes les dimensions des essais, y compris sur l'hydroxychloroquine", a-t-il dit. "Le Groupe exécutif communiquera avec les principaux chercheurs en charge de l'essai au sujet de la reprise de dimension hydroxychloroquine de l'essai", a-t-il détaillé.

Pour l'Algérie, l'hydroxychloroquine a prouvé son efficacité

Depuis fin mars dernier, des milliers d'Algériens contaminés ont reçu un traitement à base d'hydroxychloroquine, selon le docteur Djamel Fourar, porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie.

Mercredi, le docteur Fourar a précisé que le nombre de patients ayant bénéficié du protocole de traitement en vigueur (basé sur l'hydroxychloroquine) s'élève à 18 681, comprenant 8 305 cas confirmés, selon les tests virologiques (PCR) et 10 376 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner. Lors du dernier Conseil des ministres, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid, a affirmé que le protocole de traitement adopté depuis le 23 mars dernier et basé sur l'utilisation de cet anti-paludique, "a prouvé son efficacité avec le rétablissement de 98,2% des patients atteints sur un total de plus de 16.000 cas traités".

Dans son exposé présenté lors de ce Conseil des ministres, M. Benbouzid a fait état d'une "stabilité de la situation sanitaire dans le pays ayant permis une reprise des activités sanitaires au niveau des hôpitaux, y compris les interventions chirurgicales non urgentes et l'enregistrement d'indicateurs positifs à la faveur de l'activation et du renforcement des mesures sanitaires". Le ministre de la Santé a défendu, dès mars dernier, le choix fait par le comité scientifique d'utiliser la chloroquine pour traiter le coronavirus, estimant que l'Algérie n'a "pas d'autres choix".

"Nous ne sommes pas dans l'erreur", avait-il déclaré à la presse en marge d'une visioconférence avec un expert du ministère chinois de la santé. M. Benbouzid a soutenu que l'approche thérapeutique adoptée par l'Algérie a été "validée par le comité scientifique" installé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. "Le choix de cet antipaludique pour soigner les malades atteints du Covid-19 s'est fait au regard des expériences menées dans d'autres pays qui ont un système de santé de qualité", a-t-il expliqué, citant, à ce titre, le cas de la Chine qui "semble avoir réussi à contenir l'épidémie".

Evoquant le débat actuel autour de la chloroquine, le ministre a affirmé que les scientifiques restent encore partagés sur le réel potentiel de cette molécule.

CORONAVIRUS

104 nouveaux cas, 156 guérisons et 9 décès en durant les dernières 24h

Cent-quatre (104) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 156 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total de cas confirmés s'élève ainsi à 9.935, soit 22,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 690, alors que le nombre des patients guéris passe à 6.453, a précisé M. Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de M'sila (deux cas), Blida, Bouira, Souk Ahras, Bechar, Sétif, Bejaia et Constantine, a indiqué M. Fourar, ajoutant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des cas de décès.

En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux infé-



rieurs au taux national, alors que 17 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus

durant les dernières 24 heures.

Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié

du protocole de traitement en vigueur s'élève à 18.950, comprenant 8.459 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 10.491 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a ajouté M. Fourar, précisant que 22 patients sont actuellement en soins intensifs.

Enfin, le même responsable a rappelé l'impératif de faire preuve de "prudence permanente, de respecter strictement les conditions d'hygiène, de la distanciation sociale, du confinement ainsi que de porter obligatoirement le masque, en toutes circonstances, afin d'endiguer la pandémie".

MINISTRE DE LA SANTÉ :
"Plus de 98% de guérisons sur un total de 3.021 dossiers médicaux"

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid a indiqué mercredi que "les résultats du suivi médical font ressortir un taux de 98,02% de guérisons sur un total de 3.021 dossiers médicaux de patients infectés par le nouveau coronavirus".

Intervenant en marge de la présentation du bilan quotidien de l'évolution de la pandémie de Covid-19 en Algérie, M. Benbouzid, qui préside le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, a précisé que "les résultats du suivi médical font ressortir un taux de 98,02% de guérisons sur un total de 3.021 dossiers médicaux de patients infectés par le nouveau coronavirus et un taux de décès de 1,08%", ajoutant que "la majorité des patients décédés étaient âgés de plus de 60 ans ou présentaient des comorbidités".

Concernant les effets indésirables du protocole thérapeutique appliqué, le ministre a affirmé que "le Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPMP) a reçu jusqu'au 2 juin en cours 41 rapports faisant état majoritairement d'effets indésirables mineurs tels que des troubles digestifs et des démangeaisons et de 9 cas d'effets

indésirables cardiaques en voie d'amélioration".

Benbouzid a rappelé que "le nombre de patients ayant bénéficié de ce protocole thérapeutique jusqu'au 2 juin 2020 est de 18.545 patients, dont 8.256 cas confirmés par tests PCR et 10.289 cas suspects au scanner thoracique". Il a expliqué dans ce cadre que le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus a également recommandé la prescription des anti-inflammatoires (Cortizone) et des anticoagulants pour améliorer le traitement et éviter toutes complications. A la lumière de ces résultats, le ministre a souligné que tous les médecins traitant la Covid-19 "sont satisfaits de ce traitement basé sur l'Hydroxychloroquine et l'Azithromycine et ont décidé de poursuivre sa prescription, en respectant les conditions médicales recommandées par le comité scientifique en date du 23 mars 2020, consistant à appliquer ce protocole thérapeutique en milieu hospitalier, si il n'y a pas de contre-indications".

Les médecins insistent sur l'impératif d'un suivi médical clinique et virologique permanent et d'une prise de précautions en cas d'effets secondaires", a encore ajouté le ministre. Pour ce qui est du taux



d'occupation des lits de réanimation, le ministre a fait état d'une baisse du taux qui se situe autour de 15,95%.

De même qu'il a été enregistré une "baisse sensible et constante" du nombre de décès dont le taux est passé de 14% à 6,92% contre une hausse des cas de rétablissement qui a atteint actuellement 6.218 cas, sachant que le nombre des cas rétablis ces derniers jours était supérieur à celui des nouveaux cas enregistrés.

"L'Algérie a atteint le pic le 29 avril dernier"

L'Algérie a atteint le pic de contamination par le coronavirus, le 29 avril dernier avec 199 cas déclarés, a affirmé vendredi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid, soulignant que la situation actuelle "relativement stable" a permis d'engager un déconfinement graduel.

"Je pense que nous avons atteint notre pic de contamination le 29 avril où il y a eu 199 cas.

Nous sommes dans une situation relativement stable qui a permis d'engager un déconfinement graduel", a déclaré le ministre à la télévision publique algérienne, précisant que son département "n'a jamais utilisé plus de 17% de lits de réanimation".

Il a expliqué que le gouvernement prend des mesures permettant à certains secteurs de rouvrir leur activité, en fonction des recommandations émises par le Comité scientifique de suivi de

l'évolution de la pandémie du Coronavirus, rappelant le déconfinement "partiel et graduel" qui a déjà été entamé.

Le ministre a fait savoir que son département, ainsi que le comité scientifique, sont en relation avec les secteurs concernés par l'ouverture de leur activité, précisant, à ce propos, avoir eu un "regard" sur les plans de déconfinement des secteurs de l'habitat, du tourisme, de la jeune et des sports où "quelques retouches ont été rajou-

tées". M. Benbouzid a indiqué, d'autre part, que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a pris les mesures sanitaires nécessaires pour une éventuelle réouverture des mosquées, tout en rappelant que la reprise des activités économiques, commerciales et de services sera entamée à partir de dimanche prochain et scindée en deux phases, d'après le plan de déconfinement établi par le gouvernement.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Plus de 6,7 millions de contaminations et près de 400.000 décès

Plus de 6,7 millions de cas de contamination au coronavirus (Covid-19) et près de 400.000 décès ont été recensés dans le monde jusqu'à samedi, selon un nouveau bilan de la pandémie se basant sur des chiffres officiels rapporté par les médias.

Ce samedi 6 juin, le virus Covid-19 touche 6.740.361 cas confirmés et a fait au total 394.984 morts dans le monde.

L'Amérique latine est désormais le nouvel épicentre de la pandémie tandis que le bilan reste élevé aux Etats-Unis qui comptent samedi 1.897.838 cas recensés.

Selon l'institut Johns Hopkins, le nombre de décès augmente ce jour avec 922 morts en 24h (1.021hier), soit 109.143 décès au total.

Même si la pandémie ralentit dans le pays depuis le pic atteint à la mi-avril, les professionnels de la santé s'inquiètent, avec les manifestations contre la brutalité policière et le racisme, d'une résurgence dans les semaines à venir.

Le Brésil, qui dévoile un bilan catastrophique qui ne cesse de grimper, est considéré comme le nouvel épicentre de la pandémie, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il devient le 3e pays le plus endeuillé, dépassant le bilan de l'Italie. Il enregistre samedi 1.358 morts en 24h et dénombre 646.006 cas recensés et 33.689 décès au total. Tandis que la situation s'aggrave au Pérou qui compte désormais 183.198 cas de contaminations et 5.162 décès. C'est le second pays le plus touché en Amérique latine après le Brésil.

Au Mexique, le nombre de morts dû au coronavirus a doublé en 24h avec 816 décès recensés contre 1.092 la veille.

Au Chili, l'épidémie s'accélère et compte près de 5000 nouvelles contaminations en 24 heures. Le pays dénombre 118.292 cas recensés et 1.556 morts au total dont 81 cas des dernières 24 heures. En Russie, le bilan du nombre de morts grimpe. Les autorités comptent désormais 449.256 cas détectés pour 5.520 morts dont 136 décès



ces dernières 24h.

Moscou commence son déconfinement malgré de nombreux cas quotidiens.

La Chine déclare, de son côté, trois nouveaux cas importés de contamination et dénombre 83.030 cas au total et 4.634 morts au vendredi 5 juin. Le pays avait annoncé jeudi une reprise très limitée des vols internationaux la semaine prochaine. Les passagers devront toutefois être testés à leur arrivée sur le sol chinois. "Aucun des 300 cas asymptomatiques de COVID-19 découverts lors de la campagne de tests de masse dans la ville n'a contaminé d'autres individus", a affirmé un expert chinois se basant sur des résultats de tests effectués sur plus de trois millions de personnes.

En Europe, le Royaume-Uni comptabilise 283.311 cas et dépasse samedi la barre des 40.000 décès avec 40.261 morts au total. Le bilan remonte encore et on comptait vendredi 357 morts en 24h (176 la veille), tandis qu'en Italie, on a compté 85 décès de plus en 24h (88 la veille) vendredi, portant le nombre de morts à 33.774 au total depuis le début de l'épidémie. Le nombre total de cas recensés est de 234.531. En France, le der-

nier bilan fourni par les autorités sanitaires vendredi concernant la pandémie de COVID-19, fait état de 153.055 cas confirmés et de 29.111 morts au total. On recense 46 morts ces dernières 24h dans les hôpitaux. Ce bilan ne comprend pas les décès dans les établissements sociaux et médico-sociaux au cours des dernières 24 heures.

L'Espagne a compté un décès ces dernières 24 heures et 52 au cours des 7 derniers jours. Le nombre total de morts s'élève à 27.134. Le pays compte désormais plus de 240.978 cas recensés. Au dernier bilan vendredi en Belgique, on dénombre 140 nouveaux cas confirmés d'infection au covid-19, ce qui porte à 58.907 le nombre de cas confirmés au total.

Les autorités sanitaires déclarent 9.566 décès (+29 en 24h). En Allemagne, le bil an est en nette baisse.

Le pays compte ce samedi 184.924 cas recensés pour 8.658 décès (+23), tandis qu'au Portugal, on compte 33.969 cas et 1.465 morts (+10) samedi. La Suède dépasse la barre des 4.000 morts depuis le début de l'épidémie. C'est l'un des rares pays à ne pas avoir choisi l'option confinement, mais juste des recommandations. Le pays

reconnait s'être trompé dans le choix de ne pas confiner la population.

On compte ce samedi 6 juin 42.939 cas infectés et 4.639 décès (+77).

La Suisse compte ce samedi 1.921 (+0) décès pour 30.936 cas déclarés.

Le pays a décidé de rouvrir plus tôt ses frontières avec tous les pays de l'UE le 15 juin, une mesure réclamée par l'Italie. Par ailleurs, l'Iran a annoncé près de 3.000 nouvelles contaminations au cours des dernières vingt-quatre heures, soit la plus forte hausse enregistrée depuis deux mois dans le pays. Le pays recense 63 décès en 24h, soit 8.134 au total.

Le pays comptabilise désormais 167.156 cas déclarés.

En Inde, les cas de contamination au coronavirus se multiplient dans les campagnes et le pays recense désormais 236.954 confirmés exactement et 6.649 (+286) morts.

En Corée du Sud, suite à l'émergence de nouveaux clusters de contamination dans la région métropolitaine de Séoul, des mesures sanitaires plus renforcées sont appliquées dans cette zone abritant la moitié de la population du pays. On compte à ce jour 11.719 cas pour 273 décès recensés (+0 en 24h).

Le Japon compte 16.958 cas recensés au total et 916 (+5) décès ce samedi. Le gouvernement a annoncé la levée de l'état d'urgence dans tout l'archipel. L'épidémie reste toutefois modérée en Afrique.

L'Afrique du Sud compte 43.434 cas recensés ce samedi et 908 (+60) morts, alors qu'en Egypte, l'un des pays les plus touchés, on signale 1.348 nouveaux cas de contaminations au coronavirus.

Le pays compte actuellement 314.15 cas au total et 1.166 décès dont 40 ces dernières 24h.

GRANDE BRETAGNE
Le Royaume-Uni dépasse le seuil des 40.000 décès liés au virus

Le Royaume-Uni a dépassé vendredi le seuil des 40.000 décès de personnes testées positives au nouveau coronavirus, qui selon une étude accélère légèrement sa propagation, un constat inquiétant au moment où le pays tente un progressif déconfinement. A la date de jeudi 16h00 GMT, 40.261 morts de personnes testées positives à la maladie avaient été enregistrés, une augmentation de 357 en 24 heures, pour 283.311 contaminations officiellement recensées, a indiqué le ministère de la Santé. C'est le deuxième plus lourd bilan au monde, après les Etats-Unis. Mais le pays présente, selon plusieurs études comparatives, la surmortalité la plus élevée au monde rapportée à sa population.

Le bilan total de la maladie est en réalité plus lourd que ces chiffres limités aux tests positifs: les services de statistiques britanniques (ONS) avaient déjà recensé à début juin plus de 48.000 décès dont la maladie Covid-19 était la cause suspectée. Selon une étude de l'ONS publiée vendredi, la propagation du virus a baissé d'un tiers pendant la dernière semaine de mai avec plus de 5.500 contaminations par jour est mées en Angleterre. Mais des signes récents font craindre une recrudescence au moment du déconfinement.

Une étude menée par les autorités de santé anglaises (PHE England) et des chercheurs de l'université de Cambridge a montré que les taux de transmission du Covid-19 (R) grimpaient dans toutes les régions anglaises, une nouvelle inquiétante alors que le gouvernement espère assouplir davantage les mesures de confinement prises fin mars. "Nos estimations montrent que les taux de transmission (R) ont augmenté bien qu'ils restent inférieurs à 1 pour la majeure partie de l'Angleterre, c'est prévisible au moment où nous sortons progressivement du confinement", a déclaré dans un communiqué, la directrice médicale de la santé publique en Angleterre, Yvonne Doyle. Le Royaume-Uni a rouvert certaines classes de maternelle et de primaire cette semaine et prévoit la réouverture des magasins "non essentiels", vendant livres, vêtements ou jouets, le 15 juin.

Pour éviter l'importation de nouveaux cas de l'étranger, le pays va appliquer à partir de lundi une quarantaine pour les passagers arrivant de l'étranger.

L'ONS estime qu'une personne sur 1.000 en Angleterre a été contaminée par le virus dans la deuxième quinzaine de mai, dont moins du tiers (29%) ont ressenti les symptômes.

FRANCE
L'épidémie de Covid-19 sous contrôle

L'épidémie de Covid-19 est actuellement "contrôlée" en France, a déclaré vendredi le président du Conseil scientifique, le professeur Jean-François Delfraissy. "Le virus continue à circuler, en particulier dans certaines régions (...) mais il circule à une petite vitesse. Là où on avait à peu près plusieurs dizaines de milliers de cas, autour de 80.000 nouveaux cas par jour début mars avant le confinement, on estime qu'on est maintenant autour de 1.000 cas à peu près", a-t-il expliqué sur la radio France Inter. "Ca montre bien qu'il y a une réduction importante. Et puis surtout, on a tous les outils pour dépister ces nouveaux cas. On a les tests, on a tout un système ensuite d'isolement et de contact des contacts, qui permet d'éviter évidemment l'extension", a ajouté le Pr Delfraissy, spécialiste d'immunologie.

Le conseil scientifique, chargé de guider les pouvoirs publics dans la gestion de la crise liée au Covid-19, a publié jeudi un nouvel avis recommandant de se préparer à "quatre scénarios probables" pour les mois à venir, allant d'une "épidémie sous contrôle" à une "dégradation critique". "Nous pensons que c'est le scénario numé ro un, c'est-à-dire un contrôle de l'épidémie, qui est le plus probable. C'est lié à la fois aux conséquences du confinement, c'est lié au fait que ce virus est peut-être sensible à une certaine forme de température", a indiqué M. Delfraissy. Le nombre de patients en réanimation en France continue de baisser quotidiennement, avec un peu plus de 1.000 patients dans un état grave contre plus de 7.000 il y a deux mois. 29.065 personnes sont mortes de la maladie en France, depuis le début de l'épidémie.

APS

ETATS-UNIS

Un peu plus de 900 morts en 24h

Le nombre coronavirus a fait 922 décès supplémentaires en 24 heures aux Etats-Unis, selon le comptage à 20h30 vendredi (00h30 GMT samedi) de l'université Johns Hopkins, qui fait référence. Cela porte à plus de 109.000 le nombre total de morts dans le pays, où plus de 1.894.000 cas ont par ailleurs été recensés, d'après les chiffres de l'université actualisés en continu.

Quelque 491.000 personnes sont déclarées guéries. Les Etats-Unis sont, en valeur absolue, de loin le pays le plus touché par la pandémie, tant en nombre de décès que de

cas diagnostiqués. Mais rapporté à la population, plusieurs pays européens - dont la France, l'Italie ou l'Espagne - comptent plus de morts par habitant que l'Amérique. Donald Trump a affirmé vendredi que les Etats-Unis avaient "largement surmonté" la pandémie de Covid-19.

Il a de nouveau appelé les gouvernements des Etats à lever le confinement et autres restrictions toujours en vigueur. S'ils ont déploré jusqu'à plus de 3.000 morts en une journée mi-avril, les Etats-Unis enregistrent actuellement encore autour de 1.000

morts et 20.000 nouveaux cas chaque jour. Selon une moyenne de neuf modèles épidémiologiques réalisées par des chercheurs de l'université du Massachusetts, le nombre de décès du Covid-19 devrait avoisiner les 127.000 morts dans le pays d'ici le 27 juin.

Même si la pandémie ralentit dans le pays depuis le pic atteint à la mi-avril, les professionnels de santé s'inquiètent, avec les manifestations actuelles contre la brutalité policière et le racisme, d'une résurgence dans les semaines à venir.

OMS

Le port du masque en cas de "transmission généralisée"

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé vendredi le port du masque en cas de transmission généralisée du nouveau coronavirus et lorsqu'il est difficile de maintenir une distance physique.

"Compte tenu de l'évolution des données, l'OMS conseille aux gouvernements d'encourager le grand public à porter des masques lorsque la transmission est généralisée et la distance physique difficile, par

exemple dans les transports publics, dans les magasins ou dans d'autres milieux fermés ou très fréquentés", a déclaré le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse virtuelle. "Deuxièmement, dans les zones de transmission communautaire, nous recommandons que les personnes âgées de 60 ans ou plus ou ceux qui souffrent d'affections médicales préexis-

tantes portent un masque médical dans les situations où la distanciation physique n'est pas possible", a-t-il ajouté. En outre, dans les zones où la transmission est généralisée, l'OMS recommande désormais à toutes les personnes travaillant dans les secteurs cliniques des établissements de santé de porter un masque médical, alors que jusqu'à présent elle ne le conseillait qu'à ceux qui s'occupaient directement des patients

atteints du Covid-19. "Cela signifie, par exemple, que lorsqu'un médecin fait une ronde dans une unité de cardiologie ou de soins palliatifs, ou il n'y a pas de patients de Covid-19 confirmés, il doit quand même porter un masque médical", a expliqué le chef de l'OMS. Il a souligné que ces nouvelles directives avaient été élaborées après examen des données disponibles et consultations de nombreux experts et groupes de la société civile.

CERVICALES

COMMENT EN PRENDRE SOIN ?

Le cou douloureux et raide après des heures passées devant un ordinateur, les épaules qui tirent et semblent dures comme de la pierre. Ces symptômes vous parlent ? Suivez nos conseils et prenez votre nuque en main !

Les bonnes positions au bureau et en voiture

A votre poste de travail. Installez-vous correctement : le fauteuil doit être réglé pour que les cuisses et les jambes forment un angle droit. Les coudes, eux aussi à angle droit, sont au niveau du plan de travail. Des accoudoirs sont un plus, car ils permettent de répartir les points d'appui. Enfin, quand la fatigue gagne, au lieu de vous pencher vers l'avant, calez-vous bien dans votre fauteuil, en faisant reposer votre tête sur le haut du dossier.

Devant votre ordinateur. Le clavier et l'écran doivent être dans le même axe. Ce dernier est placé à la hauteur de vos yeux, assez près pour que vous puissiez lire sans vous pencher vers l'avant.

En voiture. Là aussi, réglez le siège afin que vos jambes forment un angle droit. L'appui-tête vous soutient légèrement en arrière. Vous devez vous sentir dans une position confortable.

En faisant un créneau. Ne vous tournez pas le cou pour voir derrière vous. Mais posez votre bras sur le siège passager et tournez le haut du corps d'un seul bloc.

En marchant. Adoptez la « mannequin attitude » : tenez-vous droite, redressez la tête comme si un livre était posé dessus, les épaules vers l'arrière. Votre silhouette y gagnera en élégance. Et c'est médicalement recommandé !

Les exercices qui soulagent

Toutes les demi-heures et dès que vous sentez la douleur gagner du terrain, consacrez une ou deux minutes à l'un des exercices suivants.

Bitez. Dos bien droit, épaules basses, en vous concentrant sur votre respiration, étirez le cou comme si vous vouliez toucher le plafond avec le sommet du crâne, puis relâchez. Variante : mains croisées sur la tête, essayez de vous grandir vers le ciel contre la résistance des mains.

Relaxe. Tête droite, faites des séries de moulins avec vos épaules, d'avant en arrière puis d'arrière en avant. Parfait pour chasser vite fait les tensions au niveau des épaules et de la nuque.

QUESTION DE POSTURE

Nous sommes de plus en plus nombreuses à avoir mal au cou, tendance que le Dr Tintrelin explique de façon simple : la multiplication des postes de travail informatisés, souvent synonymes de mauvaises postures mettant nos cervicales à rude épreuve. « Bien sûr, à la base, il y a des causes morphologiques, une prédisposition individuelle comme une courbure de cou inexistante, par exemple. Mais ce qui déclenche les douleurs de la nuque, ce sont le plus souvent de mauvaises habitudes », explique la spécialiste.

Avec en tête, si l'on peut dire, l'ordinateur, dont l'écran est placé trop loin, ce qui oblige

à pencher la tête en avant pour pouvoir lire. Ou le fauteuil réglé à mauvaise hauteur par rapport au plan de travail. Exemple le plus frappant, l'ordinateur portable. L'écran est plus petit, sa hauteur n'est pas réglable, le support sur lequel on le pose est souvent inadapté et on se retrouve le dos courbé, la nuque tendue et les bras qui ne sont pas soutenus. Résultat, certaines parties du corps (cou, épaules) sont en tension permanente.

Les professions demandant des attitudes particulières sont aussi montrées du doigt : les secrétaires qui tiennent le téléphone entre la tête et l'épaule ; les dentistes et les coiffeurs, qui travaillent en décalé, les bras désaxés par rapport au reste du corps. Sans compter le manque d'activité physique, qui entraîne une moindre tonicité des épaules et du cou.

Des nerfs coincés

Dans la majorité des cas, les douleurs proviennent de nerfs coincés, en raison du stress ou d'une mauvaise position prolongée. La racine nerveuse qui part du cou et se prolonge dans le bras est comprimée dans la nuque ou par un muscle des épaules, ce qui déclenche une névralgie cervico-brachiale. Résultat : on ne peut plus bouger le bras sans éprouver une forte douleur.

Bien que bénignes, ces douleurs peuvent être très invalidantes. Lorsqu'elles persistent plusieurs jours ou se répètent, il faut consulter. En général, un simple examen clinique permet au médecin d'établir son diagnostic. Une fois la douleur identifiée et traitée, la prévention passe par une remise en question de nos attitudes au quotidien.

Les bonnes positions à la maison

Devant la télé. Résistez à la tentation de vous écrouler sur le canapé, la tête tournée vers le poste : fatal pour les cervicales ! Restez assise, bien calée par des coussins, en face de la télé, la tête dans l'axe.

Au lit. Choisissez un matelas ferme, mais pas dur. Oubliez le gros coussin moelleux. Optez pour un oreiller aussi plat que possible ou ergonomique.

En vous brossant les dents. Bien campée



devant le lavabo, un pied légèrement en retrait, penchez-vous en tendant la nuque droite. Un conseil valable également lorsque vous faites la vaisselle, passez l'aspirateur...

Pour nettoyer les vitres. Nuque cassée, tête levée et bras en l'air : on évite ! Grimpez sur un escabeau pour vous placer au niveau de la surface à laver.

Pour lire. La tête baissée vers le livre posé sur les genoux : on oublie ! Calez-vous de façon à maintenir la nuque droite, le livre à hauteur des yeux.

Les exercices qui soulagent

En faisant ces mouvements chaque jour, vous limiterez vos douleurs.

Hautez-vous. Levez les épaules, la tête

rentrée comme une tortue, puis relâchez-l'un d'un coup. Ce geste diminue les tensions au niveau des trapèzes (muscles du cou et de l'épaule).

Dites oui ! Hochez la tête de haut en bas, puis de gauche à droite, par séries de 3, en faisant des mouvements amples, le menton venant toucher les épaules.

Poussez. Pour renforcer les muscles du cou, poussez en avant, la main sur le front formant une résistance. Répétez le mouvement, la main sur le côté droit, puis sur l'arrière du crâne et à gauche. De petits mouvements par séries de cinq suffisent.

Votre meilleure alliée c'est la chaleur. Une douche ou un bain bien chaud, une bouillotte placée sur les épaules et la nuque aident les muscles à se détendre.

TABLETTES : ATTENTION AUX DOULEURS CERVICALES

Une équipe de chercheurs américains nous met en garde contre les douleurs cervicales provoquées par les tablettes numériques. Des douleurs que l'on peut éviter en appliquant quelques conseils simples.

En 2014, en France, les tablettes ont fait recette : il s'en est vendu 6,2 millions dans l'Hexagone. Et aux États-Unis, le phénomène est encore plus flagrant : 42 % des moins de 18 ans en possèdent une l'an dernier.

Des chercheurs de la Washington

State University (États-Unis) nous mettent cependant en garde contre les douleurs cervicales pouvant être provoquées par l'usage prolongé et régulier des tablettes numériques. En effet, lorsque l'on consulte notre tablette, ce sont les muscles de nos épaules, de notre cou et de notre nuque qui sont impliqués : on baisse la tête.

Résultat, au bout de quelques heures, on peut ressentir une tension musculaire importante (notamment au niveau des trapèzes) qui peut aller

jusqu'aux troubles musculo-squelettiques. L'étude, qui portait sur 33 étudiants, révèle aussi que ce sont les femmes qui sont le plus concernées par ces douleurs.

Pour éviter cela, au bureau, pratiquez régulièrement des exercices pour étirer les muscles du cou et de la nuque. Et, autant que possible, essayez d'avoir votre écran à la hauteur de vos yeux : évitez de consulter votre tablette sur vos genoux. De plus, changez de position toutes les 15 minutes.

juin 2020

Mal de dos : la faute aux SMS

A chaque fois que vous écrivez un SMS, vous mettez 25 kilos de pression sur votre colonne vertébrale. A la longue, cette mauvaise posture provoque des maux de dos. Les experts ont calculé qu'à la sortie du lycée, les ados ont déjà passé en moyenne 10 000 heures la nuque courbée vers leur téléphone portable. Ils ont envoyé tellement de SMS, parfois écrits dans des positions impossibles, "que c'est comme s'ils portaient un enfant de 7 ans sur les épaules" expliquent-ils dans une étude publiée dans une revue médicale américaine. En fait, à chaque fois que l'on écrit un SMS en courbant l'échine, on fait porter entre 25 et 30 kg de pression sur des cervicales, selon l'angle d'inclinaison de la tête.

UNE USURE PRÉMATURÉE DES CERVICALES

"La partie de la courbe naturelle apporte progressivement de nouvelles contraintes sur la colonne vertébrale et sur les cervicales" explique le Dr Kenneth Hansraj, chirurgien orthopédiste à la Clinique chirurgicale de la colonne vertébrale de New-York (Etats-Unis), auteur de cette étude.

Idealement, pour ne pas faire souffrir votre colonne vertébrale, vos oreilles doivent être sur le même plan que vos épaules et vos omoplates doivent être rétractées. "Les contraintes que nous subissons en écrivant des SMS peuvent conduire à une usure prématurée, des déchirures ou une dégénérescence progressives des cervicales", insiste le médecin.

Dans son étude, il a calculé quelle était la pression supplémentaire apportée par la courbure de la tête. A chaque inclinaison de 15 degrés supplémentaires, la pression augmente. A 15 degrés, la pression est de 13 kilos, à 30 degrés elle est de 20 kilos, à 45 degrés de 27 kilos à 25 kilos.

"Selon notre estimation, la majorité des personnes utilisent leur téléphone portable entre 2 et 4 heures par jour. Ce qui signifie que leur cou reste plié entre 700 et 1400 heures par an. Des chiffres bien plus importants pour les ados" insiste le Dr Hansraj. Ce dernier n'entend rien de plus que l'abandon du mobile mais il nous conseille d'être plus conscients de la manière dont nous l'utilisons. "Il faut éviter de passer des heures la tête penchée sur son écran et apprendre à regarder en montant le téléphone à hauteur de nos yeux et non en baissant les yeux vers lui" conclut-il.

DOULEURS CERVICALES COMMENT LES PRÉVENIR ?

Les cervicales soutiennent notre crâne, protègent notre moelle épinière et nous permettent de bouger la tête et le cou. Fragiles, elles peuvent aussi être le siège de douleurs, d'où la nécessité de s'en occuper.

J'ENTRETIENTS LA MOBILITÉ DE MES CERVICALES

Le matin, dès le réveil, on réalise ces mouvements, 5 fois chacun, lentement, sans forcer ni chercher une grande amplitude : ça ne doit pas "tirer".

- Assise ou debout, le dos droit, les épaules détendues, prendre une grande inspiration.
- Sur l'expiration, incliner la tête vers l'avant. Inspirer pour la remonter.

- Expirer et incliner vers l'arrière. Inspirer pour la remonter. Expirer et incliner la tête vers la droite. Inspirer pour la ramener au centre. Expirer et incliner vers la gauche. Inspirer pour la ramener au centre. Expirer et tourner la tête à droite. Inspirer pour la ramener au centre. Expirer et la tourner à gauche. Inspirer pour la ramener au centre.

JE LES DÉCONTRACTE RÉGULIÈREMENT

Avec des automasseurs. Commencer par réchauffer ses mains en les frottant vigoureusement l'une contre l'autre.

- Assise bien droite, pencher légèrement la tête en avant. Attraper ensuite la peau de sa nuque à pleine main et masser toute la zone lentement mais fermement.
- Recommencer avec l'autre main



pour que le massage soit complet (les appuis sont alors différents). «Pour terminer, effectuer des petits gestes circulaires du bout des doigts, en partant du bas du crâne et en descendant de chaque côté jusqu'aux muscles trapèzes.

J'ADOpte LA BONNE POSTURE
Les vertèbres cervicales doivent être dans l'alignement de la colonne vertébrale. Les bons réflexes à adopter à tout moment ? Se redresser et se grandir pour créer de l'espace entre les vertèbres. Et essayer de

toujours garder le cou aligné dans le prolongement du dos. On corrige sa posture au travail, à la maison ou en voiture, on s'assure qu'on a le bon oreiller, un matelas assez ferme...

On pense aussi à vérifier sa vue, car si elle a baissé, on a tendance à projeter la tête en avant et à tirer sur la nuque.

JE RENFORCE MES CERVICALES

En effectuant des mouvements en résistance qui vont tonifier les muscles du cou.

- Mains croisées derrière la tête, coudes écartés, rentrer le menton. Pousser la tête vers l'avant avec les mains tandis que la tête résiste en poussant vers l'arrière. Répéter entre 15 et 20 fois.

- Faire le même type d'exercice en poussant la tête vers l'avant tandis que la tête résiste en poussant vers le front la poussent vers l'arrière. Répéter de 15 à 20 fois.

- Allongée, jambes fléchies, bras le long du corps, soulever la tête de 2 à 3 cm. Expirer et tourner la tête à droite. Inspirer pour la ramener au centre.

Expirer et la tourner à gauche, inspirer pour la ramener au centre. Continuer tout en lenteur une dizaine de fois en faisant des pauses si la tête commence à devenir trop lourde.

TORTICOLIS : ON DÉTEND LA CONTRACTURE

Au saut du lit, en tournant la tête pour regarder son réveil, on entend un petit bruit dans le cou. Une douleur vive s'installe en quelques minutes et devient de plus en plus aiguë... Aie, c'est un torticolis !

Un mouvement brusque de la tête peut élargir une petite fissure dans un disque cervical. Jusqu'à l'indolore.

Le torticolis se peut aussi être dû à une mauvaise position de la tête sur l'oreiller, la nuit, lors d'un trajet en voiture, en train ou en avion. Les douleurs cervicales peuvent aussi provenir d'une arthrose et être favorisées par le stress et les tensions musculaires.

LES GESTES QUI SOULAGENT VITE

«Avant tout le repos. Le torticolis guérit en deux ou trois jours si on ménage sa nuque et abaisse le seuil douloureux avec un antalgique (paracétamol).»
-Des compresses chaudes, un bon bain détendent les muscles et contribuent à diminuer la

douleur.
-Garder le cou immobile, en portant éventuellement une serviette éponge pliée à la bonne hauteur et fixée avec un sparadrap.
-Si la douleur est intense, le port d'un collier cervical, peut-être conseillé (en pharmacie).

QUAND CONSULTER ?

Voir un kinésithérapeute, un ostéopathe ou un chiropraticien permet souvent de retrouver plus vite la mobilité de la tête. Entre les séances, le port d'un collier cervical sera souvent conseillé.

S'il y a une période brève (une semaine) car l'immobilité prolongée atrophie les muscles.

QUELS TRAITEMENTS SI CA DURE ?

S'il s'agit d'une arthrose cervicale douloureuse, ce que les radios arontré montrent, les anti-inflammatoires par voie orale ou en infiltrations ont de fortes chances d'être efficaces. Les

manipulations, elles, sont déconseillées. En cas de tension musculaire, les traitements physiques donnent en revanche de bons résultats. «Certains kinésithérapeutes et ostéopates pratiquent une rééducation appelée «occulo-céphalo-gire», des mouvements combinés des yeux, de la tête et de la langue dans un sens opposé pour gagner en amplitude sans forcer », explique ajoute Emmanuel Petitgaigne.

PEUT-ON BOUGER UN COU SENSIBLE ?

Dès que cela va mieux, l'immobilité est pire que tout ! Il faut faire travailler ses muscles régulièrement pour les tonifier et stimuler la colonne, améliorer sa mobilité et favoriser les processus de réparation », insiste le Dr Jean-Yves Maigne. Piscine, gymnastique, yoga, kinésithérapie... Tout cela contribue à limiter l'impact des douleurs sur la vie de tous les jours.

QUE FAIRE POUR ÉVITER LES RÉCIDIVES ?

Il faut changer ses habitudes : adapter la position de son poste de travail (hauteur du siège, position de l'écran d'ordinateur), éteindre son dos et sa nuque régulièrement dans la journée, ajuster la hauteur de l'appui-tête dans la voiture... Pour dormir, mieux vaut choisir un oreiller que l'on peut «mettre en forme» selon sa morphologie et qui maintient la tête dans l'axe, que l'on soit sur le côté ou sur le dos. Et éviter la position sur le ventre qui oblige à torde la nuque.

LE CONSEIL DE KARL VINCENT, CHIROPRATICIEN

Dès que possible, on pratique des exercices de «renforcement statique» : on exerce une pression avec une main sur la droite de la tête, qui doit résister pour ne pas bouger. Puis on fait de même sur la gauche, l'avant, l'arrière... Non seulement ces exercices permettent d'entretenir la musculature profonde du cou et de compenser les tensions dues à l'arthrose.

CÔTE D'IVOIRE Le PDCI désignera fin juillet son candidat

Le PDCI, poids lourd de l'opposition en Côte d'Ivoire, désignera son candidat à la présidentielle d'octobre les 25 et 26 juillet lors d'une "convention éclatée", a annoncé son bureau politique vendredi.

Initialement, la convention devait se tenir du 12 au 14 juin à Abidjan, mais la pandémie du coronavirus a conduit le parti à changer ses dates, selon des membres du parti. Pour des raisons sanitaires, la convention "éclatée" de juillet aura lieu dans les "30 régions du pays". Un comité a été mis en place afin d'enregistrer les candidats à la investiture. Les postulants retenus auront une semaine pour battre campagne avant la convention. L'ancien président Henri Konan Bédié, 85 ans, entretient le mystère sur son éventuelle candidature.

"Nous sommes dans un contexte particulier qui impose qu'on ait une personnalité sage. Nous pensons que la candidature du président Bédié n'est pas un affront à la jeunesse, mais c'est pour résoudre un problème du moment. C'est une candidature consensuelle et de circonstance", a affirmé N'Goran Djédri, membre influent du bureau politique du PDCI. Dans les couloirs du PDCI, plusieurs noms de "jeunes" circulent. L'ancien ministre, Jean-Louis Billon, homme d'affaires à la tête d'un holding familial dans l'agro-alimentaire qui est un des plus gros employeurs de Côte d'Ivoire, a déjà évoqué sa candidature.

Le nom de Thierry Tanoh, ancien ministre et banquier a aussi été cité alors que beaucoup avancent le nom de Tidjane Thiam, l'ancien directeur du Crédit Suisse, petit neveu de l'ancien président Félix Houphouët Boigny.

Au-delà du PDCI, deux candidats à la présidentielle se sont déjà déclarés. Le parti au pouvoir a désigné en mars le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qui se trouve en France depuis le début du mois de mai en raison de problèmes cardiaques.

L'ancien chef rebelle Guillaume Soro, ex-allié du président Alassane Ouattara, s'était déclaré le premier mais fait face à plusieurs procédures judiciaires dont une condamnation à 20 ans de prison et vit en exil en France.

Dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011 qui avait fait quelque 3.000 morts, la présidentielle d'octobre 2020 s'annonce tendue. Les élections municipales et régionales de 2018 avaient été marquées par de nombreuses violences et des fraudes. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 28 juillet. Les inscriptions sur les listes électorales auront lieu du 10 au 24 juin dans 10.000 centres de recensement.

SAHARA OCCIDENTAL L'UE toujours engagée à soutenir les réfugiés sahraouis

Le Commissaire européen à la Gestion des Crises, Janez Lenarcic, a renouvelé l'engagement de l'Union européenne (UE) à soutenir les réfugiés sahraouis, en particulier, dans ces circonstances exceptionnelles liées au Covid-19, a-t-on rapporté vendredi.

L'engagement de l'UE a été réaffirmé dans une réponse écrite à une lettre envoyée par la présidente de l'Alliance européenne libre (ALE), Mme Lorena Lopez, sur "les efforts déployés par l'UE pour lutter contre la pandémie de Covid-19 dans les camps des réfugiés sahraouis".

Exprimant sa préoccupation, quant à "cette longue crise humanitaire et des conditions de vie difficiles des sahraouis", M. Lenarcic a indiqué que "la Commission européenne a été et reste le donateur le plus important et le plus stable dans les camps des réfugiés", précisant qu'"au cours des 5 dernières années, ainsi qu'en 2020, l'aide humanitaire destinée aux camps des réfugiés sahraouis est estimée à 9 millions d'euros par an".

Il a, en outre, souligné que depuis le début de la pandémie, la Commission européenne a œuvré de manière proactive avec ses partenaires, les Agences onusiennes et les ONG internationales, pour adapter les projets qu'elle finance à la lutte contre la pandémie. En ce qui concerne la situation actuelle des réserves

et des livraisons en aliments et en médicaments, M. Lenarcic a fait savoir que la Commission européenne travaille sur ce sujet, en étroite collaboration avec ses principaux partenaires, à savoir le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'ONG "Médecins du Monde".

Il a, également, tout en citant les efforts déployés par les autorités sahraouis pour lutter contre le Covid-19, mis en exergue les mesures prises par l'armée algérienne, à travers, notamment, la construction d'un hôpital militaire de campagne entièrement équipé, en plus des médicaments et du matériel médical, en soulignant l'efficacité de ces mesures "car aucun cas n'a été enregistré dans les camps, à ce jour", a-t-il affirmé. Rappelant l'extrême dépendance des réfugiés sahraouis à l'égard de l'aide humanitaire internationale, M. Lenarcic a conclu sa réponse en réitérant l'attachement de la Commission européenne "à cette crise oubliée" et appelant à "accroître la visibilité de cette crise et élargir la base des donateurs".

Les déclarations du Commis-



saire européen, a-t-on souligné, constituent "un désaveu manifeste des fausses allégations colportées par les députés européens Frédérique Ries (belge) et Ihan Kyuchuk (bulgare) qui ont interpellé l'exécutif européen, quant au manque des mesures d'hygiène dans les camps des réfugiés sahraouis, pendant cette pandémie et sur le prétendu détournement de l'aide qui leur est destinée, feignant ignorer la situation sanitaire des populations sahraouis dans les territoires occupés".

En tant que coalition composée de 46 partis politiques, issus

de 19 pays européens et disposant d'une importante représentation au Parlement européen, l'Alliance Libre européenne (ALE) fait de la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination une priorité. Dans une récente interview accordée au journal électronique "El Portal Diplomático", sa Présidente, Mme. Lorena Lopez a appelé le Maroc et l'UE à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental et à se conformer aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), en particulier, ceux relatifs au pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental.

LIBYE

Les pro-GNA ont pris le dernier fief de Haftar dans l'Ouest

Les forces du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU, ont annoncé vendredi avoir pris le contrôle de la ville de Tarhouna, dernier fief des forces rivales du maréchal Khalifa Haftar dans l'ouest du pays en conflit. "Nos forces héroïques ont étendu leur contrôle sur toute la ville de Tarhouna" et ont "anéanti les milices terroristes de Haftar", a annoncé le porte-parole des forces pro-GNA, Mohamad Gnounou, dans un communiqué sur Facebook. Le "retour" de Tarhouna "au gouvernement légitime est une simple question de temps", avait annoncé jeudi Mohamad al-Gammoudi, un des commandants des forces déployées sur le front de Tripoli. Des groupes armés de Tarhouna, ville de l'ouest libyen située à quelque 80 km



au sud de Tripoli, avaient rallié les rangs du maréchal Haftar lorsqu'il a lancé son offensive en avril 2019 pour prendre le contrôle de Tripoli, siège du GNA, reconnu par l'ONU. Des médias libyens ont montré vendredi le déploiement des forces pro-GNA à l'intérieur de la ville. Pour l'instant, ni le camp Haftar,

ni les autorités locales de la ville, n'ont réagi à cette annonce. Après plus d'un an de combat, le GNA a affirmé jeudi avoir repris le contrôle de toute l'agglomération de Tripoli, son chef Fayez al-Sarraj se disant déterminé à reconquérir l'ensemble du pays, dans le sillage d'une série de revers du maréchal Haftar. De son côté, ce dernier a affirmé qu'il s'agissait d'un "redéploiement" de ses forces hors de Tripoli. Mercredi, les troupes du GNA ont engrangé un nouveau succès, en reprenant l'aéroport international, situé à une vingtaine de kilomètres de Tripoli, aux mains des pro-Haftar depuis plus d'un an. Après avoir imposé leur contrôle sur toutes les banlieues de Tripoli, les pro-Haftar ont avancé vers Tarhouna et encerclé la ville "de toutes parts", selon M. Gnounou.

Les pro-Haftar confirment un "redéploiement" hors de Tripoli

Les forces du maréchal libyen Khalifa Haftar ont confirmé leur "redéploiement" hors de Tripoli, après l'annonce par le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU, de la reconquête totale de la capitale libyenne au terme de violents combats.

Jedi, le GNA a affirmé avoir repris le contrôle de toute l'agglomération de Tripoli (ouest), un nouveau revers pour les troupes rivales du maréchal Haftar. "Nous annonçons le redéploiement de nos forces hors de Tripoli, sous condition que l'autre partie respecte un cessez-le-feu. En cas de non-respect, nous reprendrons nos opérations militaires et suspendrons notre participation aux négociations du comité militaire", a déclaré le porte-parole de M. Haftar, Ahmad al-Mesmari. Dans un communiqué publié dans la nuit de jeudi à vendredi, il a précisé que cette décision avait été prise après "l'ac-

ception du commandement militaire de participer au comité militaire sous l'égide de l'ONU." Il a évoqué "une initiative humanitaire destinée à arrêter l'effusion du sang du peuple libyen." Mercredi, l'ONU a annoncé la reprise à Genève des négociations --suspendues depuis plus de trois mois-- du comité militaire (5+5), instance qui comprend cinq membres pro-GNA et cinq membres pro-Haftar et qui vise à obtenir un cessez-le-feu dans le conflit opposant les deux camps depuis avril 2019.

Toutes les précédentes tentatives visant à établir un cessez-le-feu durable ont échoué. Depuis le lancement en avril 2019 par les forces pro-Haftar d'une offensive pour s'emparer de la capitale, siège du GNA, des centaines de personnes, dont de nombreux civils, ont été tués et quelque 200.000 ont pris la fuite.

Le Président tunisien : «la Tunisie ne sera pas un front pour une quelconque partie liée à la crise Libyenne»

Le président tunisien, Kais Saïed, a affirmé, que la Tunisie "ne sera en aucun cas le front de quelconque partie en relation avec la crise en Libye". M. Saïed a ainsi réagi lors d'une conversation téléphonique, vendredi, avec son homologue français, Emmanuel Macron, a-t-on appris auprès de la présidence de la République tunisienne. D'après la même source, les deux chefs d'Etats ont évoqué la situation en Libye. Le président Saïed a sou-

ligné la position de son pays qui défend une résolution purement libyenne sans aucune interférence extérieure. M. Saïed a également affirmé que la Tunisie "qui adhère à sa souveraineté, tout comme elle adhère à la souveraineté de la Libye, ne sera un front pour aucune partie ou encore un acteur contribuant à quelconque conflit ou division en Libye".

Lors de cet appel téléphonique, "les relations distinguées entre les deux pays, et les

moyens de coopération entre eux dans cette circonstance particulière, ont été discutés et de nouveaux horizons ont été ouverts par les deux présidents", peut-on lire dans un communiqué. Le président tunisien Kais Saïed a, par ailleurs, affirmé que le monde entier "est entré dans une nouvelle étape de l'histoire qui a besoin d'idées, de concepts et de nouveaux mécanismes".

PALESTINE

Manifestations en Cisjordanie occupée contre le projet d'annexion israélien

Des Palestiniens manifestent vendredi dans plusieurs villes de Cisjordanie occupée pour protester contre le projet israélien d'annexion de pans de ce territoire, à moins d'un mois d'une échéance possiblement cruciale sur ce dossier.

A Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, plusieurs dizaines de manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et scandé des slogans contre la colonisation israélienne et le projet d'annexion. L'armée israélienne a tiré des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes, selon des médias.

Des rassemblements sont aussi prévus dans l'après-midi à Naplouse (nord), El Khalil (sud) et Ramallah (centre). L'entité israélienne doit présenter à partir du 1er juillet sa "stratégie" pour mettre en oeuvre le plan de l'administration américaine pour le Proche-Orient, qui prévoit l'annexion par Israël des colonies israéliennes et de la vallée du Jourdain en Cisjordanie occupée.

Les Palestiniens ont rejeté en bloc ce plan qui prévoit aussi la création d'un Etat



palestinien mais sur un territoire réduit et sans El Qods-Est pour capitale, contrairement à ce qu'ils souhaitent. Les manifestations coïncident avec l'anniversaire de la "Naksa", la défaite de pays arabes lors de la guerre des

Six Jours en 1967. Celle-ci avait provoqué le déplacement de centaines de milliers de Palestiniens et abouti à l'occupation par Israël de la bande de Gaza --dont il s'est retiré en 2005--, de la Cisjordanie et de El Qods-Est.

"53 ans d'occupation israélienne aujourd'hui, y mettre fin est une responsabilité internationale", a écrit sur Twitter Saëb Erakat, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

ETATS UNIS

Le ministre de la Justice : «des "acteurs étrangers" tentent d'exacerber la violence"»

Des "agents étrangers" cherchent à "exacerber la violence" dans les manifestations organisées après la mort de George Floyd, a déclaré jeudi le ministre américain de la Justice, Bill Barr.

A ce jour, 51 personnes ont été arrêtées par les autorités fédérales en lien avec "des émeutes violentes", a-t-il an-

noncé lors d'une conférence de presse.

Des manifestations contre les brutalités policières et le racisme sont organisées à travers les Etats-Unis depuis la mort de cet homme noir tué par un policier blanc à Minneapolis, le 25 mai.

La police a procédé au total à près de 10.000 arrestations lors de troubles

en marge de ces rassemblements, selon une estimation reprise par les médias américains.

Bill Barr a affirmé que des "agitateurs extrémistes" s'étaient "emparés" des manifestations, en citant notamment le groupe d'extrême gauche "Antifa".

"Et nous voyons également des acteurs étrangers qui manipulent toutes les parties pour exacerber la violence", a indiqué le ministre, sans plus de précisions. A ses côtés, le chef du FBI, Christopher Wray, a également évité de pointer des pays du doigt.

"Ces agents étrangers devraient savoir que nous observons tout cela de très près et sommes prêts à agir si nécessaire", a-t-il déclaré.

Bill Barr a condamné les circonstances de la mort de George Floyd et reconnu le droit des manifestants pacifiques à se rassembler.

Mais il a défendu sa décision, vivement critiquée, de faire disperser largement des manifestants lundi, juste avant que Donald Trump rende une visite surprise devant une petite église historique proche de la Maison Blanche.

Le président des Etats-Unis "devrait pouvoir marcher devant la Maison Blanche et traverser la rue pour se rendre à l'église", a-t-il déclaré, tout en précisant qu'il avait pris la décision de repousser les manifestants pour des raisons de sécurité, avant de savoir que Donald Trump prévoyait cette marche.

CORÉE DU SUD - CORÉE DU NORD

Pyongyang menace de fermer le bureau de liaison avec Séoul en raison de tracts anti-Kim

La Corée du Nord a réitéré vendredi sa menace de fermer son bureau de liaison avec le Sud et de faire "souffrir" son voisin si Séoul n'empêche pas des militants d'envoyer des tracts de l'autre côté de la frontière.

Il s'agit de la deuxième mise en garde en deux jours, dans un contexte de relations nettement refroidies après les espoirs suscités par trois sommets en 2018 entre M. Kim et le président sud-coréen Moon Jae-in.

La première déclaration avait été publiée jeudi par l'agence de presse officielle KCNA et émanait de Kim Yo Jong, la puissante sœur cadette du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un.

Elle avait menacé de fermer le bureau de liaison transfrontalier et de rompre l'accord militaire signé lors de la visite de M. Moon à Pyongyang en 2018, qui avait pour objectif d'apaiser les tensions à la frontière.

"Comme première mesure, nous allons définitivement retirer le bureau conjoint inactif de liaison Nord-Sud", a dit un porte-parole du Département du Front uni du Nord, qui s'occupe des relations intercoréennes, dans un communiqué publié vendredi par KCNA.

La fermeture du bureau de liaison pourrait être suivie de "diverses mesures" pour sanctionner Séoul, a ajouté le porte-parole.

"Nous sommes sur le point de démanteler des mesures qui pourraient bientôt blesser la partie Sud pour la

faire souffrir", a-t-il déclaré. Des responsables sud-coréens ont déclaré qu'ils feraient pression pour une loi interdisant les activités liées à l'envoi de tracts, mais cette annonce a déclenché un débat sur les violations potentielles de la liberté d'expression.

Des transfuges nord-coréens ainsi que des militants ont fait voler, de l'autre côté de la frontière, des ballons transportant des tracts qui accusent le leader nord-coréen de violer les droits de l'Homme et dénoncent sa politique nucléaire.

Un responsable du bureau présidentiel de la Corée du Sud a estimé la campagne de tracts faisait "plus de mal que de bien".

Les activités du bureau de liaison sont suspendues depuis le début de la pandémie de nouveau coronavirus.

FRANCE

Des manifestations à Paris contre les violences policières interdites

Des manifestations organisées samedi à Paris contre les violences policières ont été interdites par les autorités, rapportent les médias. Des appels à manifester ont été lancés sur les réseaux sociaux, sans déclaration préalable des organisateurs. Les manifestations devaient avoir lieu en fin d'après-

midi sur l'esplanade du Champ de Mars, près de la tour Eiffel. "Ces rassemblements, pouvant rallier de nombreuses personnes, ne sont pas autorisés par le décret du 31 mai 2020 relatif à l'état d'urgence sanitaire, qui proscribit tout rassemblement, dans l'espace public, de plus de dix personnes", a indi-

qué le préfet de police de Paris, Didier Lallemand, dans un communiqué. Il avait déjà interdit vendredi deux autres rassemblements prévus samedi à partir de 15H00 devant l'ambassade des Etats-Unis en hommage à George Floyd, un Afro-américain de 46 ans asphyxié par un policier blanc à Minneapolis.

Mardi, une manifestation interdite par le préfet de police avait rassemblé à Paris au moins 20.000 personnes à l'appel du comité de soutien à la famille d'Adama Traoré, un jeune homme noir mort en 2016 après une interpellation par des gendarmes en région parisienne.

AFS

MINISTÈRE DE LA CULTURE - DEUXIÈME NUMÉRO DU MAGAZINE "INZYAHAT"

Evocation du peintre Etienne Dinet

Le magazine culturel mensuel "Inzyahat", récemment lancé par le ministère de la Culture, propose dans sa deuxième édition, en plus d'autres sujets, une évocation du peintre orientaliste Etienne Dinet qui a dédié la majorité de son œuvre à l'Algérie, pays qu'il a aimé et dans lequel il a choisi de vivre.

Consacrant tout un reportage à la vie et à l'œuvre d'Etienne Dinet (1861-1929), "Inzyahat" revient sur la passion véhémement de ce peintre-lithographe, amoureux de l'Algérie et de son désert immense, de sa spiritualité et de la ville de Boussaâda, où il a choisi de s'établir et de se convertir à l'Islam pour devenir Nasreddine Dinet. Le nouveau numéro de ce magazine culturel arabophone consacre également ses 110 pages à divers sujets, à l'instar de l'importance des valeurs spirituelles et morales dans la vie de l'individu, développée par l'universitaire Abderrezak Belagrouz.

Un autre chapitre du magazine intitulé "Esprit du lieu", met en valeur le texte de Mosab Gharbi, présentant la mosquée verte de Constantine (1743), ce chef-d'œuvre architectural construit par le Bey Hassan Ben Hussein, un lieu phare témoignant de la splendeur et de la richesse de la "ville des ponts suspendus" de l'époque ottomane.

Un autre sujet figurant dans le mensuel, traite de l'appel à la prière dans la région du Maghreb comme une "pratique raffinée", selon Abderrezak



Baa li, qui aborde l'évolution et les différentes influences sur l'interprétation maghrébine du muezzin. D'autre part, le deuxième numéro d'"Inzyahat" s'est enrichi par des articles sur le quotidien des écrivains et des intellectuels durant le mois de Ramadhan, ainsi que des sujets sur le quatrième art, à l'instar de "La dimension religieuse dans le théâtre algérien", une thématique développée par la critique universitaire et dramaturge, Ahcene Tiliani, à partir de la pièce "El-Mawlid" de Abderrahmane El-Djilali. Le roman et le cinéma, les œuvres télévisées diffusées durant le mois du jeûne, ainsi que

quelques présentations littéraires et autres questions sur l'environnement, sont autant de sujets abordés dans cette nouvelle édition. Des textes d'écrivains et d'intellectuels de divers pays arabes, comme ceux de, Ahmed Magdy Hammam d'Egypte, sur des initiatives culturelles individuelles dans son pays, ou Abbas El-Hayek d'Arabie saoudite, qui a pris part à une analyse sur le théâtre saoudien, figurent également dans les pages de ce nouveau numéro. Le magazine a également rendu hommage aux artistes et intellectuels algériens récemment disparus, Kaddour Darsouni, un des maîtres

de la chanson andalouse, Idir, chanteur de la chanson algérienne d'expression kabyle, Abdel Hamid Habati comédien-dramaturge et acteur, ainsi qu'à l'expert français de l'environnement et de l'agriculture d'origine algérienne, Pierre Rabhi.

La deuxième édition de ce magazine culturel, dont le nom complet est "Inzyahat, l'Esprit du changement", a été accompagnée d'un supplément intitulé "Interrogatoire du colonialisme", un livre collectif de 127 pages auquel ont participé plusieurs écrivains, avec une introduction qui renvoie au thème de "la mémoire coloniale en Algérie".

"Questionnement du colonialisme", un ouvrage collectif sur l'esprit d'hégémonie dans la pensée occidentale

Le ministère de la Culture a récemment publié le deuxième numéro du magazine culturel "Inzyahat" qui est accompagné d'un ouvrage collectif intitulé "Questionnement du colonialisme", œuvre de plusieurs écrivains qui ont mis à nu les méthodes de domination et d'hégémonie de l'esprit occidental sur les cultures des anciennes colonies. Parmi les participants à cet ouvrage, l'universitaire, Ouahid Benbouaziz, qui a présenté une lecture sur le livre du linguiste et philosophe marxiste pakistanais Ijaz Ahmad, "Sur la théorie... classes, nations, littératures" (1992), considéré par nombre d'écrivains arabes comme une extension des livres critiquant l'ouvrage "l'orientalisme" du linguiste américain d'origine palestinienne Edward Said.

L'écrivain revient sur plusieurs sujets traités par Ijaz Ahmed dans son livre, à l'instar du "contrôle" opéré par l'Occident sur la littérature des pays communément appelés "tiers monde".

Selon Ouahid Benbouaziz, l'Occident a travaillé sur "l'adoption de textes idéologiques qui servent ses intérêts plus que ceux du tiers monde", ajoutant que la recon-



naissance de certains écrivains locaux originaires d'anciennes colonies "passe par un processus de filtrage précis destiné à servir les idéologies occidentalisées".

Le supplément présente également un texte sur l'écrivaine globe-trotter française Isabelle Eberhart, écrit par Abderrahmane Oughlissi, qui, à travers une lecture critique de "Yasmina", une des histoires de l'auteure française, établit ses intentions colonialistes, estimant qu'il est "naïf de considérer ses œuvres comme innocentes, pures et loin du jeu colonial".

Abderrahmane Oughlissi souligne que les écrits d'Isabelle Eberhart appartiennent à cette littérature qui "vise à activer les stratégies de l'impérialisme mondial", lequel sert à contenir, réduire,

voire déformer l'histoire des peuples colonisés, afin de faciliter leur domination et mieux les préparer à l'assujettissement".

D'autres sujets présentés dans le supplément traitent des questions du colonialisme et du post-colonialisme, de la condamnation des génocides causés par l'esprit occidental, des textes sur le roman algérien contemporain, et une lecture sur l'ouvrage "Notes algériennes" du journaliste anticolonialiste français et avocat des droits de l'homme, Henri Alleg.

En plus de ce livre critique et élitiste, le magazine présente également un autre supplément intitulé "El manass El Adabi" (le refuge littéraire) qui comprend de nombreux textes littéraires, poétiques et de fiction, d'auteurs algériens et arabes.

FRANCE - TRAFIC DE BIENS CULTURELS

Objets du patrimoine de l'époque beylicale : Tunis s'oppose à une vente aux enchères à Paris et ouvre une enquête

Les autorités tunisiennes ont annoncé mardi enquêter sur la sortie du pays sans autorisation d'objets du patrimoine de l'époque beylicale, dont des manuscrits du XVIIIe et XIXe siècles, mis à la vente aux enchères à Paris.

Cent quatorze pièces d'"une grande valeur historique ont été sorties dans la deuxième quinzaine de mars 2020, sans aucune autorisation officielle et en plein confinement dans le pays", a révélé mardi Faouzi Mahfoudh, directeur de l'Institut national du patrimoine, cité par l'agence AFP. Ces objets "n'appartiennent à aucun musée de l'Etat": il s'agit de "propriétés privées" appartenant aux descendants d'un dignitaire beylical, a-t-il affirmé. Sous le titre "Collection d'un dignitaire de la Cour du beylicale", ils sont mis en vente par une maison de ventes parisiennes le 11 juin via le site d'enchères de Drouot, institution du marché de l'art.

Tenues d'apparat du début du XXe, manuscrits religieux et de poésie, correspondances officielles: ces objets sont ceux de Lahbib Djellouli (1857-1957), ancien ministre de la Plume et de la Justice du bey, le souverain tunisien, transmis à son fils Ahmed, décédé en 2011.

On y trouve notamment un coran ayant appartenu à Mohamed el-Moncef Bey (1881-1948), bey de Tunis destitué en 1943 et avant-dernier représentant de la dynastie husseinite.

Il y a aussi la copie originale d'un ouvrage de référence sur cette dynastie, "Ithaf Ahl al-zaman bi Akhbar muluk Tunis wa Ahd el-Aman" ("Présent des hommes de notre temps. Chroniques des rois de Tunis et du pacte fondamental"), rédigé par Ahmed Ibn Abi Dhiaf, un historien et homme politique tunisien (1804-1874).

"Les autorités (tunisiennes) doivent faire le nécessaire pour arrêter cette vente, parce que ces objets ont une valeur inestimable et font partie de l'histoire du pays", a souligné M. Mahfoudh.

Selon lui, le service tunisien de lutte contre le trafic archéologique a lancé une enquête mardi, et l'Institut national de patrimoine, qui a été alerté sur cette affaire dimanche, déposera "bientôt" une plainte auprès du procureur général de Tunis.

La direction de cet institut a alerté l'ambassadeur de la Tunisie à l'Unesco, Ghazi Ghraïri, la Tunisie étant dépourvue d'ambassadeur en France depuis plusieurs mois. "Je ne pas céderai ces objets pour tout l'argent du monde", a confié M. Mahfoudh.

ETATS UNIS

Feu vert pour une reprise des tournages à partir du 12 juin en Californie

Les tournages de cinéma et de télévision pourront reprendre à compter du 12 juin en Californie, ont annoncé vendredi les services du gouvernement, soulignant qu'ils resteraient soumis à des mesures sanitaires strictes.

Les productions devront toutefois au préalable être autorisées par les responsables sanitaires des comtés concernés, stipulent les services du gouvernement de Californie. Les "données épidémiologiques locales", les résultats des tests sur la population et la capacité à faire face à une nouvelle vague de cas de coronavirus devront notamment être pris en compte. "Pour réduire le risque de transmission du Covid-19, les équipes de productions, les acteurs et autres professionnels du secteur devront respecter des protocoles de sécurité" qui pourront encore être renforcés par les autorités locales, ajoute le texte. En Californie, les caméras prennent la poussière depuis la mi-mars, les consignes de distanciation sociale ne faisant pas bon ménage avec les équipes pléthoriques mobilisées sur des plateaux de tournage parfois exigus.

Rien ne dit toutefois que les grands studios d'Hollywood pourront relancer les productions dès la semaine prochaine car Los Angeles et sa région sont l'un des principaux foyers de Covid-19 dans l'Etat, avec environ la moitié des cas et décès recensés. A ce jour, plus de 125.000 cas et 4.500 décès ont été confirmés en Californie.

PANDÉMIE

L'Estonie teste l'application du "passeport immunitaire"

Féru de nouvelles technologies, l'Estonie a développé une application dite "passeport immunitaire", permettant aux personnes ayant développé des anticorps de témoigner, par exemple auprès des employeurs, du risque réduit de propager le coronavirus.

Ce pays balte n'est pas le seul à explorer le potentiel d'un tel passeport, bien que les autorités sanitaires mondiales et les experts appellent à la prudence, compte tenu des inquiétudes sur l'exactitude des tests anticorps. L'application Immunosuspass (Passeport immunitaire), en tests ce mois-ci, a été développée par les sociétés estoniennes Transferwise et Guardtime, en coopération avec des experts de la santé, pour l'organisation non gouvernementale Back to Work.

"L'application que nous avons créée peut fournir les données nécessaires aux écoles et aux employeurs pour les aider à prendre leurs décisions", a expliqué le cofondateur de TransferWise, Taavet Hinrikus, cité par l'agence AFP.

"Cependant, avant de

l'accepter pour une utilisation généralisée, nous devons parvenir à un consensus scientifique sur l'immunité au Covid-19", a-t-il précisé.

L'application permet aux utilisateurs d'accéder à leurs résultats de test Covid-19 pendant une heure après avoir prouvé leur identité.

Ils peuvent aussi partager ces résultats avec d'autres à l'aide d'un code QR qui expire une minute plus tard.

Selon ses développeurs, cela offre la garantie que les résultats de l'immunité sont à jour et protégés contre un partage non autorisé.

L'avenir, les utilisateurs pourront de la même manière accéder aux données relatives à leurs vaccinations.

Fin avril, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a averti qu'il n'y

avait "actuellement aucune preuve que les personnes qui se sont remises du Covid-19 et qui ont des anticorps soient pré-mun/12ies contre une seconde infection", avant de sembler faire marche arrière un peu plus tard.

L'OMS a en effet précisé qu'elle s'attendait à ce que les personnes infectées "développent des anticorps qui fournissent un certain niveau de protection", tout en ajoutant que "ce que nous ne savons pas encore, c'est quel niveau de protection et combien de temps il durera".

L'Estonie - ou l'Estonie, comme on l'appelle parfois - s'est fait un fil des ans un nom en tant que le pays précurseur en technologies nouvelles.

Elle a été le pionnier du vote électronique en 2005 et accueille aujourd'hui le Centre de cybersécurité de l'Otan.

NOUVELLE PLAINTE CONTRE GOOGLE

Des données siphonnées même en "navigation privée" ?

C'est en tout cas ce que reproche un groupe d'utilisateurs du moteur de recherche qui vient de se constituer en "class action" (recours collectif) auprès d'un tribunal américain.

L'information a été reprise par Bloomberg Law, un site dédié à la recherche et à la veille juridique, selon le site français 20minutes.fr qui a appris que « Google est accusé d'avoir rendu possible la collecte de données issues de l'historique de navigation des utilisateurs même lorsque ces derniers ont cherché à sécuriser leur activité », lit-on dans son article daté du 4 juin dernier dans lequel il est également noté que des « informations ont en effet été enregistrées par le géant du Web alors que les personnes concernées avaient activé le mode de navigation privée sur Google Chrome, affirme une plainte déposée ce mardi contre l'entreprise ». Ce sont trois utilisateurs de comptes Google qui se sont mis ensemble pour faire bouger cette action collective contre le moteur de recherche et sa maison mère Alphabet.

De son côté, le quotidien New York Times a obtenu des informations selon lesquelles le moteur de recherche aurait recours à un dispositif de traçage des



navigation qui « intercepterait notamment les adresses des sites visités et les mots entrés dans le moteur de recherche », rapporte 20minutes.fr, ajoutant que ces « informations seraient ensuite communiquées à des annonceurs ou des éditeurs de sites Internet ».

« Un représentant de Google a réfuté ces accusations en expliquant que les utilisateurs optant pour la navigation privée sont avertis de possibles collectes d'informations ».

Les plaignants portent également à la connaissance de la justice que Google n'aurait pas respecté la législation qui lui fait obligation d'obtenir un accord préalable des utilisateurs avant d'accéder à leurs informations.

Forts de tout cela, ils réclament une somme de 5 milliards de dollars et mettent en avant leur souhait de « verser 5.000 dollars à chaque utilisateur victime des pratiques de la société », selon le site d'information français.

DKNews

JAPON

Un tissu électrique pour détruire microbes, virus et bactéries

Deux groupes japonais ont créé une invention pour détruire les microbes, virus et bactéries grâce à un tissu capable d'utiliser le mouvement pour produire de petites quantités d'électricité.

Appelé PIECLEX, le tissu est déclinable pour de nombreux usages, allant des vêtements capables de détruire les odeurs corporelles aux équipements de protection comme les masques, très populaires en ces temps de pandémie.

L'électricité est produite par l'étirement et la contraction du tissu, notamment lors des mouvements habituels d'une personne, dans des quantités tellement faibles qu'elles ne peuvent pas être senties par le porteur mais suffisantes malgré tout pour griller les bactéries, microbes et virus qui seraient sur ou dans le tissu, assurent les deux groupes Murata Manufacturing et Teijin

Frontier. "Nous sommes capables d'empêcher la prolifération ou de rendre inoffensif 99,9% des bactéries et des virus sur lesquels nous l'avons testé", a assuré une porte-parole de Murata.

Selon les deux groupes, le tissu présente un véritable intérêt pour des produits tels que les vêtements sportifs, les articles hygiéniques comme les couches-culottes ou les masques, ou même dans des applications industrielles tels que les filtres.

Prochain objectif: s'assurer que leur tissu est capable d'éliminer le nouveau fléau des temps modernes, le coronavirus. Pour l'heure, les groupes ont cependant quelques difficultés à obtenir le virus pour réaliser des tests, du fait des règles très strictes concernant la gestion des maladies infectieuses par des instituts compétents.

ETATS UNIS

Les campagnes Biden et Trump visées sans succès par des cyberattaques

Les équipes de campagne de Donald Trump et du candidat démocrate Joe Biden ont été récemment visées, sans succès, par des cyberattaques étrangères, ont indiqué des chercheurs de Google jeudi, signe que la menace sur la sécurité des données ne faiblit pas à l'approche de l'élection présidentielle américaine.

"Nous avons récemment assisté à des menaces persistantes avancées de la part d'un groupe de Chine contre le personnel de campagne

de Biden, et de l'Iran contre celui de Trump, avec des tentatives de hameçonnage" a déclaré sur Twitter jeudi Shane Huntley, directeur de l'analyse des menaces chez Google.

"Il n'y a pas eu de brèche.

Nous avons envoyé des avertissements aux utilisateurs concernés et en avons référé aux autorités compétentes", a-t-il ajouté.

Il a aussi rappelé aux équipes de campagne de ne pas lésiner sur la sécurité, et d'utiliser des mé-

thodes d'authentification plus complexes. "C'est une révélation majeure de potentielles opérations de manipulation numérique, comme on l'avait vu en 2016", a réagi Graham Brookie, directeur d'un laboratoire de recherche sur la cybersécurité du Atlantic Council.

En 2016, une campagne d'influence massive - dirigée depuis la Russie d'après certaines autorités - avait révélé des données confidentielles sur la campagne d'Hillary Clinton.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
NIF : 0 997 0501 91481 22

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, monsieur le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Batna, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres du 12/02/2019 relative à :

La réalisation d'une maternité urbaine 80 lits à Barika.

Lot 22 : équipement d'imagerie médicale

Lot 26 : équipements de laboratoires

Lot 27 : équipements pour bloc opératoire et réanimation

Lot 28 : équipements de stérilisation et décontamination

Lot 29 : Equipements de banc de sang

Lot 30 : gényco-neursing

Qu'après étude et analyse des offres techniques et financières, la commission d'évaluation des offres propose l'attribution provisoirement comme suit :

| Lot | Entreprise | Note Tech | Montant en TTC | Délai | Motif d'attribution |
|--|------------------------|-----------|----------------|----------|---------------------|
| Lot 22 : équipement d'imagerie médicale | SARL AKTOUF | 85 | 48.000.000,00 | 07 jours | Moins disant |
| Lot 26 : équipements de laboratoires | SARL IDER MEDICAL plus | 77 | 20.813.100,00 | 1 jour | Moins disant |
| Lot 27 : équipements pour bloc opératoire et réanimation | SARL IMPOMED | 84 | 82.456.290,00 | 1 jour | Moins disant |
| Lot 28 : équipements de stérilisation et décontamination | SARL TSM | 76 | 45.617.460,00 | 1 jour | Moins disant |
| Lot 29 : Equipements pour banc de sang | SARL IDER MEDICAL PLUS | 68 | 14.153.146,00 | 1 jour | Offre unique |
| Lot 30 : gényco-neursing | SARL IDER MEDICAL PLUS | 72 | 30.850.750,00 | 1 jour | Offre unique |

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires peuvent introduire les recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Batna, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire.

DK NEWS

Anep : 2025002111 du 07/06/2020

REPRISE DE SAISON NBA Les joueurs veulent encore discuter certains points

Les joueurs NBA, favorables sur le principe à une reprise de la saison le 31 juillet à Disney World (Orlando), souhaitent néanmoins poursuivre les négociations avec la ligue sur certains points pour parvenir à un accord définitif, a indiqué le syndicat (NBPA) vendredi.

Au lendemain de l'approbation par les propriétaires des franchises du plan soumis par le commissaire Adam Silver, celle des joueurs était quasiment une formalité, avaient estimé plusieurs médias. Or après une réunion ce vendredi, ceux-ci n'ont pas donné leur feu vert définitif.

Une position d'attente, qui, sans être de nature à bloquer le processus, témoigne de certaines de leurs réserves.

"Le syndicat des joueurs a approuvé de nouvelles négociations avec la NBA sur un scénario de retour au jeu à 22 équipes pour redémarrer la saison 2019-2020 de la NBA.

Divers détails restent à négocier et l'acceptation de ce scénario exige encore que toutes les parties parviennent à un accord sur toutes les questions relatives à la reprise du jeu", indique le communiqué sans plus de détail.

La veille, après l'annonce faite par Adam Silver de son plan de reprise, la directrice générale de la NBA Michelle Roberts s'était dite "surprise" d'apprendre que la date de début de la prochaine saison avait été fixée au 1er décembre, avec un retour à l'entraînement prévu autour du 10 novembre.

Le saison actuelle devant se terminer le 12 octobre au plus tard, si les finales se jouent en sept matches, cela ne laisserait en effet qu'un mois de repos pour les finalistes et à peine un peu plus pour les joueurs ayant disputé les play-offs.

Peut-être ce timing constitue-t-il un point d'achoppement. Selon le plan prévu par la NBA, validé jeudi par 29 des 30 patrons de franchises, le jeu reprendrait le 31 juillet à Orlando, où seraient rassemblées 22 équipes sur le site "ESPN Wide World of Sports Complex", qui dispose de trois salles, ainsi que d'hôtels capables d'accueillir les délégations (limitées à 35 personnes).

Chaque équipe jouerait huit matches de la saison régulière. Après quoi, des barrages éventuels auraient lieu pour la 8e place qualificative pour les play-offs, lesquels se disputeraient de façon classique au meilleur des sept matches jusqu'au 12 octobre maximum.

US OPEN Le Serbe Djokovic s'inquiète des conditions sanitaires "extrêmes et impossibles"

Le Serbe Novak Djokovic, a qualifié "d'extrêmes" et "impossibles" les probables conditions sanitaires imposées lors de l'US Open, programmé à la fin de l'été à New York.

"Hier encore, j'ai eu une conversation téléphonique avec les dirigeants du tennis mondial, il a été question de la poursuite de la saison, principalement de l'US Open prévu fin août, mais on ne sait pas s'il aura lieu", a déclaré le joueur de 33 ans à la télévision serbe Prva TV. "Les règles à respecter pour être admis là-bas, pour jouer tout simplement, elles sont extrêmes", a expliqué le triple vainqueur de l'épreuve. Il a également pointé les restrictions "vraiment impossibles" concernant l'encadrement et l'entourage des joueurs. "Nous n'aurions pas accès à Manhattan, nous devrions dormir dans des hôtels à l'aéroport, pour être testés deux ou trois fois par semaine". "De plus, nous ne pourrions amener qu'une seule personne au club, ce qui est vraiment impossible. Il faut un entraîneur, puis un préparateur physique, puis un kinésithérapeute", a-t-il ajouté. "Toutes leurs suggestions sont vraiment rigoureuses, mais je peux comprendre que pour des raisons financières, en raison de contrats déjà existants, les organisateurs veulent que l'événement ait lieu. Nous verrons bien ce qui se passera", a conclu le Serbe.

APS

STADE DU CHAHID HAMLAOUI DE CONSTANTINE Un projet de réhabilitation en prévision de la CHAN 2022

Le stade du chahid Hamlaoui de la wilaya de Constantine a bénéficié d'un "important" projet de réhabilitation en prévision de la CHAN 2022, a-t-on appris vendredi, auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

"Ce projet de réhabilitation est scindé en trois (3) opérations pour lesquelles une enveloppe financière globale de 60 milliards de dinars a été allouée", a indiqué, à l'APS, M. Kamel Kainnou, rappelant que la Fédération algérienne de football (FAF) avait désigné ce stade pour abriter des rencontres du championnat d'Afrique des nations (CHAN) réservé aux joueurs locaux. La première opération consiste en la mise à niveau de la pelouse de ce stade ainsi que la rénovation de la tribune et de l'affichage électronique, tandis que la deuxième opération porte sur la réalisation d'un terrain d'entraînement doté d'une pelouse naturelle à proximité de ce stade, a-t-il expliqué. La troisième opération sera consacrée à l'aménagement d'une



billetterie électronique à travers l'installation de 13 accès dotés par la technologie de contrôle électronique des billets, a souligné le même responsable. L'étude de ce projet "tire à sa fin" et les démarches d'usage pour la désignation des entreprises de réalisation ont été parache-

vées alors que les cahiers de charge ont été approuvés par la commission de marchés publics de la wilaya, a ajouté M. Kainnou, assurant que les travaux de ce projet seront entamés "au mois de septembre prochain". A noter que le terrain du Chahid Hamlaoui de Constantine, qui

a acquis le statut de stade international, a été fermé le 11 mars dernier en raison de la dégradation de sa pelouse, amenant le CS Constantine (Ligue 1 Mobilis) à déménager au stade Benabdlemalek Ramdane, homologué par la Ligue de football professionnel (LFP).

JEUX MÉDITERRANÉENS (ORAN-2022)

Réunion entre la Commission de coordination du CIJM et le COJOM-2022

La réunion entre la Commission de Coordination du CIJM et le Comité d'organisation d'Oran 2022 (COJMO), initialement, programmée pour mardi prochain, par téléconférence, a été avancée d'un jour, a annoncé le Comité International des Jeux Méditerranéens (CIJM) sur son site officiel.

La réunion devrait regrouper les présidents des douze (12) commissions du Comité d'organisation des JM d'Oran-2022, avec les membres de la commission de coordination du CIJM. Il sera question d'étudier l'état d'avancement du travail des différentes commissions, et apporter, éventuellement, des ajustements au travail déjà effectué et donner de nouvelles orientations, surtout après le report de 2021 à 2022 la tenue du rendez-vous d'Oran, qui va coïncider aussi avec le déroulement de plusieurs compétitions internationales



(championnats du Monde, Jeux Mondiaux, Meeting, entre autres).

Le Comité exécutif du CIJM a tenu une réunion mercredi en téléconférence, sous la présidence de l'Algérien Amar Addadi, selon la même source. "Le déroulement des préparatifs des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022 était, entre autres, au menu de la réunion. Le Comité exécutif du CIJM a demandé au Comité d'Organisation (COJMO) de

soumettre un plan d'affaires actualisé en relation avec le calendrier des actions jusqu'au début des Jeux", a indiqué le communiqué du CIJM. La réunion a permis aussi aux participants de discuter de toutes les questions liées au sport mondial après la pandémie, ainsi que l'impact de la pandémie sur le niveau d'action des pays méditerranéens et la conduite des Jeux méditerranéens.

Les initiatives prises par le Comité International des Jeux méditerranéens pendant la quarantaine et sa participation active au mouvement "stayhome", ont été abordées de manière significative.

Le CIJM a créé, entre autres, un message vidéo invitant les citoyens, en particulier dans les pays méditerranéens, gravement touchés par la pandémie, de rester à la maison et prendre soin de leur santé et de celle de leurs concitoyens.

RUGBY - AUSTRALIE

Le nouveau sélectionneur Dave Rennie accepte une baisse de salaire

Le nouveau sélectionneur du XV de l'Australie, le Néo-Zélandais Dave Rennie, a accepté une baisse de salaire provisoire de l'ordre de 30% en raison de la crise liée à la pandémie de coronavirus, rapporte le journal The Australian samedi.

D'après le quotidien australien, Dave Rennie, 56 ans, a contacté cette semaine le directeur par intérim de la fédération australienne de rugby, Rob Clarke, pour lui expliquer qu'il consentait à une réduction de salaire au moins jusqu'à fin septembre, comme l'on fait pré-

cedemment d'autres membres de la fédération.

Nommé en novembre dernier, à l'issue de la Coupe du monde 2019 pour succéder à Michael Cheika à la tête des Wallabies, Rennie devait officiellement prendre ses fonctions en juillet pour finir la saison avec les Glasgow Warriors.

Mais comme le Pro 14 a été suspendu du fait de la pandémie, le club écossais a annoncé fin mai avoir libéré Rennie un mois plus tôt que prévu.

Le contrat de Rennie à la tête des Wallabies ne devait pas être concerné par

les restrictions budgétaires imposées au sein de la fédération.

"Tous ceux qui connaissent Dave Rennie comme moi (savent) qu'il est impossible qu'il vienne en Australie et entraîne sans accepter ce que tout le monde a accepté", a affirmé le directeur du rugby à la Fédération australienne Scott Johnson dans les colonnes de The Australian.

"Dave Rennie m'avait parlé de cela il y a quelques mois", a précisé Johnson.

Selon le journal australien, le salaire de Rennie à la tête des Wallabies est

estimé à 1 million de dollars australiens (617.000 euros) par an. Déjà en difficulté financière avant la pandémie de coronavirus, Rugby Australia a enregistré un déficit de 10 millions de dollars australiens (5,5 millions d'euros) en 2019.

Avec l'arrêt des compétitions causée par la crise sanitaire, une douzaine de dirigeants ont accepté fin mars de réduire leurs salaires de 30% jusqu'au 30 septembre.

Les salaires des joueurs ont été réduits d'environ 60%, tandis que la RA a licencié un tiers de son personnel cette semaine.

ALGÉRIE

Damerdjil : «Il y a un risque de contamination en cas de reprise»

Le président de la commission médicale de la fédération algérienne de football (FAF) Djamel-Eddine Damerdjil, a prévenu vendredi qu'il existait un risque de contamination, en cas de reprise de la saison footballistique, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19).

"Oui, il y a un risque réel de contamination dans le cas où le championnat reprendrait ses droits.

Les joueurs sont en contact avec la société, et ils peuvent transmettre le virus le jour du match, notamment par des gouttelettes", a indiqué Damerdjil.

La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du COVID-19, reprendrait ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Il doit y avoir des tests rapides de dépistages au sein des clubs, c'est l'une des mesures retenues dans le protocole sanitaire que nous allons transmettre au Ministère de la jeunesse et des sports (MJS).

Nous sommes dans l'attente du rapport du Conseil scientifique pour déposer ledit protocole au niveau du département ministériel", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : "Nous devons savoir normalement vivre avec le



virus, tout en respectant les mesures de prévention sanitaires et gestes barrières". Au sujet d'une éventuelle reprise de la compétition en plein été, et le risque de jouer en diurne dans des stades non dotés d'un éclairage, le président de la commission médicale a indiqué que "cette question relève des prérogatives des gestionnaires des enceintes sportives", tout en soulignant que "la Ligue de football professionnel (LFP) va certainement prendre cet aspect en considération. Fournir des efforts intenses sous une grosse

chaleur est à éviter". Enfin, Djamel-Eddine Damerdjil a révélé avoir pris en considération, dans le protocole sanitaire, "le risque d'une éventuelle deuxième vague du nouveau coronavirus", qui peut remettre en question la reprise du championnat, tout en insistant sur les ondes de la radio nationale qu'une reprise "est tributaire de l'accord des pouvoirs publics et autorisations des rassemblements".

Au cours de sa dernière réunion, le Bureau fédéral de la FAF a maintenu la feuille de route initialement

établie le 30 avril dernier, qui consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics. Il s'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement.

MILAN AC

L'Algérien Ismail Bennacer impatient de revenir sur le terrain

L'international algérien du Milan AC, Ismail Bennacer s'est dit «très impatient» de retrouver le chemin de la compétition dont le championnat de Serie A, annoncée pour le 20 juin prochain.

«Je ne vous cache pas, la compétition ne manque et j'ai hâte de revenir sur le terrain», s'est exprimé Bennacer sur son compte Instagram.

Le champion d'Afrique algérien (CAN-2019), avait entamé, depuis presque trois semaines, la phase préparatoire avec le Milan AC, en prévision

de reprise du championnat en Italie.

Suspendues depuis le mois de mars en raison de la pandémie de COVID-19, la reprise des compétitions pour Bennacer et ses coéquipiers s'annonce palpitante avec pour grande échéance la demi-finale de Coupe d'Italie.

Ainsi, le ministre des Sport italien, a officialisé jeudi la reprise de la compétition de Coupe d'Italie, avec les demi-finales retour, prévues le 12 et 13 juin prochain.

Toujours en course en Coupe d'Italie, le Milan AC ira défier, vendredi 12

juin, la Juventus à Turin. Au match aller, les deux équipes avaient fait match nul (1-1) à San Siro.

La seconde demi-finale retour opposera le lendemain, le Naples de Faouzi Ghoulam à l'Inter de Milan.

La finale sera quant à elle programmée pour le 17 juin prochain au Studio Olimpico de Rome.

Il est à rappeler qu'aux cours des dernières quarante-huit heures Ismael Bennacer a été annoncé sur les tablettes de Manchester City et du Paris Saint Germain en vue du mercato estival.

MILAN AC/ MERCATO

Guardiola a appelé Bennacer

L'international algérien Ismail Bennacer, sociétaire du Milan AC, fait l'objet d'un intérêt prononcé de l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola, qui l'aurait même appelé afin d'en savoir plus, selon RMC Sport. Le champion d'Afrique 2019 dispose, dans son contrat le liant à l'AC Milan, d'une clause libératoire à 50M€. Les Citizens pourraient préparer une offre dans les plus brefs délais, et doubler ainsi le PSG qui courtise l'Algérien depuis plusieurs mois avant même sa signature au Milan AC. Mais pour l'instant, l'intérêt ne s'est pas concrétisé, croit savoir la même source. Le milieu de terrain algérien, 22 ans, qui explose au Milan AC cette saison, veut des garanties sur son temps



de jeu et privilégiera le projet sportif, selon les informations de RMC Sport. Bennacer avait

signé en juillet 2019 au Milan AC un contrat de quatre années, contre un montant de

16 millions d'euros, en provenance d'Empoli, relégué en Serie B.

PREMIER LEAGUE

Riyad Mahrez : «Mon adaptation était difficile à Manchester City»

L'international algérien Riyad Mahrez a reconnu que sa période d'adaptation à Manchester City, Premier League, lors de sa première saison (été 2018), était "difficile", malgré la pleine confiance de l'entraîneur espagnol, Pep Guardiola.

"Quand j'ai rejoint Manchester City, la saison dernière, je n'ai pas réussi à créer la différence aussi rapidement qu'espéraient les dirigeants du club manucien, malgré la confiance que me faisait l'entraîneur", a indiqué Mahrez dans un entretien accordé à SkySports.

Le capitaine de la sélection nationale algérienne a reconnu que dans un club comme City, le joueur doit être tout de suite performant.

"(...) Ici, il y a vingt top joueurs qui arrivent à répondre aux exigences demandées, ce qui a expliqué pourquoi j'étais sur le banc et pourquoi il était difficile pour moi de m'imposer. Les choses se sont améliorées en fin de saison où j'ai réussi à marquer des buts et aussi à être décisif, pour enfin aborder cette nouvelle saison d'une manière différente", souligne Riyad Mahrez, ajoutant que quand il commençait à jouer, il était performant et a pu retrouver toute sa pleine confiance.

Le champion d'Afrique en titre (CAN-2019), s'est retrouvé avec le temps, après avoir découvert un effectif où le niveau d'exigence et de concurrence permanente qui lui ont permis à l'issue de cette saison de progresser et d'aborder son jeu d'une manière différente.

"Mes débuts avec Man City étaient difficiles notamment sur les aspects tactique et de l'évolution de son jeu.

A mon arrivé, j'ai su remarquer comme chaque joueur participait au jeu de repli, ce qui vous pousse à repenser le jeu différemment. (...) Vous devez affronter d'une manière différente, votre adversaire et vis à vis qui vous pousse à adapter votre style de jeu et vos mouvements. (...) Cela m'a pris un peu de temps mais désormais je me sens pleinement adapté à cela", s'est-il réjoui.

Riyad Mahrez, 29 ans, est encore en lice en Coupe d'Angleterre, avec son club, au stade des quarts de finale (NDLR : face à Newcastle), fin juin et en Ligue des Champions en août avec le match retour des 1/8es de finales face au Real Madrid (NDLR : victoire au match aller à Madrid 2-1 des Citizens).

Une offre qatarie de 8 millions d'euros pour l'Algérien Feghouli

Le club turc de Galatasaray aurait reçu une offre de 8 millions d'euros de la direction du club qatari d'Al Gharafa pour s'attacher les services de l'international algérien Sofiane Feghouli, ont rapporté mercredi des médias locaux.

Le club stambouliote avait affiché sa disposition à se séparer du milieu de terrain algérien et ses dirigeants veulent récupérer du transfert de Feghouli la somme de 10 millions d'euros. Selon le site turc spécialisé Sporx, les responsables qataris auraient mis le paquet dans ce dossier.

Un transfert qui serait unique, le plus gros jamais effectué par le club qatari.

En effet, l'opération la plus onéreuse effectuée par Al Gharafa est celle du buteur argentin Lisandro Lopez qui avait coûté 7,2 millions d'euros au club qatari.

La presse turque a évoqué aussi au cours des derniers jours l'intérêt de clubs saoudiens pour les services de Feghouli.

FRANCE

L'Algérien Zedadka convoité par des clubs de Ligue 1

Le latéral droit algérien Akim Zedadka, révélation de la Ligue 2 française de football cette saison avec Clermont Foot, serait convoité par plusieurs équipes de l'élite, ont rapporté des médias locaux.

Selon le site Footmercato, Zedadka, âgé de 25 ans, se trouve dans le viseur de Brest, Dijon et son ancien club le RC Lens, promu cette saison en Ligue 1. Il est aussi courtisé par le club belge de Zulte Waregem qui aurait montré son intérêt pour s'attacher ses services.

Frère aîné de l'espoir napolitain Karim Zedadka, qui a récemment manifesté son envie de porter le maillot des "Verts", Akim a reconnu avoir eu certains retours effectivement de ces intérêts.

"Ca me fait vraiment plaisir. Me dire maintenant qu'il y a des clubs de Ligue 1 qui me suivent, franchement ça montre que mon travail est reconnu.

C'est une fierté personnelle, une satisfaction. Tout ce que tu donnes sur le terrain, ça plaît à des gens qui connaissent le foot", a indiqué le latéral droit de Clermont Foot. "Je suis serein, je suis sous contrat avec Clermont, même si la Ligue 1 reste dans un coin de ma tête. Pour moi, c'est une courbe. En cinq ans, j'ai joué à cinq niveaux différents, donc oui tout peut arriver", a-t-il dit. Élément clé du club auvergnat cette saison en Ligue 2, Akim Zedadka a disputé 22 matchs en championnat pour un but marqué et deux autres rencontres en Coupe de la Ligue.

LIGUE 1 FRANÇAISE
Le PSG dit non au recrutement de Ghoulam

Le Paris SG, champion de France de football, aurait dit non au recrutement du défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne), proposé par son agent Jorge Mendes, rapporte mercredi le site L'Équipe. Le club parisien a eu l'occasion d'évoquer dernièrement l'option Ghoulam avec le puissant agent portugais. Mais le profil du joueur, formé à l'AS Saint-Etienne, ne devrait pas être retenu par le directeur sportif brésilien du PSG, Leonardo, ajoute la même source.

Actuellement à la recherche d'un latéral gauche pour pallier le départ de l'international français Layvin Kurzawa, dont le contrat arrive à terme, Leonardo étudie plusieurs possibilités et poursuit ses discussions avec le FC Porto concernant Alex Telles, sans trouver un accord pour autant.

Et au cours des derniers échanges qu'il a pu avoir avec Jorge Mendes, le profil de Ghoulam a été proposé au dirigeant parisien par l'agent portugais qui gère les intérêts du Napolitain.

Selon L'Équipe, "même si le profil du latéral gauche algérien réunit les critères attendus par le PSG (joueur d'expérience et accessible sur le plan financier), le PSG ne donnera vraisemblablement pas suite à la piste Faouzi Ghoulam.

L'ancien joueur de l'ASSE n'aurait pas retenu plus que cela l'attention de Leonardo, qui continue donc à prospecter sur le marché pour trouver le futur concurrent de Juan Bernat". Ghoulam (29 ans) qui peine à retrouver la plénitude de ses moyens en raison de blessures à répétition, compte cinq apparitions seulement en Serie A, dont trois titularisations, depuis le début de la saison, et une seule convocation seulement en Ligue des champions, alors que le championnat italien va reprendre ses droits le 20 juin, après une interruption depuis mi-mars provoquée par la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19). Le latéral gauche algérien, proposé également au club turc de Fenerbahçe, n'a toujours pas réussi à retrouver d'une manière régulière les terrains depuis sa rupture des ligaments du genou droit contre Manchester City en novembre 2017. Il a d'ailleurs fait l'impasse sur la dernière CAN-2019 remportée par l'Algérie en Egypte pour mieux revenir cette saison. Ghoulam avait rejoint Naples en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne pour un contrat de quatre ans et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

APS

ALGÉRIE (CORONAVIRUS)

Medouar : «Un dépistage massif est plus que nécessaire avant la reprise»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a affirmé mercredi qu'il est "plus que nécessaire" de procéder à un dépistage massif au sein des clubs, avant une éventuelle reprise du championnat, suspendu depuis mi-mars en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19).

"L'un des points importants relatifs à un éventuel retour à la compétition est le dépistage massif au sein de l'ensemble des clubs professionnels, c'est primordial pour revenir dans les meilleures conditions.

Nous allons soumettre une série de mesures dans le cadre du protocole sanitaire aux autorités", a indiqué à l'APS le président de la LFP.

La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du COVID-19, reprendrait ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Le principe d'une reprise a été retenu, mais nous devons encore attendre une décision de déconfinement puis le feu vert des autorités, pour ensuite agir et établir notamment un nouveau calendrier de la compétition.

Dans cette optique, une réunion est prévue dans les prochaines heures avec le président de la FAF et le président de la commission médicale fédérale", a-t-il ajouté.

D'autre part, le patron de



l'instance dirigeante de la compétition est revenu sur la décision prise initialement par le groupe de travail installé en avril dernier pour suivre la crise sanitaire liée au COVID-19 et relative aux contrats des joueurs.

"Je réaffirme que les contrats des joueurs demeurent valables jusqu'à la fin de l'actuelle saison 2019-2020, quelle que soit la mention datée sur lesdits contrats.

Les clubs doivent se sou-

mettre à cette décision exceptionnelle et les joueurs seront appelés à la respecter.

C'est vrai qu'il est autorisé de contacter un joueur six mois avant la fin de son contrat, mais sur le plan déontologique, il doit y avoir un respect contractuel".

Par ailleurs, le président de la LFP a tenu à écarter "toute polémique ou conflit" avec la Fédération algérienne de football (FAF). Cette dernière a publié mardi soir un commu-

iqué pour démentir son intention de dissoudre la LFP et la remplacer par une commission pour gérer les deux Ligues professionnelles dans leur nouvelle formule.

"Je regrette ce genre de fausses informations qui ont pour but de déstabiliser la LFP et porter atteinte à ses bonnes relations avec la FAF.

Certains journalistes profitent de cette période d'arrêt de la compétition pour pêcher en eau trouble", a-t-il conclu.

LIGUE 2/ASM ORAN

L'espoir d'accession renaît

La décision du bureau fédéral de la FAF portant sur la reprise prochaine de l'exercice footballistique en cours a fait renaître l'espoir d'accession en Ligue 1 à l'ASM Oran, a indiqué mercredi son entraîneur.

"C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli cette décision que je trouve personnellement logique, étant donné que seul le terrain est censé trancher entre les clubs en course pour le titre ou le maintien", a déclaré Salem Laoufi à l'APS.

Le suspense a prévalu ces dernières semaines sur le sort de la saison en cours après le gel des activités sportives depuis près de trois mois pour contrer la propagation de la pandémie du Covid-19.

Le prolongement de cet arrêt a engendré des divergences au sein de la

scène footballistique entre partisans et opposants de la poursuite de la saison une fois la crise sanitaire dépassée.

"A l'ASMO, on garde toujours espoir de retrouver l'élite, vu que nous avons encore huit rencontres à disputer et qu'il nous suffira de remporter celle en retard à domicile pour nous retrouver à un point seulement du quatrième et dernier potentiel promu en Ligue 1", a souligné le technicien oranais qui a jugé suffisantes les six semaines de préparation qu'envisage accorder la Ligue de football professionnel aux clubs pour se préparer en vue de la reprise.

"Même dans les temps normaux, on restait plus de deux mois pour entamer une nouvelle saison, sauf que pour la situation actuelle, les joueurs ont poursuivi leur préparation individuelle depuis le

début du confinement, ce qui va leur permettre d'aborder la suite du parcours dans de meilleures dispositions sur le plan physique", a-t-il expliqué.

Cependant, et même s'il espère toujours offrir à l'ASMO, une accession après laquelle le club court depuis quatre ans, Salem Laoufi reconnaît que cette ambition pourrait être confrontée à une situation financière "catastrophique" prévalant au sein du deuxième club phare de la capitale de l'Ouest. Rappelant à ce titre que ses joueurs et lui n'ont perçu aucun salaire depuis le début de la saison en cours, il a réitéré son appel aux autorités concernées pour "voir leur politique de répartition des aides financières aux clubs, en accordant un intérêt particulier à ceux qui tablent sur la formation, comme c'est le cas pour l'ASMO", a-t-il dit.

AFFAIRE DU DERBY USMA - MCA

Le TAS auditionne les parties concernées en l'absence du représentant de la FAF

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), sis à Lausanne (Suisse), a auditionné vendredi, par vidéoconférence, les parties concernées dans l'affaire du match perdu par l'USM Alger sur tapis vert contre le MC Alger, en l'absence du représentant de la fédération algérienne de football (FAF), a indiqué vendredi l'USMA.

"La séance s'est déroulée en présence des représentants des deux clubs, d'un représentant de la Ligue de football professionnel (LFP), en l'absence de celui de la FAF. L'USMA a défendu sa requête par l'avocat Nicolas Laurent-Bonne, dont l'intervention a été à la hauteur.

Après avoir auditionné les

parties présentes, le TAS va étudier le dossier au vu de cette audition, en attendant de rendre son verdict dans les prochains jours", a indiqué le club algérois dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. L'instance arbitrale internationale devait se pencher sur cette affaire en mars dernier mais a repoussé plusieurs audiences en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19). L'USMA avait boycotté son derby contre le MCA en raison de sa programmation pendant une date Fifa, alors que son effectif était amoindri par l'absence de joueurs retenus en sélection militaire et de son international libyen Muaid El-lafi convoqué en sélection de



son pays. Les "Rouge et Noir" pensaient être dans leur bon droit d'aller au bout de leur décision de boycott, surtout que le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi avait clairement expliqué à la Ligue de football professionnel (LFP) qu'elle pouvait faire jouer des matchs de championnat na-

tionnel pendant les dates Fifa, à la seule condition que les clubs concernés soient consentants. Après un premier recours rejeté par la commission d'appel de la FAF, le TAS algérien avait confirmé la première décision prononcée par la commission de discipline de la LFP : match perdu plus défalcation de trois points.

LA JUVENTUS VOUDRAIT CHIPER DEPAY À L'OL

La Juventus Turin chercherait d'ores et déjà à remplacer Gonzalo Higuain. Et un nom serait dans les petits papiers des dirigeants : Memphis Depay.

Malgré le fait que le père de Gonzalo Higuain n'envisageait pas de quitter la Juventus, le site Calciomercato écrit ce vendredi que le club italien chercherait déjà son éventuel remplaçant. Dans cette optique, les dirigeants de la Juve s'intéresseraient à Memphis Depay, attaquant de l'OL, tandis que Jean-Michel Aulas a ouvert la porte à son éventuel départ. Memphis Depay a été acheté par le club lyonnais en janvier 2017 pour 16 millions d'euros.



KLOPP A CONTACTÉ TIMO WERNER

Le manager de Liverpool, Jürgen Klopp, a joint son compatriote Timo Werner pour lui expliquer pourquoi son club s'est retiré de la course à sa signature.

Longtemps annoncé à Liverpool, l'attaquant allemand Timo Werner devrait finalement prendre la direction de Chelsea durant le prochain mercato. Contre un montant de 55M€, les Blues devraient l'arracher au RB Leipzig, coupant l'herbe sous les pieds de la concurrence. Un dénouement surprenant vu que le joueur avait une attirance pour les Reds. Ces derniers le savent et c'est pourquoi Jürgen Klopp, leur manager, a jugé bon de l'appeler en personne et lui expliquer pourquoi il n'y a pas eu de tentative pour le faire signer.

Selon les révélations faites par The Athletic, l'entraîneur des Merseysiders a fait savoir à son compatriote que c'est uniquement pour des raisons financières que ses décideurs ont abandonné l'idée de l'entraîner. Ce n'était donc pas à cause de considérations tactiques, ou une volonté de sa part de préserver la paix dans le vestiaire. Uniquement une question d'argent. Reste à savoir si le principal intéressé a digéré cette excuse et surtout si le leader de la Premier League finira par regretter ou pas cette décision.

KAI HAVERTZ LE REAL MADRID A FAIT UNE PREMIÈRE OFFRE

La presse allemande rapporte aujourd'hui que le Real Madrid a fait une offre au Bayer Leverkusen pour lui arracher sa pépite.

Joueur en forme de cette Bundesliga qui a repris depuis quelques semaines, Kai Havertz fait partie des joueurs ciblés par le Real Madrid. Le quotidien Marca rapportait le 30 mai dernier que l'entité madrilène était « avancée » dans les négociations, une information à moitié démentie par Bild qui confirmait néanmoins l'intérêt de la maison blanche pour le joueur de 20 ans. Et selon le journal allemand, les dirigeants madrilènes sont passés à l'offensive avec une première offre évaluée à 80 millions d'euros. Une offre toutefois jugée « insuffisante » par le Bayer Leverkusen qui en attend 100 millions d'euros pour le laisser partir dès cet été. Le club de Bundesliga, qui vise une qualification pour la Ligue des Champions, aimerait profiter de son talent une saison supplémentaire, quitte à le vendre moins cher l'été prochain. Le dossier Havertz s'annonce très disputé puisque le Real Madrid n'est pas le seul club intéressé par le prodige allemand. Le Bayern Munich, le Barça, Liverpool, Manchester United et même Chelsea sont prêts à batailler pour le recruter.



BALOTELLI DONNE SA VERSION SUR SES ABSENCES RÉPÉTÉES

Mario Balotelli est sorti du silence sur ses nombreuses absences des entraînements collectifs de Brescia, à l'approche de la reprise de la saison 2019-2020. L'attaquant italien a posté une story sur Instagram. Le footballeur de 29 ans s'est dit "toujours malade" et a ainsi justifié sa non-participation aux séances de la lanterne rouge de la Serie A. L'ancien joueur de l'Olympique de Marseille souffrirait de problèmes gastriques rendant impossible sa présence sur les terrains. Selon la presse transalpine, le divorce semble scellé entre "Super Mario" et la formation lombarde. Arrivé libre l'été passé, Mario Balotelli est sous contrat jusqu'en juin 2022. Avant la suspension des matches, le natif de Palerme avait marqué 5 buts en 19 rencontres de championnat.

Gareth Bale pourrait finir au Real Madrid

Selon son agent, l'attaquant gallois Gareth Bale (30 ans) pourrait terminer sa carrière au Real Madrid, plutôt que de finir en Premier League, où il a commencé.

L'attaquant du Real Madrid, Gareth Bale, n'a pas l'intention de retourner en Premier League et pourrait donc terminer sa carrière dans le club espagnol, où son épanouissement n'a pourtant pas toujours sauté aux yeux.

« Il a un mode de vie très agréable, a déclaré son agent, Jonathan Barnett, à la BBC. Je ne vois pas pourquoi il ne terminerai pas sa carrière à Madrid. Revenir jouer en Premier League serait incroyablement, une grande chose. Mais je ne pense pas qu'il veuille le faire pour le moment. Il est très heureux de jouer au Real. »

Le joueur gallois, qui aura 31 ans le 16 juillet, est arrivé chez les Merengues en 2013, en provenance de Tottenham, après avoir également évolué à Southampton (2006-2007).



Kurt Zouma pisté par Mourinho ?

Alors que Kurt Zouma réalise une bonne saison jusqu'ici, le joueur de Chelsea serait dans le viseur de Tottenham.

Kurt Zouma n'est pas sûr de rester à Chelsea la saison prochaine. L'international Français serait courtisé par Tottenham selon RMC Sport. En effet, le défenseur de 25 ans serait sur les tablettes de son ancien entraîneur José Mourinho qui l'avait déjà eu sous ses ordres lorsqu'il officiait à Chelsea. Aujourd'hui à Tottenham, le Special One souhaiterait récupérer l'ancien stéphanois. Si les Spurs ne se sont pas positionnés concrètement sur le défenseur des Blues, ce dernier fait partie des noms de joueurs que le technicien portugais a soufflé à ses dirigeants pour le prochain mercato.



LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

Des ordres de mérite de rang Achir décernés

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a remis, jeudi, au nom du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune des médailles de l'ordre de mérite au rang de "Achir" à titre posthume à trois membres du corps médical, en l'occurrence Pr. Si Ahmed El Mehdi, Dr. Boudissa Wafa et M. Talhi Djamel, victimes du Covid-19, ainsi qu'à feu Aicha Barki, présidente de l'Association "Iqra".

Présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la cérémonie de remise des médailles s'est déroulée au Palais du Peuple, en présence des Conseillers à la présidence de la République, Abdelhafidh Allahoum et Aïssa Belakhdar, de membres du Gouvernement, des familles des défunts et de représentants de la société civile.

L'hommage a été rendu aux trois membres du corps médical, victimes du Covid-19, à savoir Pr. Si Ahmed El Mehdi, chef de service de

Chirurgie générale à l'hôpital de Frantz-Fanon de Blida, Dr. Boudissa Wafa, médecin à l'hôpital de Ras El Oued (Bordj Bou arréridj) et l'ambulancier Talhi Djamel, de l'hôpital Frantz Fanon (Blida), en reconnaissance de leur patience, courage et dévouement face à la propagation de la pandémie et en hommage à leur travail acharné pour atténuer les souffrances de milliers de leurs concitoyens".

A cette occasion, un hommage a également été rendu à la défunte Aicha Barki,



pour son parcours riches d'actions bénévoles et de réalisations et ses efforts néga-

lés dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme en Algérie.

Djerad rend hommage au corps médical

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a salué jeudi à Alger les efforts du corps médical en première ligne de la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19, soulignant que l'hommage du Président de la République à trois professionnels de santé auxquels il a décerné à titre posthume la médaille de l'ordre du mérite au rang de "Achir" participait de la reconnaissance de leurs sacrifices qui "resteront gravés dans la mémoire du peuple algérien".

Dans une allocution lors de la cérémonie de remise, à titre posthume, au nom du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de la médaille de l'ordre du mérite au rang de "Achir" à trois professionnels de santé victimes du Covid-19, à savoir Pr. Si Ahmed El-Mahdi, Dr Boudissa Wafa et l'ambulancier Talhi Djamel, M. Djerad a précisé qu'"en reconnaissance des efforts consentis à tous les niveaux et à dans tout le pays, le Président de la République a décidé de rendre hommage aux professionnels de santé, médecins, paramédicaux et travailleurs du secteur appartenant à l'armée blanche qui a consenti d'énormes sacrifices en première ligne face à l'épidémie".

Cet hommage est rendu à travers "trois enfants de l'Algérie, dont le souvenir restera gravé dans la mémoire du peuple algérien comme un modèle absolu de sacrifice", a ajouté le Premier ministre lors de la cérémonie qui s'est déroulée en présence des conseillers à la Présidence de la République, Abdelhafidh Allahoum et Aïssa Belakhdar, de membres du Gouvernement, des familles des défunts et de représentants de la société civile.

Le Premier ministre a tenu à rendre

hommage au Professeur Si Ahmed El Mahdi qui "a été dès le début de la propagation de la pandémie, en première ligne aux côtés de ses confrères, avant de nous quitter. Avec sa disparition, nous perdons un grand homme aux compétences reconnues connu pour son professionnalisme et son humanisme, ainsi que le médecin Wafa Boudissa, décédée enceinte dans une conjoncture difficile qui a affecté les Algériens, elle qui accomplissait sa noble mission pour que son sacrifice reste en mémoire".

De même qu'il s'est recueilli à la mémoire du défunt "héro" Talhi Djamel, décédé après avoir contracté le Covid-19, alors qu'il transportait les malades à l'hôpital de Boufarik "avec bravoure et dévouement".

Le Premier ministre s'est recueilli également à la mémoire de toutes les victimes de cette pandémie parmi les citoyens, les membres de la société civile et de tous les corps qui étaient en première ligne pour enrayer cette pandémie.

A cette occasion, M. Djerad a appelé le peuple algérien à "tirer les enseignements des sacrifices consentis par le corps médical, prendre conscience de la gravité de la pandémie et faire preuve de solidarité avec l'ensemble du corps médical pour préserver la santé et la vie des Algériens, et ce en respectant les gestes barrières".

Après avoir remis la médaille de l'ordre de mérite au rang de "Achir" à titre posthume à Aicha Barki, présidente de l'Association "Iqra", le Premier ministre a salué "les actions accomplies par la défunte, des années durant, en matière d'alphabétisation", soulignant que toute action nationale qu'elle a menée "est un

modèle à suivre au service de la société, toutes catégories confondues".

Les réalisations accomplies par son association lui ont permis d'être un modèle à méditer en matière d'action associative, a-t-il ajouté.

"En assurant l'encadrement de plus de 4.400 classes pédagogiques d'alphabétisation réparties sur 1.341 communes avec pas moins de 4.000 encadreurs, cette association a montré la place de choix que devraient occuper toute organisation sérieuse de la société civile, de par son rôle de partenaire effectif des autorités publiques, notamment le ministère de l'Éducation nationale et l'Office national d'Alphabétisation et d'Enseignement des adultes (ONAEA)", dans "la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre l'illettrisme".

Ces contributions ont permis à l'Algérie de faire baisser le taux d'analphabétisme à 8,71%, contre 85% au lendemain de l'indépendance, a expliqué M. Djerad, estimant que le nouveau taux était "classé comme le meilleur dans la région".

Se félicitant du rôle de l'Association dans la représentation de l'Algérie et le partage de son expérience à l'échelle arabe, mais aussi au niveau international, ce qui lui a valu plusieurs distinctions et prix internationaux, le Premier ministre a indiqué que la bataille de l'enseignement et pour l'alphabétisation, "est l'une des principales batailles menées après l'indépendance, afin de pallier aux séquelles du colonialisme destructeur qui tentait d'aliéner l'identité nationale et de jeter le peuple dans les borberreries de la pauvreté, de l'ignorance et du sous-développement".

179^e RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DE LA DÉCLARATION DE L'OPEP Début des travaux hier

Les travaux de la 179^e réunion de la Conférence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) ont débuté samedi sous la présidence du ministre de l'Énergie et président en exercice de la conférence de l'Opep, M. Mohamed Arkab. Cette réunion, qui se tient en vidéoconférence, sera suivie de la tenue de la 11^{ème} réunion ministérielle OPEP et non-OPEP qui réunira les pays signataires de la Déclaration de Coopération. Les deux réunions seront consacrées à l'examen de la situation du marché pétrolier international, à ses perspectives d'évolution au cours des prochains mois ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Accord du 12 avril 2020 relatif à la baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération Dans une déclaration à la presse peu avant le début de la réunion, M. Arkab a affirmé que les deux réunions "tombent à un point nommé et permettront de discuter sur le taux d'application de l'accord de réduction d'avril dernier et d'examiner une proposition de consolidation de cet accord de manière à atteindre l'équilibre dans le marché pétrolier". Mettent l'accent sur la nécessité de parvenir à l'équilibre dans le marché, de manière à répondre aux attentes des producteurs et consommateurs, M. Arkab s'est dit "très optimiste" quant aux résultats des deux réunions. Pour limiter la baisse des prix, l'Opep+ retire du marché, depuis le 1^{er} mai et jusque fin juin en cours, 9,7 millions de barils par jour (mbj). Selon les termes de l'accord du 12 avril, cette mesure doit être progressivement assouplie à partir de juillet et la réduction passerait à 7,7 mbj de juillet à décembre. L'un des enjeux des deux réunions sera donc d'examiner le scénario d'une prolongation, au-delà du mois de juin, de la baisse de 9,7 mbj, avaient avancé des sources de l'Opep.

ONU- ELECTION M. Mimouni à la tête du Comité des Conférences de l'AG de l'ONU

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Sofiane Mimouni, a été élu en qualité de président du Comité des Conférences de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'année 2020.

Cette élection unanime du représentant permanent de l'Algérie intervient suite à la décision du Groupe africain de New York d'endosser la candidature de l'Ambassadeur Mimouni pour briguer ce poste. Organe subsidiaire de l'Assemblée générale, ce Comité, composé de vingt et un membres (21), conseille l'Assemblée générale sur toutes les questions relatives à l'organisation des conférences et des réunions des Nations Unies.

Il est, également, appelé à décider, au nom de l'Assemblée générale, de la suite à donner aux demandes de dérogation au calendrier des conférences approuvées qui ont des incidences administratives et financières. La présidence de l'Algérie de cet

important organe de l'ONU intervient dans un contexte particulièrement difficile marqué par la propagation de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) ayant conduit à l'annulation ou au report de la majorité des réunions et événements initialement prévus par les Nations Unies durant l'année 2020.

Cette situation donne une importance particulière au travail de cet organe onusien et renforce son rôle car il sera appelé à reprogrammer toutes les réunions ayant fait l'objet de report. M. Mimouni, en sa qualité de président du Comité des conférences devra, ainsi, veiller, en étroite coordination avec le président de l'Assemblée Générale et le secrétaire général des Nations Unies, à apporter les ajustements jugés nécessaires au calendrier des conférences et des réunions programmées pour les années 2020 et 2021, en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'Organisation onusienne et la continuité de ses activités.

AFFAIRE DE DÉTOURNEMENT DE FONCIER AGRICOLE ET TRAFIC D'INFLUENCE 12 ans de prison ferme à l'encontre de Abdelghani Hamel

Le tribunal de Boumerdes a condamné jeudi soir respectivement, l'ancien directeur général de la sûreté nationale, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa Moussa Ghelal à douze ans (12 ans) de prison ferme pour détournement de foncier agricole et trafic d'influence.

Mercredi, le procureur de la République près le tribunal de Boumerdes avait requis une peine de 15 ans de prison ferme

contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont détournement de foncier agricole, trafic d'influence et abus de fonction.

Une amende de un (01) million DAA a été également requise contre l'ancien DGSN. Le même tribunal a condamné l'ancien wali de Tipasa, Kadi Abdelkader et l'ex-wali de Tipasa Layadi Mustapha à 10

de prison ferme. La même instance a condamné le fils de l'ancien DGSN, Chafik Hamel à 3 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des finances, Hadji Baba Ammi et l'ancien chef de la Sûreté de Wilaya de Tipaza, Djai Djai Salim ont été condamnés respectivement à 4 ans de prison avec sursis et 3 ans de prison ferme.

Le même tribunal a prononcé dans la même affaire une peine

de 5 ans de prison ferme à l'encontre de l'ex directeur des Domaines de la Wilaya de Tipasa, Bouamrane Ali et 2 ans de prison ferme à l'encontre de l'ex directeur de l'Industrie et des mines de la même Wilaya, Hadou Abderrzak et Bouamama Mohamed, l'ancien Conservateur foncier de Kolea et une année ferme contre l'investisseur privé Zerad Abdelhakim. Quant à l'actuel Directeur général des Domaines, Khaznadji

Djamel, il a été acquitté. Les accusés dans cette affaire sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment "détournement de foncier agricole", "abus de fonction", "trafic d'influence", "bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat à l'effet d'augmenter les prix et modifier la qualité des matériaux et des services et des délais de livraison".